



MILLE-FEUILLE

DU

CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°203

BÉHAR - BÉ'HOUKOTAÏ

12 et 13 Mai 2023

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuillet de Chabbath suivants :

Page

Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshet News	7
Boï Kala.....	11
Koidinov	13
La Daf de Chabat	14
Autour de la table du Shabbat.....	18
Haméir Laarets.....	20
Bnei Shimshon	22
Bnei Or Ahaim.....	26
Les perles de la Paracha	30
Pa'had David	32



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

BÉHAR - BÉ'HOUKOTAI

La **Paracha** de *Béhar* commence avec la *Mitsva* de la *Chemita* – l'année de jachère pour la terre tous les sept ans. Le **Kli Yakar** nous enseigne que cette *Mitsva* est destinée à ancrer dans nos cœurs la *Emouna* en *Hachem*, et à nous faire prendre conscience que tout ce que nous possédons vient de Lui seul. En nous arrêtant ainsi de travailler, nous attestons que ce ne sont pas nos activités qui incitent la terre à offrir son produit, mais exclusivement la volonté de D-ieu. Regardons de près le texte d'introduction de cette *Mitsva*: «*Quand vous serez entrés dans le pays... la terre se reposera; ce sera un Chabbath pour l'Eternel. Pendant six années tu ensemenceras ton champ...*» (Vayikra 25, 2-3). L'ordre dans le texte semble inversé, car il y est question d'abord de l'année de la *Chemita* [le repos de la terre] («la septième année»), ensuite des six années de travail. Apparemment, c'est l'ordre contraire que le texte aurait dû présenter: d'abord les six années de travail, le repos ensuite. La Thora veut ici nous délivrer l'enseignement suivant: Quand un homme entre dans la vie matérielle de ce monde («*Quand vous serez entrés dans le pays*»), et qu'il désire s'y installer et y vivre, ce qui suppose le «travail de la terre», il est nécessaire qu'il garde à l'esprit que ce qui prime, comme idée et comme but, c'est le «*Chabbath pour l'Eternel*». Non le «terrestre» et le matériel, mais le spirituel et le sacré. Cette attitude d'esprit le protégera contre le danger d'être submergé par les aspects matériels et terre à terre de la vie. Aussi, la *Chemita* nous enseigne-t-elle qu'il est nécessaire de commencer la journée – même si plus tard nous nous devons de donner leurs parts aux

activités relatives à ce monde – avec la pensée que ces activités n'ont pour essence et pour but que d'atteindre le «*Chabbath pour l'Eternel*». De cette façon, même les aspects pratiques acquerront plus de raffinement et de contenu réel, ce qui se répercutera sur la sainteté et le divin en nous, lesquels se trouveront à leur tour intensifiés et élevés à un niveau supérieur. Tel est le moyen d'atteindre à une vie complète et harmonieuse. Il est dit par ailleurs: «*l'homme est né pour le labeur (Amal)*» (Job 5, 7), et le *Chabbath* ne saurait contredire ce but. Au contraire, le «labeur» du *Chabbath* et le labeur véritable – l'étude la Thora (*Amal BaTorah*) et la prière (*Avoda ChébaLev* – le culte du cœur). C'est pourquoi, quand nous nous libérons des activités des jours de semaine, vient le *Chabbath*, empli de *Mitsvot* (même les activités ordinaires du manger, du boire et du dormir deviennent une *Mitsva* – la *Mitsva* de *Oneg Chabbath*), avec un supplément de temps pour l'étude de la Thora, pour la prière faite avec plus de dévotion. Il en va de même pour l'année de la *Chemita*, tant par rapport à la conduite sabbatique durant cette année (par l'utilisation du temps «libéré», pour accomplir plus de *Mitsvot*, de Thora et de prières), que par rapport à l'influence de la septième année tout au long des autres années du cycle.

Ainsi, l'étude devient le joyau de la journée qui éclaire notre existence. Comme l'explique *Rabbi Yéhouda HaLévi* dans le *Kouzari*, la Thora est le fruit de la journée, et nous ne devons pas oublier que même le plus grand arbre n'a été planté et n'a d'intérêt que pour ses fruits.

Collel

«Les Bénédiction de Bé'houtkoti sont-elles les récompenses aux Mitsvot?»

לעילוי נשמות

à Dan Chlomo Ben Esther à Fraoua Bat Nona à Méir Ben Marcelle Mazal Tubiana à Malka Sultana Gold Bat Florence Myriam à Amrane Ben Léa à David Ben Fréoua Amsellam à Myriam Bat Sim'ha à Israël Ben Sarah à 'Hanina Bat Myriam Lumbrozo

Béhar -
Bé'houtkoti

22 Iyar 5783

13 Mai

2023

219

Horaires de Chabbat

Hadlakat Nèrot: 21h03

Motsaé Chabbat: 22h20

1) Il y a des règles divergentes au sujet de l'allumage de la lumière par un non-juif au profit d'un Juif: [cas n°1] - Si le Juif a ordonné au non-juif d'allumer; dans ce cas l'interdiction de tirer profit de la lumière allumée par le non-juif est si sévère qu'il faut sortir de l'endroit où la lumière est allumée, pour ne pas tirer profit du travail du non-juif. 2) [cas n°2] Si le juif voit que le non-juif veut lui allumer la lumière de son propre chef, sans en avoir reçu l'ordre, il a l'obligation de l'empêcher, et il est même tenu de le chasser de sa maison. [cas n°3] Si le Juif n'a pas empêché le non-juif d'allumer, il ne sera, alors, pas de tenu de sortir de l'endroit où la lumière a été allumée, et il aura même le droit de rester, en profitant de la lumière, tout juste, comme il en aurait profité, si la lumière n'avait pas été allumée: en tenant par exemple une conversation amicale à la lumière d'une bougie. Par contre, il sera interdit de tirer de la lumière un profit qu'on n'aurait pas pu tirer, si on n'avait pas allumé la lumière, par exemple lire ou manger à la lueur de cette lumière. [cas n°4] Si le non-juif a allumé la lumière contre le gré du Juif, et en dépit de sa protestation, dans ce cas on aura le droit de profiter de cette lumière pour tous les usages que l'on voudra.

(D'après le livre
Chmirath Chabbath Kéhilkhata)

Parmi les grandes personnalités rabbiniques qui servirent les communautés juives d'Europe de l'Est au dix-neuvième siècle, Rav Naftali Tsevi Yéhouda Berlin - le Netsiv - fut la figure emblématique de la «peine» et du travail acharné dans la Thora (*Amal BaTorah*). Toute sa vie, depuis ses premières années, fut une succession ininterrompue de persévérance et d'acharnement dans la Thora. Lors d'une fête de Souccot, le Netsiv remarqua que Rav 'Haïm Soloveitchik - mari de sa petite fille - s'abstenait d'utiliser son Etrog. Il lui demanda de s'en expliquer. Rav 'Haïm lui répondit que le Etrog provenait d'Erets Israël et que l'on était à l'issue d'une année de Chemita. Bien qu'il ait été cultivé sur un terrain appartenant à un non-Juif, c'était bel et bien un Etrog de Chemita et il préférait s'abstenir de prononcer dessus la bénédiction d'usage. «S'il en est ainsi», réagit le Netsiv, «le même problème se pose pour moi.» Sur ce, il rentra chez lui. Au milieu de la nuit, un élève de la Yéchiva de Volozhin vint frapper à la porte de Rav 'Haïm. «Votre grand-père vous appelle...» Effrayé au plus haut point, Rav 'Haïm s'habilla aussi rapidement que possible et, le cœur battant, s'empessa d'aller chez le Netsiv, qu'il trouva absorbé dans une pile de livres. Quand celui-ci l'aperçut, il lui livra tout ce qu'il avait appris sur un tel Etrog; il tenta de lui démontrer sa parfaite Cacherouth et de lui enlever tous ses doutes. Rav 'Haïm l'interrompit poliment, pour lui signaler qu'il n'avait pas encore prononcé la bénédiction de la Torah - qui s'impose avant l'étude - et qu'il aimerait donc le faire avant d'entendre les conclusions du Maître. A peine eut-il commencé de réciter la bénédiction qu'il entendit le Netsiv sangloter et verset d'abondantes larmes. Quand il eut terminé la Berakha, il s'empessa de lui demander la raison de ses pleurs. «Comment ne pleurais-je pas alors que le jeune homme que vous êtes et dont nous espérons tant, n'est pas assis à étudier la Thora à quatre heures du matin? Vers où la prochaine génération se dirige-t-elle?!» Des années plus tard, quand Rav 'Haïm Soloveitchik racontera cette histoire à son fils, Rav Its'hak Ze'ev, il ajoutera: «On parle habituellement de la régression des générations. Pour ma part, je dis que cette baisse ne se produit pas seulement entre une génération et la suivante, mais au sein de notre génération elle-même - entre les Netsiv et moi-même, par exemple... Celui-ci n'a pas compris comment il est possible d'être un grand maître en Thora si l'on dort à quatre heures du matin, au point qu'il en a pleuré à chaudes larmes!»

Réponses

Il est écrit: «Si vous vous conduisez selon Mes Lois, si vous gardez Mes Préceptes et les exécutez, Je vous donnerai les pluies en leur saison, et la Terre livrera son produit, et l'arbre du champ donnera son fruit...» (Vayikra 26, 3-13). La Thora énumère ici un certain nombre de «Bénédictions» matérielles. Celles-ci sont-elles les récompenses aux Mitsvot? Rapportons trois commentaires pour expliquer le sens de ces bénédictions: **1) [Un préalable pour accomplir sereinement les Commandements]:** Le Rambam écrit [Lois de la Téchouva 9, 1]: «Sachant que la récompense des Commandements et le Bien que nous mériterons si nous observons le chemin de D-ieu prescrit dans la Thora est la vie du Monde futur, ... quel est donc le sens de [cette expression] qui se trouve dans la Thora entière: «Si vous obéissez, vous recevrez cela» ... [et toutes ces promesses sont des choses qui] auront lieu en ce Monde, comme la satiété et la faim, la guerre et la paix, la souveraineté et l'assujettissement, l'établissement en terre [d'Israël] et l'exil, la prospérité [dans ses activités] et l'échec? Toutes ces promesses sont vérité. Elles ont déjà été accomplies et le seront encore. Quand nous observons tous les Commandements de la Thora, nous obtenons tous les Bienfaits en ce Monde... Néanmoins, ces Bienfaits ne sont pas l'ultime récompense des Commandements... Tout ceci doit être compris comme suit: le Saint Béni soit-Il nous a donné cette Thora, qui est un Arbre de Vie. Qui accomplit tout ce qui y est mentionné et connaît cela parfaitement et correctement méritera la vie du Monde futur, selon la grandeur de ses actes et l'abondance de sa sagesse. [D-ieu] nous a promis dans la Thora que si nous l'observons avec joie et enthousiasme, et que nous sommes toujours versés dans Sa Sagesse, Il retirera toutes les entraves à son accomplissement, comme la maladie, la guerre, la faim, et autres [calamités], et nous dispensera tous les biens qui nous soutiennent dans l'accomplissement de la Thora, comme la satiété, la paix, l'abondance d'argent et d'or, afin que nous n'ayons pas la nécessité de s'occuper toute notre vie à subvenir aux besoins du corps, et que nous soyons libres pour étudier de la Thora et accomplir les Commandements, et ainsi mériter la vie du Monde futur.» **2) [Une garantie de la promesse divine]:** Rabbi Yéhouda Halévi écrit dans son livre Kouzari: «Toutes les religions promettent à leurs fidèles un Paradis 'bien gros et bien gras'. Toutefois personne n'est jamais revenu pour dire si l'on recevait effectivement tout ce qui était promis. Après de qui peut-il aller se plaindre à présent? C'est la raison pour laquelle le salaire que nous recevrons dans le Monde futur n'est pas mentionné, car il nous serait impossible de vérifier la véracité de ces propos! Hachem nous dit: 'Teste-Moi dans ce Monde! Accomplis les Mitsvot avec joie, et vois si Je ne t'envoie pas la Bénédiction! Donne aux pauvres et vérifie si tu ne t'enrichis pas! Respecte le Chemita et regarde! Je t'envoierai l'abondance dans la sixième année! Toutes ces promesses sont notre garantie qu'Hachem nous fera hériter du Monde futur.» **3) [Une loi de la nature]:** Le Saba de Slabodka nous dit que de même, selon les lois de la nature, «Je vous donnerai les pluies en leur saison» fait que «et la Terre livrera son produit», de même vous est-il promis - en tant que loi de la nature - que «si vous vous conduisez selon Mes Lois...», alors «Je vous donnerai les pluies en leur saison»



La perle du Chabbath

Nous trouvons en conclusion des «Malédiction» de Bé'houkotai, l'évocation du souvenir des Patriarches: «Et Je me souviendrai de Mon alliance avec Yaacov; Mon alliance aussi avec Its'hak, Mon alliance aussi avec Abraham, Je M'en souviendrai, et la Terre aussi, Je M'en souviendrai» (Vayikra 26, 42). Ces «Malédiction» font référence aux malheurs qu'ont occasionnés les quatre Exils du Peuple Juif: Babylone, Perse, Grèce et Rome (voir Targoum Yonathan Ben Ouziel sur le verset 44). Ainsi, le souvenir des Patriarches est-il nécessaire, pour accéder à la Délivrance (promise par Hachem - verset 44, lorsqu'Israël confesse ses fautes - verset 40), car c'est en se souvenant de l'alliance des Pères (Brith Avoth בְּרִית אֲבוֹת) qu'Hachem se souvient du Peuple Juif et leur manifeste Sa Miséricorde [Or Ha'haïm]. C'est la raison pour laquelle, le Midrache [Vayikra Rabba 36] enseigne: «Le mérite des Patriarches (Zekhout Avoth זְכוּת אֲבוֹת) existe constamment et continuellement nous le mentionnons [dans nos Prières], comme il est dit: 'Et Il n'oubliera point l'alliance de tes Pères, l'alliance qu'Il leur a jurée' (Dévarim 4, 31)». Pourtant, le Talmud [Chabbath 55a] enseigne que le mérite des Patriarches a disparu: «A quel moment le mérite des Patriarches a-t-il pris fin? Selon Rav, c'est aux jours de Hochéa Ben Béeri (le Prophète - voir Osée 2, 12)... Selon Chmouël, ce mérite dura jusqu'aux jours de 'Hazaël (le roi de Syrie - voir II Rois 13, 22)... Selon Rabbi Yéhochooua Ben Lévi, ce mérite dura jusqu'aux jours d'Eliahou (le Prophète - voir I Rois 18, 36)... Selon Rabbi Yo'hanan, il dura jusqu'aux jours de 'Hizkiyahou (le roi - Voir Isaïe 9, 6)» [D-ieu annonça à Abraham, lors de la destruction de Sodome, que le mérite des Patriarches ne durerait que jusqu'à la destruction du premier Temple. Ainsi, remarquons-nous que les dernières Lettres des cinq premiers Mots du verset: «... Tairai-je à Abraham (pour qu'il implore la Miséricorde) ce que Je fais אשר אני מצדיקם» (Béréchit 18, 17) forment, pris à l'envers, le nom du Prophète Jérémie יְרֵמְיָה, l'annonciateur de la perte du Temple - Mégale Amoukot]. Différentes manières de résoudre la difficulté: **1) Le mérite des Patriarches (Zekhout Avoth)** a pris fin (comme l'enseignent les Maîtres de la Guémara) mais non pas l'alliance des Patriarches (Brith Avoth), relative au don de la Terre d'Israël aux ancêtres et à leur descendance. Ainsi, le verset cité de notre Paracha mentionne l'alliance et non le mérite: «Et Je me souviendrai de Mon alliance avec Yaacov; Mon alliance aussi avec Its'hak, Mon alliance aussi avec Abraham» (même en Exil) [Tossafot - Rabbénou Tam]. **2) Pour les Réchaim le Zekhout Avoth s'est arrêté** mais pour les Tsadikim il continue d'exister. C'est la raison pour laquelle on mentionne le Zekhout Avoth dans nos Prières (non pas que nous soyons tous des Justes mais nous nous prions Hachem qu'Il octroie le Zekhout Avoth aux Tsadikim pour que ceux-ci puissent protéger la génération grâce à leurs mérites et à celui des Pères - Divré Yoël) [Tossafot - Ri]. **3) Le Zekhout Avoth n'est plus systématique** comme il le fut dans les temps anciens (délimités dans la Guémara). Aujourd'hui il est nécessaire d'implorer Hachem dans nos Prières pour invoquer le Zekhout Avoth [Ben Yéhoyada]. **4) Anciennement, le Zekhout Avoth pouvait procurer au Peuple Juif une Délivrance totale et miraculeuse** (comme ce fut le cas en Égypte). Depuis (les temps cités dans la Guémara), le Zekhout Avoth ne procure que de petites délivrances [anaf Yossef]. **5) [Nos Sages] ont instauré [dans la première Bénédiction de la Amida] le rappel des «Bontés des Pères» à l'endroit où l'on demande la Délivrance: «Rappelle les Bontés des Pères et envoie le Libérateur...» (זכור חסדי אבות) (וּבְרִיחַ גּוֹאֵל), pour dire que quand bien même le mérite des Patriarches a disparu, la Délivrance du Peuple Juif demeure éternelle [Tour Orakh 'Haïm 113].**

PARACHA BEHAR 5783

L'ENTRAIDE JUIVE

L'un des reproches faits aux Juifs par les antisémites est leur solidarité. « Vous les Juifs, vous vous soutenez, vous vousentraidez », élevant ainsi la solidarité humaine au rang de crime insupportable. Avant de montrer l'importance de cette solidarité au sein du peuple juif, il est intéressant de chercher en quoi cette solidarité juive est spécifique. En effet, l'entr'aide existe aussi chez la plupart des nations du monde. En quoi cette entraide est-elle spécifique et pour quelle raison est-elle montrée du doigt de la part des nations qui y voient une pratique ségrégationniste ?

DROITS ET DEVOIRS

La justice sociale est fondée sur les droits et les devoirs des citoyens. Dans les systèmes juridiques des pays démocratiques et libéraux on considère que l'homme a des droits, car fondamentalement l'homme est la valeur suprême, alors que dans la Torah c'est Dieu qui est la valeur suprême. En conséquence, l'homme ne saurait revendiquer des droits, il est avant tout un serviteur de Dieu, soumis à des commandements donc à des devoirs qui sont, selon la Tradition, au nombre de 613 (Tariag Mitsvot) dont 248 sont positifs, **Mitsvot 'assé**, « des actions à faire », et 248 négatifs, **Mitsvot lo ta'assé** « des interdictions ».

Il est évident que les devoirs impliquent nécessairement des droits qui consistent à respecter les droits d'autrui et inversement. Par exemple « Tu ne tueras point » signifie que je dois respecter le droit d'autrui à la vie. La différence entre les deux approches se situe au niveau de la conscience individuelle : pour un laïc, le but de la vie est la réalisation de soi par la réussite matérielle et sociale, alors que pour l'homme religieux, la vie n'a de sens que dans la glorification de Dieu par la responsabilité et la conformité de ses actes à la volonté divine. Cependant, même au sein de cette recherche d'une perfection morale, l'homme juif ne renonce pas au confort individuel ni à la réussite matérielle et sociale.

SI TON FRÈRE VIENT À DÉCHOIR

« Si ton frère vient à déchoir, si tu vois chanceler sa fortune, soutiens le n'accepte de sa part ni intérêt ni profit mais crains Dieu et que ton frère vive avec toi » (Lévitique 25,35). Les transactions commerciales sont rédigées au pluriel, mais lorsqu'il s'agit de son prochain en difficulté, l'ordre s'adresse à l'individu au singulier. En effet, l'obligation d'aider son prochain dans la misère est personnelle et s'adresse à chacun de nous à titre individuel. Personne ne peut s'en abstenir en arguant l'existence d'organismes communautaires ou d'institutions caritatives. La Torah impose ce devoir à titre personnel mais elle promet aussi que le bienfaiteur recevra la bénédiction divine dans son labeur et dans toutes ses entreprises (Deutéronome 15,10), comme si la Torah voulait assortir cette Mitsva d'encouragements particuliers et de promesses de récompense, tant elle est difficile à accomplir.

Le présent commandement ne traite pas de charité qui consiste à donner l'aumône et à aider en permanence ceux qui sont dans le besoin. Ici, il s'agit de situations exceptionnelles, celles de personnes qui sont nos frères et qu'il faut aider d'urgence, ainsi que Rachi l'explique : « Tu le soutiendras : ne le laisse pas dépérir jusqu'à ce qu'il tombe et qu'il devienne difficile de le relever mais soutiens-le dès qu'il commence à vaciller. » Rachi ajoute une image pour insister sur l'urgence de l'aide, en disant : À quoi cela ressemble-t-il ? A un fardeau posé sur un âne. Aussi longtemps qu'il est sur l'animal, il suffit d'une seule personne pour l'immobiliser et le maintenir en place. Une fois tombé à terre, cinq personnes ne suffiront pas à le relever. »

Jusqu'à-là rien qui ne puisse soulever l'admiration. Mais les nations acceptent mal cette entraide parce qu'elle ne s'applique qu'entre juifs. En effet cette entraide est assortie d'une condition importante : « Ne prends de lui ni usure ni intérêt...et que ton frère vive avec toi. »

LE PRÊT À INTÉRÊT.

Le prêt à intérêt est interdit entre Juifs mais la Torah permet de prêter de l'argent à un non-juif et d'exiger des intérêts. Voilà ce qui heurte les nations. Il y aurait donc une morale pour les Juifs et une autre pour les non-juifs ! Inconcevable pour le reste de l'humanité d'où l'une des raisons de l'antisémitisme.

La réalité est que les intérêts, que rapporte l'argent sous forme de placement ou de participation, est le moteur de l'économie mondiale. Si un Juif emprunte de l'argent il doit payer des intérêts. Il est donc juste et logique de recevoir des intérêts dans ce système économique. Par contre au sein de la communauté où l'intérêt est banni, il sera interdit de prendre des intérêts. Là réside toute la différence entre le soutien apporté par un Juif à un frère juif. Cette mesure nécessite la crainte de Dieu, car il est difficile à une personne de renoncer à du profit.

Si les Juifs se sont spécialisés dans le prêt à un intérêt à partir du Moyen âge, c'est surtout parce que l'argent était le seul bien qu'ils pouvaient emporter en cas d'expulsion du pays où ils demeuraient ou pour acheter leur tranquillité lorsque les temps étaient à la haine du Juif. Mais surtout aussi parce que le prêt à intérêt est interdit au sein du christianisme et que les autorités royales l'avaient autorisé aux juifs.

UNE LOI DE VIE

« Heureux celui qui agit avec sagesse à l'égard du pauvre. Au jour de la calamité, l'Éternel le sauvera »(Psaume 41,2) Le Midrach introduit le concept d'entraide par ce verset du Psaume, pour encourager à la réalisation de cette difficile Mitsva. En effet, tout homme tient à son argent. Cet argent bien placé peut rapporter beaucoup d'argent. Or la Torah demande à tout homme de venir en aide à son frère en difficulté et cela en renonçant aux bénéfices qu'aurait rapporté cet argent bien placé. C'est la raison des encouragements que la Torah donne au bienfaiteur.

L'un de nos Maîtres, le Ohel Yaakov, explique ainsi le verset « Heureux celui qui agit avec sagesse à l'égard du pauvre. Au jour de la calamité, l'Éternel le sauvera »(Psaume 41,2), en rappelant ce qu'affirme la Tradition, à savoir que le budget annuel est fixé à Roch Hachana pour chaque individu. Celui qui agit avec sagesse en secourant le pauvre, on veille sur lui du ciel pour qu'il ne lui arrive pas de connaître des pertes d'argent pendant cette année-là.

La notion de solidarité remonterait selon le *Tana debe Elyahou* rapporté par le *Hafets Haim* dans son livre *Ahavat hessed* (l'amour de la bienveillance) à l'époque de l'esclavage en pays d'Égypte. Les esclaves hébreux se seraient réunis et auraient scellé un pacte de s'entraider les uns les autres quoiqu'il arrive. C'est grâce à cette alliance de solidarité, *brith chél hessed*, qu'ils auraient mérité d'être délivrés d'Égypte.

Dans le Temple de Jérusalem, il y avait dans l'une de ses dépendances, une chambre dans laquelle les riches venaient déposer leurs dons de manière anonyme à l'intention des pauvres qui s'arrangeaient pour venir discrètement retirer les sommes dont ils avaient besoin, préservant ainsi leur dignité. Le mérite de ces pauvres résidait dans le fait de ne servir que du strict minimum de leurs besoins, pour que les autres pauvres puissent eux aussi pourvoir à leurs besoins.

LA SOLIDARITÉ AU NIVEAU SPIRITUEL.

Selon certains de nos Maîtres, l'interprétation du verset des Psaumes « Heureux celui qui agit avec sagesse » se rapporte à celui qui fuit les tyrans, en leur refusant toute collaboration, et sauve ainsi sa « pauvre âme » d'une perte certaine. C'est le cas de Rabbi Méir Baal Haness qui a refusé de collaborer avec les Romains et dont nous célébrons la Hiloula le 14 Iyar.

Et enfin, selon Rabbi Yirmiah se référant à Rabbi Méir, le verset du Psaume 41 « heureux l'homme qui agit avec sagesse » se rapporte à l'homme qui fait triompher le bon penchant (*yétsér hatov*, l'instinct du bien) sur le mauvais (*yétsér hara'*, l'instinct du mal) . Selon nos Sages, le « mauvais penchant » est qualifié de « riche », car il dispose de nombreux moyens pour inciter l'homme à s'y soumettre pour le satisfaire. Si certaines personnes refusent de venir au secours du pauvre c'est uniquement parce que le *yetser hara'* leur souffle des arguments tels que « il est jeune, il n'a qu'à aller travailler » en parlant du pauvre ou d'autres arguments de ce genre.

La solidarité juive, l'entraide permanente a préservé l'existence du peuple juif face à l'hostilité des nations qui refusent de reconnaître que certains comportements juifs sont aussi la conséquence de leurs attitudes hostiles et qui ont souvent conduit à des tentatives d'extermination du peuple de Dieu. Par amour pour son peuple, Dieu l'a doté de sagesse en lui offrant la Torah.



La Parole du Rav Brand

« Si ton frère devient pauvre, et tend sa main vers toi, tu le soutiendras... et ton frère vivra avec toi. Ne prends pas de lui de Néchekh et de Tarbit [des intérêts qui le mordent et qui augmentent], et tu craindras ton D. Ton argent ne lui prêtera point avec intérêt [qui mord] et tu ne lui prêteras point tes vivres qui t'augmentent. Je suis D-ieu qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte, pour vous donner le pays de Canaan, pour être votre D-ieu » [1].

Du fait que la Torah attache cet interdit à la sortie d'Égypte montre que notre liberté dépend de l'abstinence de prêts avec intérêt. En fait, Ruben qui prête de l'argent à Simon, l'argent appartient à Simon ; bien qu'il le perdît sans avoir commis de faute, il doit le rembourser. Et s'il le prête avec intérêt, tant qu'il ne le rembourse pas, les intérêts augmentent, bien qu'il ne profite plus du prêt. Pris dans un étau, il risque de ne plus pouvoir se libérer. Son esclavage s'est installé de manière sinieuse, et monte à crescendo. Ecrasé, il voit à la fin son prêteur lui prendre ses biens, maison, terrain et meubles. Dépouillé de tout, il risque de finir sa vie comme clochard.

En revanche, l'investissement est permis. Ruben confie son argent à Simon afin qu'il le fasse fructifier, et l'argent reste à Ruben. En cas de bénéfice, Simon rend à Ruben le capital, et en plus, tout ou une partie du bénéfice, selon leurs conventions. S'il n'y a pas de bénéfice, Simon ne rembourse que le capital. Au cas où Simon l'aurait perdu sans qu'il ait commis une faute, il est dispensé de le rembourser ; c'est l'argent de Ruben qui est perdu. Au cas où Simon ne perd pas le capital mais ne réussit pas à le faire fructifier, il ne rembourse que le capital, sans rien ajouter. Il ne devient pas esclave.

Pour l'intérêt des deux, ils peuvent envisager une forme mixte, additionnant prêt sans intérêt et investissement. Exemple : Ruben prête à Simon 500 euros sans intérêt et il lui confie 500 autres euros comme investissement. Si après un temps fixé se trouvent 1500 euros dans la caisse, Simon rembourse 1250 : les 500 du prêt et en plus les 500 de l'investissement avec leur bénéfice de 250. Le 250 de bénéfice généré par les 500 du prêt appartient à Simon. C'est l'argent de Simon qui les avait générés, car il a pris la responsabilité dans le cas d'une perte. Au cas où

après le temps fixé, ne se trouvent dans la caisse que 300 euros, et que 700 se sont perdus sans que Simon aurait commis une faute, il rembourse 650 : les 500 du prêt, et les 150 restant des 500 de l'investissement [2]. Aucun esclavage n'est généré.

L'interdit de prêt avec intérêt ne concerne pas uniquement un prêt au pauvre, mais tout le monde, à condition qu'il soit entre juifs. Les prêts avec intérêt entre juifs et non-juifs sont permis, dans les deux sens. Quant à savoir si les prêts entre non-juifs sont permis, la loi est discutée[3]. Certains rabbanim disent que pour une société anonyme sans responsabilité personnelle il n'est pas interdit d'emprunter avec intérêts (ce qui n'est pas évident pour moi).

De nos jours, l'économie basée sur les prêts bancaires avec intérêt invite les gens à vivre au-dessus de leurs moyens, avec in fine un risque redoublé d'un esclavage. C'est le cas des particuliers qui empruntent, des entreprises et aussi des états, d'autant plus que ces derniers empruntent et prêtent de l'argent virtuel qui n'existe pas. Tous sont endettés, et tous les états ; il me semble que la dette de la France s'élève à 3 000 000 000 000 euros, celle des Etats-Unis à 30 000 000 000 000 dollars... On croit trouver le bonheur et on ferme les yeux des conséquences. En d'autres termes, le monde vit presque dans un système de Ponzi. La caractéristique de ce dernier est qu'il est condamné à terminer avec une faillite, en occurrence celle dans laquelle le monde entier sera embourbé. Après que les riches se sont accaparés les biens des pauvres et les aient rendus clochards et esclaves, ces derniers risquent de se rebeller avec effusion de sang, et voilà l'antithèse de la « libération » de l'Égypte. Le Talmud dit : « tous ceux qui prêtent ou empruntent avec intérêt déclarent [sans le prononcer] : "Moché notre maître était « intelligent » (à comprendre : stupide) et sa Torah est « vraie » (à comprendre : fausse), car s'il savait combien la prise d'intérêt est enrichissante, il ne l'aurait pas prohibée" » [4].

[1] Vayikra, 25, 35-38. [2] Baba Metsia, 68a; 104b.

[3] Baba Metsia, 70b: Tachikh. [4] Baba Metsia, 75b.

Rav Yehiel Brand

NOUVEAU LIVRE

SHALSHELET EDITIONS

DE PESSAH À CHAVOUOT

254 PAGES A4 COULEURS

Pirké Avot
Sefirot
Meguilat Rout
Dessins
Minhaguim
Omer
Halakha
et plein d'autres rubriques



Réponses Enigmes Emor N°338

Enigme 1: Lors des Chéva Brakhot:

Chehakol Bara Likhvodo. **Acher Yatsar** et Haadam

Rebus: Ché / Vache / Abats /
t' / Hotte / thé / Mie / Motte

Enigme 2:
Il est chauve.

Enigmes



Enigme 1 : Quel est le seul homme pour lequel la Torah nous donne la date de sa mort ?

Enigme 2 : Vous ne pouvez utiliser que les chiffres 2 et 7 et l'opération de multiplication. Vous devez obtenir 32. Comment faire ?

Pour aller plus loin...

1) Pour quelle raison (selon une opinion de nos Sages), la Torah met spécifiquement en exergue et relie la Chémitta au Sinaï (au don de la Torah) : 25-12 ?

2) Il est écrit (25-34) : « Oussadé migrache arékhème lo yima'hère ki a'houzate olam hou lahem ». Pour quelle raison, le champ des villes des Léviyim porte-t-il le nom de « migrache » (terrain) ?

3) Que vient nous enseigner (selon une opinion de nos Sages) l'expression : « Vé'heï a'hikha imakh » reliée spécialement à l'interdit de "Ribite" (25-36) ?

4) La Torah garantit (26-3) : « Si dans mes statuts, vous marchez et mes mitsvot, vous gardez (et les faites), alors Hachem vous accordera Ses bérakhot matérielles (26-4 à 13) ; or, n'est-il pas enseigné (Kidouchine 39b) : « Skhar mitsvot béhayé alma léka » ?

5) Dans la liste des bérakhot de Bé'hokotai, seule une lettre du "Alef Beit" est manquante. Quelle est cette lettre, et quelle est la raison de cette omission volontaire (26-3,13) ?

6) À quel moment de l'histoire s'accompliront toutes les bérakhot mentionnées dans notre Sidra ? Quel terme fait allusion à cette période (26-12) ?

Yaacov Guetta

Pour soutenir Shalshelet ou pour dédicacer une parution :

Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert Léilouy Nichmat Esther bat Myriam lebet Darmon

Peut-on prier Arvit dès la Chekia ?

Il ressort des propos du Choul'han Aroukh (233,1) que l'on pourra considérer la période de "Ben Hachemachote" comme étant déjà la nuit pour prier Arvit (même seul).

En effet, la source du C.A provient de Rabénou Yona qui écrit que le Zman de Min'ha se poursuit jusqu'à la Chekia, et que Arvit débute donc à la Chekia [Voir Zva'hime 56a et le Chenot Eliahou (Pirouch Hagra sur Berakhot 4,1)].

De plus, il s'agit ici d'un doute sur une Mitsva d'ordre rabbinique et on pourra donc appliquer le principe de Safek Derabanane Lakoula, (et cela d'autant plus pour Arvit qui de base est "Rechoute") [Menou'hal Ahava T.1 Perek 6,5 (qui précise qu'il ne faut pas faire Arvit à priori avant la Chekia) ; Or Létsion 15,6 p.147 "Veniré" à l'encontre du Michna Beroura 233 et 9 et 11]. Et ainsi était la coutume en Afrique du Nord d'attendre au moins la Chekia pour Arvit [Alé Hadass 5,5 ; Maguen Avot 233,1 ; Emek Yehochoua 6,23 ; Mekor Nééman 2,309 ; Voir aussi le Caf Ha'hayime 233,12 qui écrit qu'ainsi procédait le Arizal].

Toutefois, la coutume dans la plupart des contrées Ashkénazes s'est répandue d'attendre la sortie des étoiles pour démarrer Arvit. [Piské Techouvot 235,1 note 5].

Et il s'agit d'une bonne mesure de rigueur, recommandée à suivre aussi pour les Séfaradim [Ben Ich 'Hai Vayakhel ot ; Chout Ich Matsliach T.1 p.55,3 ; Mekor Neeman 2,309 (qui écrit toutefois qu'il sera préférable de faire Arvit à la Chekia que de s'appuyer sur la koula de Chomer ou du Minyan Kavoua)].

Il convient toutefois de noter que la plupart des décisionnaires s'accordent à dire qu'il est préférable de prier au Plag avec Minyan que prier seul à la nuit [Chaar Hatsiyoun 235,16 ; Igrot Moché 2,60 (qui écrivent que cela concerne uniquement le cas où on fait Min'ha avant le Plag, mais du Beth Yossef 333/335 il en ressort qu'il n'y a pas de différence. Voir aussi le Or Létsion 15,6 et Halakha Beroura 235,4. Aussi, ceux qui suivent le Gra devront privilégier Arvit à la nuit, même si l'on a prié Min'ha avant le Plag. Aussi, celui qui prie seul ne pourra pas faire Arvit au Plag même s'il a prié Min'ha avant le Plag, si ce n'est en cas de force majeure [Kitsour Choulhan Aroukh (Gantsfried) 70,1 ; Michna Beroura 333,11 ; Or Létsion 15,6]. En effet, comme mentionné dans la Halakha précédente, la coutume s'est répandue comme l'opinion des Sages et l'indulgence de prier au Plag s'est répandue en raison de la difficulté de réunir de nouveau un Minyan à la nuit. C'est pourquoi celui qui prie seul devra attendre à priori la nuit (Caf Ha'haïm 235,10) et à défaut, la Chekia.

De plus, il convient de préciser qu'on ne pourra en aucun cas faire Arvit avant le Plag, et même à posteriori il faudra recommencer, et même s'il s'agit d'un Tsihour [Michna Beroura 263,54 ; Halakha Beroura 233,5 note 8 à l'encontre du Minhag rapporté et justifié par le Troumat Hadechen siman 1 et le Chemech Oumaguen T.2 siman 33].

David Cohen

Les Rois I

Si la Torah n'en parle pas explicitement, il semblerait qu'à l'époque de nos ancêtres, lorsque le roi d'Israël venait à disparaître, son premier fils prenait la relève. On peut voir ainsi Chaoul sermonner Yonathan, son fils aîné, à cause de son amitié avec David. Chaoul savait qu'il y avait de fortes chances que ce dernier supplante son héritier, raison pour laquelle il ne voyait pas d'un très bon œil leur fraternité. L'avenir, comme nous le savons maintenant, lui donnera raison. David occupera le trône d'Israël près de 33 ans.

Toutefois, dans le cas de David, la succession est à la fois plus simple et plus complexe. Plus simple dans la mesure où D.ieu lui a assuré la pérennité de sa dynastie. Plus complexe puisqu'Amnon, premier né de David, fut assassiné par Avchalom, troisième fils de David. Avchalom périt lui aussi quelque

temps plus tard, alors qu'il orchestrait un coup d'état pour renverser son père. Si on suit la logique évoquée plus haut, la couronne aurait donc dû échoir à Kileav, deuxième fils de David.

Mais c'était sans compter la prophétie de Nathan : c'est Chelomo, fruit de l'union (légitime) entre David et Bath-Chéva, qui est destiné à gouverner le peuple et construire le Beth Hamikdash. Naturellement, cette annonce en aura surpris plus d'un, car d'une part, Chelomo faisait partie des derniers enfants de David, et d'autre part, la relation de ses parents était encore décriée par certains !

Tout ceci a très certainement favorisé l'intervention d'Adoniya, quatrième fils de David. Celui-ci va profiter de l'isolement de son père à la fin de sa vie (nous aborderons ce sujet la semaine prochaine) pour s'autoproclamer roi d'Israël. Il ralliera à sa cause des anciens proches de son père, visages

Jeu de mots

Le comble au tackwondo, c'est de perdre aux points.

Devinettes

- 1) Quel mot la Torah emploie dans la paracha pour signifier « année » ? (Rachi, 25-29)
- 2) Comment le Beth Hamikdash est-il appelé dans la paracha ? (Rachi, 26-11)
- 3) D'où voit-on dans la paracha le principe de « avéra goréret avéra » (une faute en

entraîne une autre) ? (Rachi, 26-14)

4) Qu'est-ce que la « hadahate » ? (Rachi, 26-16)

5) « Je me souviens de l'alliance avec Yaacov, Yts'hak, ainsi que celle faite avec Avraham ».

Pourquoi les patriarches ne sont-ils pas mentionnés dans l'ordre chronologique ? (Rachi, 26-42)

Réponses aux questions

1) Afin de prouver l'origine entièrement divine de la Torah. En effet, Hachem garantit que la récolte de la 6^{ème} année sera si abondante qu'elle couvrira les besoins alimentaires de tout le peuple pendant 3 ans (25-21). Si la Chémitha avait été inventée par un homme (tel que Moché), celui-ci aurait-il pris le risque de faire une telle prédiction ? Seul D... peut faire cette promesse ! (Hatam Sofer)

2) Les "Sofei Tévote" des termes : « Oussadé migrache arékhème » (hé-chine-même) forment le nom de Moché ; ceci afin de faire allusion au fait que Moché vit par "Roua'h Hakodech" que son fils Guerchome rentrera en Israël et recevra une part dans l'héritage des Léviyim. Remez Ladavar : l'anagramme hébraïque du mot « migrache » ("terrain") est : « Guerchome ».

Quant à Moché, ce dernier (ne rentrant pas en Israël) fut privé de cette part de terrain accordée au Léviyim. Remez Ladavar : le mot « migrache » (terrain) est apparenté au mot « mégouraché » signifiant « renvoyé » (Moché fut en effet repoussé, exclu de cette part de "migrache"). ("Kovets Pirouchim Mochav Zékénim mibaalei Hatossefot", p.409)

3) Nos sages enseignent (Chémot Rabba 31, Pirké Dérabbi Eliezer 33) : « Celui qui prête avec intérêt de l'argent à son frère juif, ne se lèvera pas lors de la résurrection des morts ! » Remez Ladavar : Si tu veux avoir le mérite de te lever lors de la résurrection des morts, et voir alors "ton frère juif vivre avec toi éternellement" (autrement dit : « vé'hei a'hikha imakh »), alors respecte cet interdit : « Al tika'h néchekh vétarbite ("ne prends de lui ni intérêt ni usure"). (Na'hal Eitan)

4) Ce principe ("le salaire des mitsvot n'est pas perçu dans ce monde, mais dans le monde futur") n'est valable que pour le « ya'hid » du

Klal Israël (c'est-à-dire pour "chaque particulier" ayant fait les mitsvot) et non pour un tsihour.

En effet, lorsqu'une assemblée ou une communauté juive s'unit pour accomplir une mitsva (quelle qu'elle soit), Hachem promet à chaque membre de ce tsihour, d'obtenir une récompense, même dans ce monde ! Preuve à l'appui : C'est seulement dans le deuxième Pérek (et non dans le premier chapitre) du Chéma Israël, ou l'injonction de faire les mitsvot est au pluriel ("véhaya ime chamoa tichméou"), que Hachem promet des récompenses dans ce monde ("vénatati métar artsékème..."), idem dans la Sidra de Bé'hokotai ou les verbes (rattachés aux Béné Israël) sont au pluriel ("ime bé'hokotai télékhou ... vénatati guichmékhème bé'tame"). (Responsa du Rachba)

5) Seule la lettre "Samekh" manque. Ceci vient nous enseigner que toutes les bérakhot de Bé'hokotai ne nous seront données par Hachem qu'à condition : "Al tenaye" (c'est-à-dire, que ces bérakhot de notre Sidra sont conditionnelles, elles dépendent toutes de notre respect des mitsvot), sauf la "Birkate Cohanim" ("Bérakha méchouléchéte" faite par les Cohanim lors de la répétition de la Amida, et étant composée de 60 lettres, d'où l'omission volontaire de la lettre "Samekh" ayant pour guématria 60) qui nous est donnée par Hachem (à travers les Cohanim) sans condition (même si nous ne sommes pas spécialement méritants) ! (Ilida, Dévach Léfi, Maarékhète 30, ote 9)

6) Il est écrit (26-12) : « Véhitehalakhti bétokhékhème véhayiti lakhème lélokim véatème tihyou li léame ». Le terme «véhitehalakhti» a la même guématria que l'expression « yéhé limote hamachia'h » : (876). ("Séfer Guématriote" de Rabbi Yéhouda Hé'hassid, selon l'opinion du Ramban)

familiers aux yeux du peuple, mais qui étaient tombés en disgrâce. Il parvint ainsi à convaincre son cousin Yoav, ancien général en chef des armées, et Eviathar, jadis Cohen Gadol, de soutenir son parti. Pour comprendre l'origine des velléités d'Adoniya, certains commentateurs expliquent que Kileav n'était plus de ce monde au moment des faits. Il y a donc fort à parier qu'en voyant les derniers jours de son père arriver, Adoniya a estimé que le trône lui revenait de droit, étant le plus âgé de ses frères encore en vie. Une question néanmoins demeure : nombreux sont ceux qui ont essayé de contrarier les projets de David et ils ont eu des problèmes ! Son propre frère, Avchalom, a échoué malgré le soutien et l'amour de la quasi-totalité du peuple, ce qui est loin d'être le cas d'Adoniya. Quelle folie s'est emparée de lui pour qu'il pense avoir plus de chance ?

Yehiel Allouche

A La Rencontre De Nos Sages

Rabbi Chimon Chalom Kalisch L'Admor d'Amchinov

Rabbi Chimon Chalom Kalisch est né en 1883 de Rabbi Mena'hem, Admor d'Amchinov.

Dès son enfance, il manifesta une grande intelligence et un cœur rempli de bonté. Son père lui disait souvent : « Chimoli, mon fils, la 'Hassidout tient sur trois principes : l'amour de D.ieu, l'amour de la Torah et l'amour d'Israël. » Et effectivement, Rabbi Chimoli voyait dans ces principes les lignes directrices de sa vie, et s'efforçait de tout son pouvoir de les acquérir et d'en faire une partie intégrante de lui-même. Dans son enfance, il se promenait dans le Beth Hamidrach de son père, et bavardait avec les 'Hassidim qui venaient le trouver pour lui demander de l'aide. Il leur parlait au cœur, les encourageait, et prenait soin de leur donner à manger et à boire et de leur trouver un endroit où dormir.

Plus tard, il épousa la fille de Rabbi Yechaya Kalisch de Peschisha, son oncle. Chez son beau-père, il se perfectionna dans la Torah et la 'Hassidout au point de devenir un grand dirigeant 'hassidique.

Après la mort de son père, il hérita d'une partie de ses 'Hassidim. Il s'installa à Otobotsk, près de Varsovie, et dirigea sa communauté avec un grand amour. Ses 'Hassidim lui achetèrent une villa dans la forêt, et son Beth Hamidrach était toujours rempli de Juifs qui venaient lui demander conseil. Le Rabbi s'y connaissait bien dans le commerce et l'industrie,

et de grands industriels venaient le trouver pour lui demander conseil sur leurs affaires.

Sa noble prestance, sa longue barbe, son visage agréable et souriant faisaient une impression profonde sur ceux qui le voyaient. Il se conduisait avec une extrême simplicité qui lui fit gagner le cœur des masses d'Israël. Il ne voyait en chacun que le bien qui était en lui. Aux yeux du Rabbi, personne n'était foncièrement mauvais, il n'y avait que des gens malheureux et amers, et ils étaient dignes d'une grande pitié. Chez le tsadik d'Amchinov, quiconque avait des malheurs trouvait refuge.

Pendant près de trente ans, le Rabbi dirigea le Beth Hamidrach d'Otobotsk vers lequel des foules se pressaient pendant le Chabat et les fêtes. Les discours qu'il prononçait devant les 'Hassidim manifestaient son grand amour pour chaque Juif.

En 1934, il partit en Erets Israël où il resta plus d'un an. À son retour en Pologne, il ne tarissait pas d'éloges sur la Terre sainte, et avait l'habitude de dire : « Je suis un Juif d'Erets Israël ». Il s'apprêtait à s'y installer, mais la Deuxième guerre mondiale éclata et le Rabbi dut s'enfuir de Varsovie. Il se réfugia d'abord en Lituanie, le centre des mitnagdim. Mais il se passa quelque chose de surprenant : les mitnagdim eux aussi se mirent à lui rendre visite et à lui demander ses conseils et ses bénédictions. Ils voyaient un Rabbi 'hassidique pour la première fois de leur vie, et ils étaient impressionnés par l'éclat de son visage et sa façon de vivre. Beaucoup s'attachèrent à lui et devinrent des fidèles.

De Lituanie, il erra jusqu'au Japon et de là atteignit

Shanghai (Chine), où il resta pendant toute la guerre. Dans l'exil de Shanghai, le Rabbi se révéla dans toute sa splendeur et dans toute la bonté de son cœur. Sa maison était grande ouverte à tout un chacun. Autour de lui se rassemblaient tous les élèves de yéchiva qui avaient réussi à s'enfuir. Il s'occupait des réfugiés avec un grand dévouement, leur fournissait de la nourriture et les empêchait de désespérer en leur rappelant que le salut vient en un clin d'œil. Grâce à ses bonnes actions, beaucoup échappèrent effectivement à la destruction.

Après la guerre, il arriva sans encombre aux États-Unis. Ses 'Hassidim lui achetèrent une maison dans le quartier de Borough Park, et il ouvrit de nouveau le Beth Hamidrach, cette fois-ci en terre américaine. Là aussi il fit de nombreux 'Hassidim. Beaucoup de gens venaient chez lui, et il en détournait beaucoup de la faute. Des profanateurs du Chabat se mirent à l'observer grâce à lui. Il construisit des Talmud Torah et des mikvaot, il participa à beaucoup de réunions pour renforcer la pratique des mitsvot et la vie juive.

En 1954, il décida définitivement que sa place était en Erets Israël, où ses 'Hassidim l'attendaient avec impatience. Il acheta un billet et prépara son départ, mais il tomba soudain malade. Son âme sortit en sainteté et en pureté. Ses 'Hassidim transportèrent son corps en Erets Israël et l'enterrèrent à Tibériade. Il laissa un fils unique, Rabbi Meïr Kalisch, qui s'installa à Jérusalem, et fonda la yéchiva « Chem Olam » à la mémoire de son illustre père.

David Lasry

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

Or Letsion

L'éducation (1)

Dans la Torah, il est écrit que "les conceptions du cœur de l'homme sont imparfaites dès son enfance" (Béréchit 8,21). Autrement dit, les mauvaises inclinations existent chez l'homme depuis le début et sont enracinées en lui. Ceci implique que si l'enfant ne reçoit pas d'éducation dès son plus jeune âge, il grandira en étant un être sauvage, rempli de désirs et de passions pour des choses nuisibles. Toutefois, s'il est éduqué tôt et qu'il grandit dans la Torah et la crainte du Ciel, cela lui donnera un chemin de vie tracé, même jusqu'à un âge avancé, comme le dit Michlé (22,6) "Donne au jeune homme de bonnes habitudes dès le début de sa carrière ; même avancé en âge, il ne s'en écartera point". La direction que l'on donne à un enfant, qu'elle soit bonne ou mauvaise, ce sera celle qu'il suivra et, il lui sera difficile de s'en écarter.

Nos sages (Brakhot 48a) relatent une anecdote selon laquelle Abbayé et Rava, encore enfants, étaient assis devant Rabba. Ce dernier leur a posé la question suivante : A qui adresse-t-on nos bénédictions ? Les deux enfants ont répondu que c'est à Hachem le Tout Puissant et Miséricordieux. Rabba leur a ensuite

demandé : Où réside-t-il ? Rava a désigné le plafond, tandis qu'Abbayé est sorti de la pièce et a montré le ciel. Rabba leur a alors prédit qu'ils deviendraient tous les deux des Sages. Cela illustre bien le dicton populaire, selon lequel "une course se reconnaît dès sa floraison", c'est-à-dire que l'on peut déterminer qui deviendra une "grande personne" dès son plus jeune âge. Si l'enfant est attiré par la Torah et la crainte de D., il est fort probable que cela se prolongera tout au long de sa vie, mais s'il en est autrement, les résultats seront tout aussi différents.

Un disciple du Rav Bentsion Abba Chaoul lui a raconté l'histoire d'un homme qui était venu le consulter concernant son fils qui refusait de porter la kippa. Après enquête, il est apparu que le père avait tardé à lui en mettre une sur la tête. Cela montre l'importance de prendre soin des enfants dès leur plus jeune âge, de surveiller leurs fréquentations, leurs habitudes etc. Il est également important d'éduquer les filles de manière à ce qu'elles souhaitent épouser un sage en Torah qu'elles soutiendront dans leur quotidien. Lorsqu'un parent voit son fils étudier la Torah, il doit lui témoigner de l'amour pour cela. Ainsi, l'enfant appréciera la valeur de la Torah et sera motivé à persévérer.

(Or Letsion II&M p.188-189)

Yonathan Haik

La Question

La paracha de Bé'houkotai nous rapporte les différentes malédictions susceptibles de s'abattre sur Israël en cas de non-respect de la Torah. Une de ces malédictions est directement liée à un sujet abordé dans la première paracha, la paracha Behar, au sujet de la chemita, où tous les 7 ans la terre d'Israël doit être laissée en jachère.

La Torah prévient qu'Israël sera alors exilé et que la terre en pleine désolation sera livrée à nos ennemis. Ainsi, le verset nous dit : "alors la terre agréera ses repos".

Cependant, lorsque la terre d'Israël est occupée par les nations, celles-ci essaient tout de même de s'évertuer à travailler la terre. Dès lors, en quoi l'exil des enfants d'Israël peut-il être à même de laisser la terre se reposer ?

Le Zé'ra Chimchon répond :

Le Talmud dans Guévin nous décrit les montagnes de Judée comme comportant un nombre vertigineux de villes

toutes peuplées de centaines de milliers d'habitants.

Et la guemara de s'étonner comment une si petite montagne pouvait-elle abriter une telle population ? Et de répondre, que la terre d'Israël est appelée la terre du cerf.

Ainsi, à l'image du cerf qui une fois dépecé se retrouve avec une peau ayant perdu de son élasticité et ne pouvant plus recouvrir l'intégralité du corps, ainsi Erets Israël se contracte également sur elle-même lorsque celle-ci se retrouve dénuée de sa population naturelle, la nation d'Israël.

(Ceci expliquant la désolation de la terre d'Israël lorsqu'Israël ne s'y trouve pas, et également pourquoi le premier signe annonciateur du retour d'Israël sur sa terre est que la terre redonne ses fruits).

Ainsi, puisque la terre d'Israël se rétracte sur elle-même, la majeure partie de sa surface se retrouve non exposée et peut donc enfin jouir du repos dont elle fut privée les années de chemita non respectées.

G.N.

Rébus



Nous lisons ce chabbat le 5^{ème} pérek des Pirké Avot. La 4^{ème} Michna de ce chapitre nous enseigne que Hachem frappa les Égyptiens de dix plaies. Certains demandent pourquoi Hachem a-t-il eu besoin d'infliger différentes plaies jusqu'à la dixième ? Qu'il prolonge la plaie du sang jusqu'à ce que Paro se soumette !

Répondons par une parabole :

Deux hommes se trouvèrent en chemin. Le premier tomba sur un trésor de 10000 pièces d'or et fut très

heureux. Le second, ayant pris un autre parcours trouva 1000 pièces d'or, et s'en réjouit. Puis, il découvrit à 9 autres reprises le même butin jusqu'à récolter 10000 pièces d'or. Tout compte fait, quelle est la différence entre ces deux hommes ? Le premier n'éprouva qu'une seule joie tandis que le second en ressentit 10 !

Il en est de même pour les Béné Israël. Leur plaisir se renouvela à 10 reprises en voyant la main puissante de Hachem. Si la plaie du sang s'était

prolongée, cette satisfaction n'aurait été ressentie qu'une seule fois.

Ainsi, il est facile de devenir obsédé par la recherche de la richesse et de la prospérité, souvent au point de perdre de vue l'objectif initial. Parfois, cette quête peut sembler être une tâche difficile et fastidieuse, mais il est important de se rappeler que chaque petit succès est une occasion de célébrer et de savourer la joie.

Ethan Ktourza



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Un beau jour, alors qu'Ichai vient de s'installer dans un bus pour un long trajet, un homme que nous appellerons Nahman, vient prendre place à côté de lui et dégage immédiatement son téléphone. Bien qu'Ichai ne veuille pas spécialement écouter les coups de fil de son voisin, il se retrouve malgré lui obligé de le faire. Nahman téléphone à un syndic et leur explique qu'il est jardinier et leur demande donc s'ils auraient besoin de ses services. La personne lui répond gentiment qu'ils ont déjà un excellent jardinier et ne sont donc pas intéressés puis raccroche rapidement. Il appelle donc un second syndic à qui il pose la même question mais là encore, on lui répond qu'ils ont déjà un homme à leur service. Nahman ne raccroche pas immédiatement et leur demande gentiment s'ils sont vraiment contents de son travail mais on lui répond qu'il s'agit là d'un vrai professionnel et qu'il serait difficile de faire aussi bien. Nahman ne semble pas se décourager et appelle un troisième syndic et comme vous l'avez compris, on lui explique de nouveau qu'ils n'ont pas besoin de ses services puisqu'ils ont sûrement le meilleur jardinier d'Israël. Ichai a mal au cœur pour son voisin qui semble avoir du mal à se trouver une Parnassa, il lui déclare donc gentiment qu'il vient d'emménager dans un nouvel appartement et qu'il est presque sûr que le syndic n'a pas encore missionné un jardinier. Il lui propose de les appeler immédiatement afin de s'assurer un petit emploi. Mais à ce moment-là, Nahman lui répond quelque chose qui le fait tomber des nues. Son voisin lui explique gentiment qu'il voudrait bien l'aider mais n'a vraiment pas le temps car il est surchargé de travail. Ichai ne comprend plus rien et lui demande donc des explications. Nahman se voit obligé de lui dévoiler un douloureux secret. Effectivement, il travaille à longueur de journée dans des résidences à travers le pays mais malgré ses heures passées au soleil ou sous la pluie pour les habitants de ses immeubles, personne ne fait attention à lui et aucun ne lui fait jamais un compliment sur son travail. Au maximum, on lui lance un petit bonjour ou on lui souhaite une bonne journée mais sans vraiment y mettre le cœur. Les syndicats qu'il vient d'appeler sont en vérité ses propres clients et en se faisant passer pour quelqu'un d'autre, il espérait entendre un peu de compliments sur son travail. C'est pourquoi, lors de ses longs déplacements, il les appelle de temps en temps afin de se remonter un peu le moral. On peut apprendre de là une magnifique leçon : l'importance de complimenter chacun de nos frères juifs et encore plus nos femmes et enfants dans n'importe quel domaine. Chacun d'entre nous a besoin d'encouragement dans ce qu'il fait ou tout simplement d'un mot gentil qui fait toujours plaisir. Le Zohar écrit que de la même manière que nous connaissons la gravité d'une mauvaise parole, ainsi est la grandeur d'un mot gentil, encore plus envers nos conjoints. Mais on peut tout de même se poser une question : Nahman a-t-il le droit de prendre du temps à chacun de ses employeurs juste pour son propre bien-être ? Qu'en dites-vous ?

La Guemara Ketouvt (121b) apprend du verset (Béréchit 49,12) qu'il est préférable de sourire à son ami plutôt que de lui servir un bon verre de lait. Le Saba de Slabodka explique qu'on peut s'imaginer un homme marchant dans le froid sibérien transit par le vent gelé qui pénètre jusqu'à ses os et que vient en face de lui son ami avec un café chaud pour le lui offrir, combien ceci le réconfortera. Pareil, une personne errant depuis de longues heures dans un désert brûlant et qu'une connaissance vient lui apporter un bon verre de lait frais, oh combien ceci lui fera plaisir. Mais malgré tout cela, Rabbi Yo'hanan nous enseigne dans cette fameuse Guemara qu'un sourire vaut bien plus cher, car il n'existe personne sur terre qui n'a pas besoin d'un sourire ou bien d'un mot doux ou accueillant bien plus que ce dont on pourrait avoir besoin d'un verre de lait. Le Rav Zilberstein nous enseigne donc que si les responsables des syndicats savaient combien leur mot gentil faisait du bien, même sans intention d'en donner, il est évident qu'ils seraient d'accord de perdre ces quelques secondes. Et de la même manière que tout un chacun serait prêt à abreuver son ami assoiffé, ainsi chacun est disponible pour encourager son frère juif. Et de la même manière que le Choul'han Aroukh (O"H 14,4) écrit qu'il est permis d'utiliser le Talit de son ami sans permission puisqu'il est logique de penser qu'il ferait plaisir au propriétaire que son ami fasse une Mitsva grâce à lui, il est tout aussi logique de penser que cela fera plaisir au responsable du syndic que son jardinier se réconforte grâce à ces quelques secondes. En conclusion, il est logique de penser que Nahman n'a aucunement fauté en agissant ainsi puisque tout juif serait d'accord de perdre quelques instants pour réconforter son prochain.

(Tiré du livre Véaarév Na tome 4, page 122)

Halm Bellity

Comprendre Rachi

« Si dans Mes lois vous marchez... » (26/3)

Rachi écrit : « Que vous êtes amal (peinés) dans l'étude de la Torah »

« Je placerai Mon Michkan (Beth Hamikdash, Rachi) parmi vous et Mon esprit ne sera pas dégoûté (racine « gueila ») de vous » (26/11)

Rachi explique que le terme « gueila » traduit une notion de « rejet » et Rachi ramène comme preuve la lamentation de David haMélekh sur la mort de Chaoul « car là-bas n'igual le bouclier des forts » (Chmouël 2/1,21). Et Rachi d'expliquer que les soldats avaient l'habitude d'enduire leur bouclier en cuir avec du suif cuit afin de faire glisser sur sa surface le coup de flèche ou de lance pour qu'elles ne transpercent par le cuir. Ainsi, David haMélekh dit donc comment son bouclier ne l'a pas protégé, comme si son bouclier n'acceptait pas l'enduit et qu'il le rejetait 'nigual'.

Le Ramban demande sur Rachi : Il ressort de Rachi que la Torah nous dit que si on étudie la Torah avec beaucoup d'effort, alors le Beth Hamikdash sera reconstruit et Hachem ne sera pas dégoûté de nous.

Mais cette dernière chose est étonnante car nous parlons du cas où on fait les mitsvot, on est amal dans l'étude de la Torah, qu'on accomplit la volonté de Hachem. Alors quel est le sens de dire que Hachem ne nous prendra pas en dégoût ? C'est évident ! Dans cette configuration, pourquoi y aurait-il lieu de penser que nous sommes dégoûtants envers Hachem ? Voilà dans la suite de la paracha, dans la configuration où on n'étudie pas la Torah : « Et pourtant même quand ils étaient dans le pays de leurs ennemis, Je ne les ai pas méprisés et ne les ai pas pris en dégoût (guéaltim) pour les anéantir... » (26/44) Ainsi, le Ramban demande : si même dans la configuration où on n'étudie pas la Torah qui provoquera de terribles malédictions, Hachem dit « Je ne vous prends pas en dégoût », alors c'est d'une évidence astronomique que dans la configuration où on étudie la Torah qui amènera une abondance de bénédictions que Hachem ne nous prendra pas en dégoût ! ?

Le Béer Bessadé explique Rachi ainsi :

Rachi commence par dire que l'on parle du Beth Hamikdash car le verbe employé est « Je placerai », cela sous-entend qu'il ne manque juste à être placé, c'est donc le troisième Beth Hamikdash où Hachem le fera descendre du ciel déjà prêt et qu'il ne manquait qu'à être placé. Mais une interrogation effrayante pourrait se poser : puisque ce troisième Beth Hamikdash sera l'œuvre de Hachem, il sera donc indestructible. Par conséquent, sans le cas où 'halila les bnei Israël fautaient, la colère de Hachem ne pourrait pas s'abattre sur ce Beth Hamikdash. Ce dernier ne pouvant servir de fusible, cela serait très grave pour les bnei Israël. Ainsi, le passouk vient immédiatement nous rassurer en disant que cette situation n'arrivera pas, Hachem ne nous prendra plus jamais en dégoût car lorsque le troisième Beth Hamikdash descendra du ciel, en parallèle, Hachem nous enlèvera notre cœur de pierre et on ne fautera plus.

On pourrait proposer la réponse suivante : Rachi s'allonge pour prouver que le fond du terme

« gueila » n'est pas le dégoût mais plutôt un rejet pour justement résoudre la question du Ramban. En effet, un rejet est relatif : si la personne est déjà loin en terre ennemie et on lui annonce qu'on va encore la rejeter, c'est gravissime. Mais si la personne est toute proche et qu'on lui annonce un rejet, ce n'est pas forcément très grave.

De plus, Rachi parle d'une proximité telle que l'enduit sur un bouclier, c'est être complètement davouk (collé) pour ne former qu'un. Par conséquent, dans ce contexte, lorsqu'on dit «rejet», cela veut dire toujours « très proche mais juste pas collé », à l'image de l'enduit qui ne se colle pas au bouclier, qui ne le pénètre pas mais qui reste tout de même posé à la surface.

Dans le bouclier, on dit que c'est l'enduit qui n'arrive pas à se coller, c'est-à-dire que l'enduit n'a pas les caractéristiques et les propriétés pour s'attacher et se coller au bouclier. Par conséquent, lorsque Hachem dit « Par l'effort dans l'étude de la Torah, Je ne vous rejetterai pas », cela signifie que le amal haTorah vous donnera les caractéristiques et vous procurera les propriétés pour être complètement davouk (attachés et collés) à Hachem.

Ainsi, bien que ce soit le même terme, ce n'est pas du tout la même problématique. En effet : Selon la configuration de la non-étude de la Torah qui a pour conséquence un déferlement de malédictions, ainsi, se trouvant dans l'oppression et la persécution en terre ennemie, dans ce contexte, dire « Je vous rejette » signifierait l'extermination. Ainsi, la problématique est l'extermination ou pas et le passouk vient dire que Hachem dit « Je ne vous exterminerai jamais... Je ne vous rejetterai pas au point de vous anéantir... » (26/44)

Selon la configuration du amal dans l'étude de la Torah qui a pour conséquence une profusion de brakhot, ainsi, se trouvant en Erets Israël en paix, dans l'abondance, avec la présence du Beth Hamikdash, dans ce contexte, dire « Je vous rejette » signifie « ne pas être collé totalement à Hachem ». Ainsi, la problématique est ce que l'on mériterait d'être davouk à Hachem ou pas, ce qui est une question légitime car être très proche de Hachem est un mérite immense qu'on pourrait penser inaccessible pour un humain bien qu'on respecte les mitsvot et amal haTorah. Mais finalement, nous ne sommes que des êtres humains et donc qui sommes-nous pour pouvoir ne serait-ce que s'approcher du Maître du monde, le Roi des rois, Hakadoch Baroukh Hou ? ! Ainsi, le passouk vient nous apprendre ce 'hidouch extraordinaire que par le amal haTorah, on mérite non seulement de s'approcher de Hachem mais même être davouk à la Chekhina tel l'enduit sur un bouclier.

« Et lorsque tu regardes bien, tu verras que la vraie perfection c'est d'être davouk à Hachem... Il n'y a que cela qui est bien, et en dehors de cela, tout ce que les gens pensent que c'est bien n'est en réalité que du vent et futilité trompeurs » « L'homme n'a été créé que pour se délecter de Hachem et de profiter de la splendeur de la Chekhina, que c'est la vraie jouissance et le plus grand délice parmi tous les délices que l'on pourrait trouver » (Messilat Yécharim 1)

Mordekhai Zerbib



Behar, Béhoukotai (265)

Behar

(ינדר ה' אל משה בְּהַר סִינַי (כה. א)

L'Eternel parla à Moché au mont Sinaï (25. 1)

Notre Paracha est appelée **Behar**, en référence au premier verset qui précise qu'Hachem parla à Moshé Rabénou "**Béhar Sinaï, sur le mont Sinaï**". Il lui enseigna les lois de la Shémitta, la 7ème année du cycle de la terre où on devait abandonner nos champs et se consacrer entièrement au service divin, sans se préoccuper de savoir comment nous pourrions subsister pendant la 8ème et le début de la 9ème année. Le **Midrach** bien connu demande : Quel rapport entre la Chémitta et le Har Sinaï ? En effet, toute la Thora a été donnée au Har Sinaï et pourtant, ce n'est pas précisé dans les versets avant chaque enseignement ! Le Midrash répond que cela vient nous apprendre que de la même façon que tous les détails des lois de la Chémitta ont été dit au Har Sinaï, c'en est ainsi pour les détails de chaque loi de la Thora. Le fameux élève du **Ari Zal**, le **Rav Haïm Vittal**, donne une explication intéressante. On aurait pu penser qu'un homme doit absolument se consacrer vingt-quatre heures sur vingt-quatre corps et âme pour Hachem, se séparer de ce monde-ci et ne pas travailler, et rester toute sa vie au Beth Hamidrach. Il est bien sûr évident que ceux qui consacrent toute leur vie à l'étude sont dignes de louanges interminables, mais on apprend de la Chémitta que même celui qui travaille à la sueur de son front peut et doit atteindre des sommets spirituels s'il agit selon le mode d'emploi donné pour la Chémitta: Il travaillera six ans pour se consacrer totalement la 7ème année à l'étude, il travaillera six jours et il profitera du Shabbat pour se rapprocher d'Hachem, et enfin, il travaillera 6 heures pour ensuite aller étudier et participer à un cours de Thora. Ainsi, l'étude devient le joyau de la journée qui éclaire notre existence. Comme l'explique **Rabbi Yéhoua HaLévi** dans le **Couzari**, la Thora est le fruit de la journée, et nous ne devons pas oublier que même le plus grand arbre n'a été planté et n'a d'intérêt que pour ses fruits.

וְקִדַּשְׁתֶּם אֶת שְׁנַת הַמַּשִּׁים שָׁנָה וּקְרַאתֶם דְּרוֹר בְּאֶרֶץ לְכָל יִשְׂרָאֵל
« Vous proclamerez dans le pays la liberté pour tous ceux qui l'habitent » (25,10)

Le **Pné Yéhochoua** pose la question : Pourquoi le verset dit-il « **Pour tous ceux qui l'habitent** », alors que pendant le *Yovel* seuls les esclaves sont libérés, et non « **Tous ceux qui l'habitent** » ? Il répond que nos Sages (Guémara Kidouchin 20a)

disent : Quiconque acquiert un esclave, c'est comme s'il acquerrait un maître. Comme il en est ainsi, pendant l'année du *Yovel*, il n'y a pas que les esclaves qui sont libérés, mais aussi leurs maîtres, qui en réalité sont des serviteurs de leurs 'maîtres' les esclaves. D'une manière allusive cela témoigne que pour toute personne (maître ou esclave), il n'y a qu'un ou deux *Yovel* pendant la durée de sa vie. Cela nous aide à réaliser à quel point notre passage sur terre est court, et qu'il faut en faire le meilleur usage pour notre éternité, où tous les juifs seront rassemblés et libérés des contraintes de ce monde.

וְאִישׁ כִּי לֹא יִהְיֶה לוֹ גֹּאֵל וְהָשִׁיגָה יָדוֹ וּמָצָא כָרִי גֹאֲלָתוֹ (כה. כו)
« Lorsqu'un homme n'aura personne pour le racheter, et qu'il trouve de quoi se racheter » (25,26)
Le **Hatam Sofer** commente : Cela signifie que celui qui s'imagine réellement qu'aucun homme ne peut le racheter et qui s'en remet entièrement à Hachem peut être certain qu'il trouvera finalement la délivrance. Le **Rav Eliméléh Biderman** explique: Sachons que c'est précisément le fait de se sentir dépendant d'Hachem et de penser que 'Sans Ton aide aucune délivrance n'est possible' qui apporte la bénédiction. Lorsqu'un homme ressent réellement que personne n'est en mesure de l'aider, Hachem le délivre de toutes ses épreuves.

Béhoukotai

אם בְּחֻקֹּתַי תֵּלְכוּ (כו. ג)

Si vous allez dans Mes Lois (26. 3)

La **Paracha Béhoukotai** commence par l'ordre de « **Im bé'houkotai télékhou**, **אם בחוקותי תלכו** ». Hachem nous promet que si nous « Allons dans Ses lois », alors Il nous enverra toutes Ses bénédictions. Dans le cas contraire *rh"l*, les nombreuses malédictions énumérées dans la paracha nous toucheront. **Rachi** donne ici son fameux commentaire selon lequel « **les Lois** » évoquées dans le verset font allusion à l'effort dans l'étude de la Thora. Ainsi, celui qui étudie la Thora sans y mettre toutes ses forces sera aussi à priori visé par les malédictions. Une question saute aux yeux : D'où **Rachi** a tiré son explication ? Les lois (houkot) semblent plutôt faire référence à l'ensemble des Mitsvot? Pourquoi donc restreindre cette expression au labeur dans l'étude de la Thora ? Le **Rav Shmouel Rozovski** répond que **Rachi** trouve sa source dans le verbe 'Télékhou, allez'. La marche a une connotation d'évolution et d'avancement. Un homme ne peut progresser dans sa Avodat Hachem et ne pas rester

le même que la veille qu'en s'efforçant dans l'étude de la Thora. S'il arrive à surmonter ses épreuves et son *yetser hara* et continue à étudier malgré les difficultés, avec un dur labeur, c'est le signe qu'il a choisi d'évoluer, de marcher et non de stagner ! Il n'étudie pas aujourd'hui avec la même décontraction que la veille mais il se remet chaque jour en question ! C'est exactement la définition d'un « *Ben alyia* », c'est-à-dire d'un Homme qui veut se rapprocher chaque jour encore plus d'Hakadoch Baroukh Hou.

וְאַכְלֶתֶם לֶחְמֶכֶם לְשָׂבַע (כו. ה)

«**Vous aurez du pain à manger en abondance**» (26,5)
La nourriture se dit en hébreu : '*Maakhal*' (מאכל). Celui qui mange dans la sainteté peut transformer la nourriture de l'état de : '*Maakhal*' (מאכל) en '*Malakh*' (מלאך - un ange). Un ange Défenseur personnel est généré grâce à la bénédiction que l'aliment nous aura permis de faire ! De même, avant de consommer du pain, on récite la bénédiction : Qui fait sortir le pain de la terre, c'est-à-dire qu'en mangeant le pain comme il se doit, on fait 'Sortir' ce pain de la 'Terre', c'est-à-dire de sa dimension terrestre et de sa matérialité, pour en faire une entité spirituelle et céleste.

Tsémah Tsédek

וְכָשְׁלוּ אִישׁ בְּאָחָיו (כו. לו.)

«**Ils trébucheront, un homme par son frère**» (26,37)
Selon la Guémara (Chavouot 39a) cela signifie: 'Une personne [trébuchera] sur les fautes de son frère'. Cela nous apprend que tous les juifs sont responsables les uns des autres.

Le Maharcha (Guémara Sanhédrin 27b) précise : Il est écrit : «**ils trébucheront**», un langage au pluriel, et non pas la nation juive [comme une unité]. Plutôt, [cela fait référence] uniquement à ceux qui ont l'opportunité de protester. A propos d'eux, il est écrit qu'une personne va trébucher sur les fautes de son frère, si elle ne proteste pas.

Selon **le Maharal**: Tous les juifs sont responsables les uns des autres, puisqu'ils sont une seule nation. C'est semblable à une personne qui est blessée à l'un de ses membres, tous les autres vont le ressentir, puisqu'ils font partie d'un même corps. De même, lorsqu'une personne fautive, toute la nation juive le ressent. Cette règle (les juifs sont garants les uns des autres) est fondée sur le fait que, contrairement aux autres Nations, les juifs sont unis les uns aux autres par un lien "organique"; de même que le dérèglement d'un organe vital a des répercussions sur l'ensemble du corps, tous les Bné Israël sont affectés par la transgression de l'un des leurs. **Le Ritva** explique : Car ils sont comme un seul corps et comme un garant payant la dette d'un autre.

Selon **le Arouh haChoulhan** (Yoré Déa III,14) : Le concept de la responsabilité conjointe est similaire à une personne qui est composée de nombreux membres du corps, chacun ayant sa propre vitalité. Cependant le sang de chaque membre dépend d'un seul organe, le cœur. Il en est de même pour la nation juive à travers les âges. Même si chaque personne maintient sa propre vie, puisque nous provenons de la même source, nos âmes sont taillées de sous le Trône Divin et notre racine est dans la sainte Torah, ce qui fait qu'en définitive nous sommes comme une personne qui est divisée en plusieurs membres.

Halakha : Saluer avant la Téfila

Lorsque l'heure de la prière est arrivée, il est interdit d'aller rendre visite à un ami pour prendre de ses nouvelles ou simplement lui dire bonjour, quels que soient les termes employés pour le faire. De même, si l'on prie à la synagogue, il est interdit de quitter le siège sur lequel on s'est installé avant de prier et d'aller s'asseoir sur un autre uniquement dans le but de saluer un coreligionnaire.

Rav Azriel Cohen Arazi

Dicton : Le feu s'éteint faute de bois, les querelles cessent quand il n'y a plus de calomnieux

Proverbes du Roi Salomon

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, מאיר בן גבי זוירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליזה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון: לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ולציפורה לידיה בת רבקה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ייל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זוהרה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן משה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר. אמיל חיים בן עזר עזיזה. ראובן בן חנינה, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים.





Parachat Behar-Bekhokotai

Par l'Admour de Koidinov chlita

אם בְּחֻקְתִּי תֵּלְכוּ וְאֶת מִצְוֹתֵי תִּשְׁמְרוּ ... וְנִתַּנְתִּי גִשְׁמִיכֶם בְּעֵתָם ... וְעַץ הַשָּׂדֶה יִתֵּן פְּרִיּוֹ.

(ויקרא כו ג-ד)

“Si vous suivez mes décrets et gardez mes commandements etc...J’enverrai la pluie en son temps, et les arbres des champs donneront leurs fruits etc...”

Rachi : « *Si vous suivez mes décrets* » : cela veut dire : « *si vous vous fatiguez dans l’étude de la Torah* ».

Une question se pose car **nos sages disent qu’on ne reçoit pas le salaire d’une mitzvah dans ce monde. Donc pour quelle raison la Torah promet un salaire à ceux qui l’étudient et la pratiquent ?**

Hakadoch Baroukh Hou a créé ce monde pour faire du bien à ses créatures, il est donc évident qu’il désire que chaque juif possède tout ce dont il a besoin matériellement afin qu’il puisse remplir son rôle ici-bas. **Mais si l’Homme ne s’occupe pas de Torah, cela le privera de cette abondance matérielle**, car l’idéal pour un homme est de se rapprocher d’Hachem, et s’il n’agit pas en conséquence et qu’il recherche uniquement l’abondance matérielle, il sera entraîné vers les plaisirs de ce monde au prix de s’éloigner d’Hachem ; il sera donc en danger.

D’autre part nos sages disent : « *si un homme s’aperçoit qu’il a beaucoup d’épreuves, il devra vérifier ses actions , et s’il fait une introspection et ne trouve rien, il devra imputer ses épreuves à son manque d’études de la Torah* », autrement dit si un homme voit qu’il a des épreuves qui entraînent un manque d’abondance matérielle, il devra scruter ses actions, car il se peut qu’une faute ait entraîné cela, et s’il ne trouve pas, il l’imputera à son manque d’étude de Torah ; puisqu’il s’est relâché dans son étude, il est impossible qu’il reçoive l’abondance matérielle, car cela l’éloignera probablement de son créateur.

Voici l’explication de la promesse dans le verset cité au début : *si vous vous fatiguez à étudier la torah, et gardez ses commandements, vous recevrez toute l’abondance matérielle* : ceci n’est pas le salaire d’avoir gardé la Torah et les mitzvot, car en vérité, ce salaire nous est réservé pour le monde futur et non ici-bas, **mais la Torah nous dit qu’Hakadoch Baroukh Hou veut donner à chaque juif tout ce dont il a besoin, mais s’il n’étudie pas la Torah, il est en danger**. C’est pourquoi, *si vous vous donnez du mal pour l’étude, alors vous recevrez l’abondance matérielle*, car l’étude vous permettra certainement d’utiliser cette abondance au service d’Hachem, afin de pouvoir développer votre pratique de la Torah et des mitzvot, et ainsi de ne pas vous éloigner d’Hakadoch Baroukh Hou.

📌 Abonnez-vous à la Paracha par WhatsApp au +972552402571 📞

Ou par téléphone au +33782421284

📌 Pour aider les institutions, cliquez sur :

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

Publié le 11/05/2023

BÉHAR BÉ'HOUKOTAÏ

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordekhaï Bismuth



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

PARNASSA... POURQUOI VOULOIR AIDER HACHEM ?

« Et lorsque vous direz : « **Que mangerons-nous durant la septième année...** ? » (25 ; 20)

La Torah nous ordonne : « **Six années tu ensemenceras ton champ... Et la septième année sera un Chabbat de repos pour le pays, un Chabbat pour Hachem...** » La Paracha de cette semaine nous enseigne **une grande leçon de Bitahon, confiance en Hachem.**

Cette mitsva est la **Chemita**, le Chabat de la terre, qui dure un an.

C'est l'une des mitsvot les plus **difficiles à réaliser**, en effet, la Torah ordonne de laisser son champ à l'abandon, ouvert au public, ses arbres fruitiers livrés à tous les passants, et tout cela sans rien dire, pendant un an. **Une année entière sans production** : pas de récoltes, pas de gains, une année sabbatique en l'honneur de Hachem, une année basée sur la Emouna Chéléma.

La Torah, connaissant la nature de l'homme et anticipant sur notre réaction, nous dit : « Et lorsque vous direz : « **Que mangerons-nous durant la septième année...** ? » (Vayikra 25;20),

voici ce que Hachem répond :

« **J'ordonnerai ma bénédiction pour vous dans la sixième année, elle fera la récolte pour trois années.** » (Vayikra 25;21)

La Rav Eliaou Lopian, dans son Séfer Lev Eliaou, nous rapporte le récit suivant : **L'un de ses élèves avait décidé de quitter la Yéchiva pour étudier la médecine.** Après avoir appris cette nouvelle, le Rav convoqua l'élève pour connaître la raison de cette décision.

Celui-ci lui répondit qu'il était **obligé de quitter la Yéchiva pour l'université**, afin de **subvenir aux besoins de son futur foyer** : il se marierait sans doute prochainement et aurait des enfants.

Le Rav lui rétorqua : « **Te marier ? Tu es sûr que tu vas te marier ? D'où sais-tu que tu trouveras une femme ? Et des enfants, tu es certain que tu en auras ? Tes études de médecine serviront à faire vivre ta famille ? Tu en es sûr ? Pour tous ces cas tu fais donc confiance à Hachem, alors pour le reste tu le dois aussi !** » Cela signifie que nous accordons une immense confiance à Hachem dans presque tous les domaines de la vie, mais **pour la parnassa, nous essayons de donner un « coup de main » à D.ieu !**

Le Rav Lopian nous apprend : « **Les personnes qui n'ont pas de Bitahon mangent tous les jours du pain sec.** Ayant peur de ne pas en avoir pour le lendemain, elles en gardent toujours de côté. »

Celui qui a confiance en Hachem a du pain frais tous les jours.

Il est vrai que chacun d'entre nous se doit de **faire une certaine Hichtadloute**, mais malgré tout, la parnassa est distribuée par le Ciel. Cette Hichtadloute se fait au travers du travail, mais aussi de la prière et de notre soumission totale à Notre Créateur, ce qui s'appelle Bitahone.

Hachem éprouve ses enfants pour qu'ils se tournent vers Lui, ceci afin de créer une proximité avec eux, et c'est pourquoi leur subsistance dépend entièrement de Lui.

Les élèves de Rabbi Chimone Bar Yo'haï lui **demandèrent pourquoi Hachem avait fait descendre la Manne chaque jour et non pas une seule fois par mois ou par an dans le désert ?** Le Maître leur répondit par la parabole suivante : « Un roi octroya une pension annuelle à son fils, mais il constata qu'il ne le voyait de ce fait qu'une seule fois par an, le jour de la remise de la pension. Il décida dès lors de lui verser la même somme, mais répartie sur chaque jour de l'année. »

Ainsi, au grand bonheur du père, le contact devint permanent avec son fils. C'est pour cette raison d'ailleurs, que **la Torah considère le pauvre comme mieux loti que le riche.** L'épreuve de la richesse étant **beaucoup plus dangereuse**, en effet lorsque l'on a tout, on a tendance à oublier Notre Papa. Nous n'avons plus de raison de faire appel à Lui, alors que lorsque l'on est pauvre c'est tout le contraire, on le supplie jour après jour de nous aider à nourrir notre famille, le contact est permanent et l'on respecte mieux Sa volonté en gardant les mitsvot qu'Il a ordonnées.

La Chemita que nous avons évoquée au début de ce commentaire, ainsi que chaque épreuve concernant la parnassa, ne sont là que pour nous rapprocher de Lui. Comme un père aimant Hachem veut le contact, pour notre bien, et pour nous prodiguer du bien. Ces moments d'épreuve engendrent la proximité avec Lui, des moments forts où l'on se sent détachés de tout le reste et où tous nos espoirs sont placés en Lui, qu'en Lui, car Il est, était et sera Le Maître du monde.

Avoir la Bitahone en Hachem c'est une berakha assurée. Comme nous le disons quotidiennement dans le Birkat Hamazone : « Baroukh Haguévère, Achère Ivta'h B'Hachem... » : **Béni soit l'homme qui aura confiance en D.ieu.**

Rav Mordékhaï Bismuth - mb0548418836@gmail.com

LE SECRET DES BÉNÉDICTIONS

« Si vous allez d'après Mes décrets, et que vous gardez Mes commandements, alors Je ferai tomber la pluie en son temps et la terre donnera de sa récolte. »

C'est-à-dire que la communauté juive a l'assurance que si elle pratique les décrets de la Tora, alors la bénédiction résidera en son sein. Cependant par la suite, les versets disent : « Si vous ne m'écoutez pas et que vous ne faites pas les mitsvot que vous vous abandonniez Mes lois, à ce moment s'abattront des terribles punitions... »

La Guemara dans Roch Hachana enseigne que **ces malédictions écrites dans Be'houkotoï ainsi que celles écrites dans la paracha de Ki-Tavo, doivent être lues avant le début de la nouvelle année**, et explique : afin de finir l'année avec son lots de difficultés, et de tourner la page et de commencer une nouvelle année pleine de réussites et de bénédictions. La Guemara demande : »Par rapport aux malédictions écrites dans la paracha Ki Tavo, c'est compréhensible, car c'est une section qu'on a l'habitude de lire avant Roch Hachana. Mais **pourquoi lire les malédictions de Be'houkotoï alors que cette section de la Tora ne précède aucun nouvel an ?** La réponse est que la fête de **Chavou'oth**, qui suit la lecture de Be'houkotoï marque un temps de **jugement sur les fruits des arbres**. C'est-à-dire que la quantité de la production et la qualité des fruits dépendra du jugement lors de Chavou'oth. Les choses sont intéressantes en soi pour mes lecteurs qui ont foi dans les Sages du Talmud : béni soit D' !-. Cependant la Tora écrit aussi que **l'homme ressemble à l'arbre des champs.**

Le Or Guédaliou, Rav Sherrer zatzal enseigne qu'il existe une différence de taille entre le produit de la terre et des arbres. Pour jouir d'une récolte de blé il faut tous les ans labourer, ensemencer et récolter. Si, à D' ne plaise, l'agriculteur manque une saison, la récolte sera défectueuse. **Suite p2**





Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

Rav Ezriël Tauber raconte que, lorsqu'il se rendit auprès de Baba Salé zatsal, il lui dit : « *J'aimerais que, demain, tu viennes manger avec moi le repas de midi.* »

Je ne compris pas pourquoi, mais, évidemment, me réjouis beaucoup de cette invitation. Le lendemain après-midi, je me rendis donc de nouveau à son domicile, à Nétivot.

La Rabbanite m'ouvrit la porte et me dit : « Entrez, mon mari vous attend déjà. » J'obtempérai et Baba Salé se leva immédiatement pour se laver les mains, m'invitant à en faire de même.

La Rabbanite apporta l'entrée, composée de mets typiquement marocains, tandis que le Tsadik, dont l'esprit était pourtant plongé dans les sphères célestes, se mit à s'entretenir avec elle de ceux-ci en arabe, la complimentant sur leur goût raffiné et riant gaiement avec elle.

Quelques bonnes minutes passèrent et Baba Salé n'avait pas encore terminé de s'intéresser à chacun des plats servis, alors qu'il n'avait pas encore prononcé la moindre parole de Torah. Plus encore étonnant est le fait qu'il ne m'adressait pas la parole et ne me regardait même pas.

En observant ce spectacle, on pouvait constater combien la Rabbanite était heureuse de discuter avec son mari, le juste. Ce scénario de l'entrée se répéta en boucle tout au long du repas. Elle lui apportait les plats et il ne cessait de les louer et de la remercier, ce qui la faisait rire joyeusement.



RACONTE MOI DES SALADES!

Quant à moi, j'étais attablé avec le Tsadik qui semblait m'ignorer. Je ne compris pas un mot de leur échange en arabe, et encore moins la raison pour laquelle il m'avait invité. Bien que cette langue me soit étrangère, je peux affirmer que, durant une heure entière, la conversation tourna autour de la nourriture raffinée servie par la Rabbanite. Au cours de toutes ces soixante minutes, aucun autre sujet ne fut abordé. Baba Salé termina son repas, récita la bénédiction de grâce et prit congé de moi.

Ce n'est qu'en quittant le seuil de sa demeure que je saisis pourquoi il tenait tant à ce que je vienne partager son repas. Rabbi Israël Abou'hatséra savait que je m'occupais de rétablir la paix conjugale au sein de foyers juifs dans le monde entier. Aussi, désirait-il me transmettre cet important message selon lequel, afin de consolider cette paix, il était indispensable que le mari s'entretienne avec son épouse de sujets lui étant chers, en l'occurrence de la nourriture. En outre, il doit la complimenter à cet égard, ainsi que pour tout ce qu'elle fait à son intention. Ceci avait une importance telle aux yeux de Baba Salé qu'il était prêt à y consacrer une heure de son précieux temps. Et, sans nul doute, il le faisait quotidiennement. C'est pourquoi il désirait que j'assiste à ses échanges avec son épouse, afin que je puisse transmettre le message que j'en tirerai à tous mes auditeurs », conclut le Rav Tauber.



SPECIAL CHAVOUOT

OFFREZ UN PANIER DE PRODUITS LAITIERS POUR UNE FAMILLE EN ISRAËL

26€
UN PANIER

52€
DEUX PANIERS

104€
QUATRE PANIERS



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

LE SECRET DES BÉNÉDICTIONS (SUITE)

Tandis que pour les arbres c'est différent, leurs racines sont solidement ancrées dans le sol, même en hiver le tronc reste vivant, il suffira d'attendre les beaux-jours pour voir de nouveaux fruits poindre. Puisque la Tora dit que l'homme ressemble à l'arbre, il faut donc admettre que l'homme produit des fruits. Son travail sera de les faire sortir au grand jour, car ses fruits sont enfouis dans son potentiel : à l'image de l'arbre. La question que je poserais à mes lecteurs est de savoir : de quels fruits s'agit-il ? Est-ce peut-être la belle maison qui surplombe la mer bleu azur des hauteurs de Cannes ou le cabriolet dernier cri ? La Tora enseigne que les fruits dont on parle en dehors des enfants, sont la Tora qu'il étudie et ses Mitsvoth, les bonnes actions. Ces fruits lui resteront même après cent-vingt ans. Nécessairement, la fête de Chavou'oth sera le jour du jugement sur les acquisitions spirituelles de l'homme : de quelle manière il étudiera l'année à venir et aussi la qualité de ses Mitsvoth.

En écrivant ces lignes je me souviens d'une anecdote que mon jeune fils Eliahou (Néro Yaïr) m'a rapportée. Il s'agissait d'un homme riche, habitant la Terre sainte qui avait deux enfants. Notre nanti a la chance que sa progéniture fasse Techouva, peut-être en lisant mon feuillet... qui sait ? Or, le père ne le voyait pas du tout du même œil et, très mécontent, il a déclaré à ses enfants qu'il allait les déshériter le jour de son grand départ. Comme nous le savons, nous ne sommes pas éternels, et en final ce père rendra l'âme à son Créateur. Or il avait laissé un testament explicite auprès de ses avocats indiquant qu'il souhaitait se faire enterrer avec toute sa richesse, et tous ses millions afin de ne rien laisser à ses enfants. Très choqués, ils se rendirent chez un grand rav pour lui demander conseil. Le Rav Eliachiv zatsal leur dit, c'est très simple: Que l'avocat écrive sur un chèque la somme estimée de sa fortune et qu'il le glisse dans le tombeau de notre homme, ainsi s'accomplit la volonté du défunt de partir avec ses millions, et l'argent resté sur terre, et pas en-dessous, et sera partagé équitablement et justement entre les héritiers. Fin de l'anecdote. Pour nous apprendre qu'il existe encore des

gens, qui certainement ne lisent pas notre feuillet, qui considèrent que la villa, la voiture et les bijoux sont les véritables fruits d'un homme, alors pourquoi les partager ? Qu'en pensez-vous mes chers lecteurs ? Fin de la digression.

La paracha nous donne une clef de la bénédiction : « Si vous allez d'après les décrets, alors la pluie tombera en son temps, etc... ». Les Sages de mémoire bénie demandent de quels décrets s'agit-il ? Et de répondre qu'il s'agit de l'effort dans l'étude de la Tora. Le Or Ha'haim enseigne dans une de ses nombreuses explications qu'il s'agit de répéter le passage de la Tora alors qu'on l'a déjà appris. Donc la Tora ne ressemble à aucune autre science, puisqu'il s'agit d'un incessant approfondissement des textes saints. Car comme vous le savez, le chercheur en mathématiques du CNRS ne va pas passer un semestre à réapprendre son manuel de la cinquième année... Car le regard de l'homme moderne c'est d'aller toujours plus loin... Or pour la Tora, le contraire sera vrai ! Puisque notre approche n'est pas d'innover, mais de mieux connaître la volonté de D' qui s'est exprimée au Mont Sinaï. Donc l'Avrekh qui se penche sur ces textes approfondira l'enseignement du Talmud qu'il a peut-être appris il y a quelques années en arrières... Comme disent les Sages, la Tora ressemble au lait maternel du nourrisson, plus il tétera sa mère plus il découvrira des saveurs nouvelles.

De plus, les versets écrits noir sur blanc enseignent que c'est l'étude de la Tora qui fait descendre la bénédiction sur terre. Donc si cette année il y a de belles productions de fruits made in Israël, c'est qu'il existe des Colellim et Yechivoth qui étudient avec assiduité les saints textes, matin, après midi et soir. Comme l'étude de la Tora révèle la présence divine sur terre, nécessairement la bénédiction s'épanchera sur terre.

Et l'inverse est aussi vrai. Puisqu'il est marqué : « Et si vous ne m'écoutez pas Mes commandements, et que vous soyez dégoûtés de Mes décrets, alors Je ferais tomber de terribles décrets ». Et les Sages enseignent que cette vertigineuse dégringolade provient d'un manque d'effort dans la Tora ! Comme il est dit : « Un manquement dans l'étude amènera une baisse dans la pratique des Mitsvoth, puis on en viendra à freiner le public dans sa pratique », voir les débats houleux qui se déroulent à la Knesset.

Donc si on souhaite que la bénédiction inonde la communauté et nos foyers il faudra bien veiller à aider et soutenir les Collellim, cette population qui met de côté les ambitions de réussite matérielle pour se consacrer à l'étude de la Tora dans sa plus grande pureté...



Rav David Gold ☎ 00 972.55.677.87





Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

NE NOUS VOILONS PAS LA FACE!

« Si dans mes statuts vous marchez et mes Mitsvot vous gardez, vous les faites... je donnerai leur pluies en leur temps...vous aurez du pain à manger en abondance, et vous demeurerez en sécurité dans votre pays. Je ferai régner la paix dans ce pays, et nul n'y troublera votre repos ; je ferai disparaître du pays les animaux nuisibles, et le glaive ne traversera point votre territoire... » (Vayikra 26 ; 3-6)

Comment pouvoir bénéficier de ces magnifiques bénédictions ? Et qu'est-ce que signifie « marcher dans les statuts d'Hachem » ? Le Or Ha'haïm Hakadoch offre rien que sur ces mots 42 explications différentes !

Et voici ces mots pour la septième explication : « Dans les Pirkeï Avot (4;14) il est enseigné "Exile-toi dans un lieu de Torah... (...)" **c'est-à-dire qu'il faut aller d'endroit en endroit pour acquérir la Torah**, comme l'explique la Guémara ('Haguiga 5b) : tous s'exilaient pour aller étudier. Certains partaient pour six mois, et revenaient un seul jour pour s'occuper de leurs affaires. Tel est le sens du verset : "si dans Mes statuts (...)" : il évoque l'étude de la Torah pour laquelle il faut marcher [s'exiler]. En effet, pour se consacrer librement à l'étude, il **n'est pas possible d'étudier chez soi, car celui qui reste chez lui sera sans cesse détourné de son étude par des soucis d'ordre ménager**. C'est pourquoi "l'homme doit abandonner son père et sa mère" et **quitter l'endroit où il est pour aller à la recherche de la Torah.** »

Selon les paroles du Or Ha'haïm Hakadoch, Hachem exige que nous nous exilions pour la Torah, que **nous nous arrachions de notre cocon pour pouvoir avancer**, c'est la condition sine qua non pour acquérir et intégrer la Torah.

Pour avancer et s'élever dans la vie **il faut savoir parfois se déconnecter** de son environnement, savoir faire le tri autour de soi, ce qui est nuisible où pas, que ce soit des personnes ou des objets. Il y a parfois des gens autour de nous qui nous empêchent d'avancer, ils nous retiennent !!!

A ce sujet le Rav Pinkus Zatsal rapporte l'histoire suivante : **En observant la grande porte du grand Beth Hamidrach de la yéchiva**, il constate après un calcul simple qu'elle parcourt chaque jour plusieurs centaines de kilomètres... La porte est poussée chaque matin par plus de 300 barouhim (étudiants) qui rentrent pour la téfila. Pour chaque poussée exercée la porte parcourt 2 mètres (ouverture-fermeture). Multiplions par les 300 élèves qui rentrent chaque matin dans le Beth Hamidrach cela représente 600 mètres. Ensuite ils sortent pour aller prendre le petit déjeuner, donc encore 600 mètres, puis ensuite il retourne au Beth Hamidrach pour étudier encore 600 mètres... ainsi de suite... une douzaine de fois par jour ce qui fait environ à la fin de la journée 6-7 kilomètre, à la fin de la semaine une cinquantaine... et pourtant après déjà plusieurs années en poste à la yéchiva, **avec des milliers de kilomètres au compteur, elle n'a pas bougé !!! Mais pourquoi ?** comment se fait-il ? La voiture elle avance, mais cette pauvre porte est là !! **C'est tout simplement parce qu'elle est attachée !!!** Elle bouge certes, mais n'avance pas, et ce sera ainsi tant qu'elle sera attachée !! Le vrai problème c'est que l'on a peur du regard des autres, ne plus être comme tout le monde... **Mais est ce que le juif doit être comme tout le monde pour réussir ?**

Prenons par exemple les anglais, ils n'ont honte de personne. Leur volant est à droite, ils roulent dans l'autre sens, ils ne mesurent pas en mètre, n'utilisent pas les euros, ils sont restés eux mêmes, majestueux ! Ils ont su resté authentique.

Nos Sages nous enseignent : « **Mieux vaut pour l'homme être traité de fou toute sa vie plutôt que d'être mauvais un seul instant aux yeux de D.ieu.** » Le Rav Sitruk Zatsal disait « **Mieux vaut le courage de la solitude, que la lâcheté de la société.** » La Guémara (Kétouov 17a) nous enseigne : « Et si l'on vient te dire qu'il faut toujours mêler son esprit à la société : réponds que c'est d'accord s'il s'agit d'hommes qui se conduisent comme des hommes, et non comme des animaux. »

« Si dans mes statuts vous marchez et mes Mitsvot vous gardez... » (Vayikra 26;3) C'est aussi **marcher dans les voies de la halakha** nous dit aussi le Or Ha'haïm Hakadoch. La Halakha qui est avant tout le code de lois régissant toutes les facettes de la vie du Juif. Étudier et observer

la halakha assure la survie de chacun d'entre nous. Rachi explique que la Torah inculque la voie à suivre et permet de s'écarter du péché. Comme nous le disons tous les matins dans la téfila : « **כָּל הַשּׁוֹנֶה הַלְכוֹת בְּכָל יוֹם**, » **מִבְּטָח לֹא שֶׁהוּא בֶן הָעוֹלָם הַבָּא, שֶׁנֶּאֱמַר הַלְכוֹת עוֹלָם לֹא תִקְרֶי הַלְכוֹת**, quiconque **étudie tous les jours les lois** est assuré d'accéder au monde futur, car il est dit "les chemins du monde lui appartiennent", ne lis pas "chemins/הַלְכוֹת" mais "lois/הַלְכוֹת".

On ne doit pas faire comme ceux qui déclarent : « **Je préfère ne pas savoir !...** » en se disant que leur ignorance les dispensera du châtiment.

Le 'Hafets 'Haïm (Ahavat Hessed 2ème partie, chapitre 9)

explique que le mau-

vais penchant

n'abandonne

jamais ses ten-

tatives de per-

suader la

personne de

se montrer

moins strict

dans l'obser-

vance des

Mitsvot et de

se dire : « **Quel**

besoin as-tu de

connaître ta

grande responsabi-

lité de pratiquer la

bonté ? N'est-il pas pré-

férable de l'ignorer, de fa-

çon à demeurer dans la catégo-

rie de ceux qui pèchent sans inten-

tion et ne pas faire partie de ceux qui pè-

chent de façon délibérée ? »

Le 'Hafets 'Haïm raconte qu'il a entendu la réponse donnée à cet argu-

ment par l'un des grands érudits de sa génération. Il expliquait qu'on

peut comparer cette attitude à celle d'un **homme pensant que s'il gar-**

dait les yeux fermés en marchant, ce ne serait pas sa faute s'il trébu-

chait et tombait. Ce sage avait rapporté la parabole suivante :

Un homme sur le point de prendre la route reçoit le conseil d'éviter un

certain trajet car la route, à cet endroit, est parsemée de crevasses et

d'embûches. « J'ai une façon de résoudre ce problème, répond-il. Don-

nez-moi une écharpe ». « A quoi te servira une écharpe ? lui demandent

ses compagnons. « Je m'en servirai pour me couvrir les yeux, leur ex-

plique-t-il. De cette façon, personne ne pourra se moquer de moi si je

tombe car, comme je n'y vois rien, je n'aurais de toute façon pas pu

éviter la crevasse !... »

Cette « stratégie » est accueillie par des éclats de rire. « **Imbécile ! lui**

disent ses compagnons. C'est précisément parce que tu t'es couvert les

yeux alors que tu aurais pu t'en servir pour éviter les embûches qu'on

se moquera de toi ! »

De la même façon, le yétser hara conseille à l'homme de **marcher les**

yeux fermés pour ne pas connaître ses obligations (en Torah). Il croit

pouvoir se justifier en disant : « Je ne connaissais pas mes obligations car

j'avais les yeux fermés... » En réalité, cela ne fera qu'aggraver son cas car

on lui reprochera d'avoir fermé les yeux.

« Si dans mes statuts vous marchez et mes Mitsvot vous gardez... »

S'exiler, pour étudier, nous permettra de nous instruire et connaître la

Halakha. Ainsi nous pourrons avancer les yeux ouverts, éviter les em-

bûches et bénéficier de toute les bénédictions promises.

Chabat Chalom

Rav Mordékhai Bismuth- mb0548418836@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer
à l'édition et la diffusion
de "La daf de Chabat"
veuillez prendre contact
dafchabat@gmail.com

Pour l'élévation
de l'âme de
Raymond Chlomo
BISMUTH
ben Maïssa



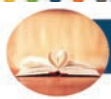
La réussite
spirituelle et
matérielle de
Raphael
ben Sim'ha
Joëlle Esther
bat Denise Dina

La réussite
spirituelle et
matérielle de
Patrick Nissim
ben Sarah
Martine Maya bat
Gaby Camouna

Pour l'élévation
de l'âme de
Rachel NATAF
bat
Nana BRAMI



La guérison
complète et rapide de
Hanna
bat Chochana
Parmi tous les ma-
lades de Am Israël



"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

« Et Je Me ressouviendrai de Mon alliance avec Yaakov ; Mon alliance aussi avec Its'hak, Mon alliance aussi avec Avraham, Je M'en souviendrai. » (Vayikra 26, 42)

Dans son ouvrage Matsa 'Haïm, Rabbi 'Haïm Nissim Réphaël Moutsari zatsal explique pourquoi nos ancêtres sont mentionnés dans le passage évoquant les malédictions. D'après nos Sages (Sanhédrin 38a), D.ieu créa un seul homme au départ, Adam, car, s'il en avait créé deux, cela aurait été préjudiciable pour l'humanité entière : les justes descendant d'un juste auraient pensé ne pas avoir besoin de s'éloigner du péché, estimant qu'ils ne succomberaient jamais, tandis que les impies descendant d'un impie auraient cru ne pas être en mesure de se repentir. Quant au mécréant descendant d'un juste, il n'aurait pas eu d'argument pour sa défense, puisque, si son père était un juste, cela prouve qu'il détenait lui aussi ce potentiel.

Ainsi, le fait de mentionner nos patriarches représente, pour nous, un chef d'accusation. En effet, si nos pères avaient été des impies, nous aurions disposé d'un argument – quoique mensonger et prouvant de notre mauvais penchant – pour justifier nos manquements. En évoquant la piété de nos ancêtres, l'Eternel invalide même ce prétexte.

Pourquoi la Torah utilise dans le verset "Quand vous viendrez vers le pays" le terme « vous viendrez » plutôt que « vous irez » qui paraît plus logique puisque les Bnei Israël étaient encore dans le désert ?

Le Alchi'kh répond qu'Eretz Israël est la place authentique et naturelle des juifs, la source de leur neshama. C'est pour cela que tout mouvement vers ce pays est désigné sous le terme

de « venue ». En revanche, aussi longtemps qu'ils se trouvent dispersés en exil, ils ne sont pas encore venus à leur place véritable. D'autre part, chaque déplacement à partir d'Eretz Israël est considéré comme un départ et donc la Torah dans ce cas utilise le verbe « aller ».

"Et ils trébucheront l'un sur l'autre comme à la vuée l'épée, sans que personne ne les poursuive. Vous ne pourrez-vous maintenir devant vos ennemis" (26,37)

Nos Sages ont compris ce verset comme signifiant qu'un seul homme dans la communauté juive peut trébucher (et être puni) à cause des péchés d'un autre membre de la communauté juive. Pourquoi ? « Parce que tous [les juifs] sont responsables les uns des autres. » (guémara Sanhédrin 27b - Chékoulam Arévim Zé Bazé)

Le Rav Yéhouda Zev Segal (Roch Yéchiva de Manchester) écrit : « Fondamentalement, tous les juifs ne font qu'un. Nos âmes sont toutes unies et dans chacune d'elles se trouve une partie de toutes les autres.

Nous nous partageons tous ce qui est connu sous la dénomination de Néchama (l'âme) du Klal Israël. Ce concept est à la base du principe : « Tous les juifs sont responsables les uns des autres » (Guémara Chavou'ot 39a - Kol Israël Arévim Zé Bazé). Puisque chaque âme juive possède une partie de toutes les autres, si un juif pèche, sa faute affecte non seulement sa propre âme mais aussi l'âme collective d'Israël. Inversement, si l'un accomplit une bonne action, l'âme collective de tous les juifs s'en trouve grandie. » On demanda un jour au Ari zatzal pourquoi il récitait les prières de confession à Yom Kippour alors qu'il savait pertinemment n'avoir pas commis la plupart des péchés mentionnés dans cette longue liste. Il répondit : « Je n'ai sans doute pas commis certaines de ces fautes, mais je connais des gens qui ont péché et que je n'ai pas empêchés de fauter et de récidiver. Je suis donc, moi aussi, coupable. » (Au délice de la Thora)



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

De VALENTIN à AVRAHAM (1er partie)

Au dix-huitième siècle en Pologne vivait le comte Potocki. Issu d'une famille aristocratique catholique polonaise religieuse. Ce comte avait un fils Valentin, particulièrement brillant, qui suivit un cursus d'études théologiques chez les prêtres. Dans son parcours il étudia également les premiers chapitres du pentateuque, or l'étude de ces textes a suscité de graves doutes dans l'esprit du jeune Valentin à propos de la foi chrétienne dans laquelle ses parents l'avaient élevé. Il interrogea ses maîtres, mais ceux-ci s'avèrent incapables d'y répondre.

Constatant que leur élève se montrait sensible à la l'étude du livre de Beréchit, ainsi que dans les premiers chapitres du deuxième livre, ils craignaient qu'il se penche davantage sur les études juives, décidèrent de lui cacher l'existence du troisième volet du pentateuque, le livre de Vayikra. En effet il pourrait découvrir nombre de règles de pureté et de sainteté susceptibles de l'attirer vers le judaïsme.

Le comte Potocki faisait

régulièrement appel à

un juif pour amuser

sa cour à l'occa-

sion des fêtes

qu'il organisait

dans son palais.

Une fois un de

ces festins eut

lieu un vendredi,

et à l'approche de

Chabat, le juif demanda

l'autorisation de rentrer chez

lui plus tôt pour pouvoir accueillir Chabat dignement. Mais le comte, déjà sous l'emprise de l'alcool, refusa catégoriquement, et rajouta que l'on flagelle le juif en public pour son effronterie. Un spectacle très apprécié par la cour polonaise, qui se délecta de cette terrible exhibition. Mais finalement, avec ce qui lui restait de force, ce juif rentra chez lui, ses plaies et s'habilla en l'honneur de Chabat, puis entonna mélodieusement « Lékh dodi » pour recevoir Chabat dignement.

Entre temps, Valentin, outré par l'attitude de son père, et inquiet de la santé du juif, se dit que ce Juif n'était pas en mesure de panser ses blessures. Il prit donc un lot de pansements et se rendit chez le Juif, s'attendant à le trouver dans un état de grandes souffrances. Quelle ne fut pas sa surprise en arrivant chez le juif ! De le voir à une belle table, agréablement éclairée, entourée de sa famille, tous heureux de ce repas de Chabat.

Il réfléchit à la honte et à la souffrance que ce juif venait d'endurer un peu plus tôt, et qui se montrait si rapidement capable de se relever. Valentin fut tellement impressionné par cette vision, que dès lors il était décidé à s'intéresser de plus près au judaïsme et à l'étude de ses textes sacrés.

Valentin réfléchit au fait que ses maîtres avaient curieusement cessé l'étude du pentateuque, il décida donc d'aller à la découverte des parties du texte que ses maîtres lui cachaient. Au château des Potocki l'eau potable était fournie régulièrement par les soins d'un jeune juif, qui attira particulièrement l'attention de Valentin. Notre jeune Potocki en plein questionnement, n'hésita pas à lui demander de lui enseigner la Torah. Cette expérience lui fit une si forte impression, qu'il lui demanda de lui apprendre l'hébreu. En six mois, il avait acquis une grande compétence dans le langage biblique et un fort penchant pour le judaïsme

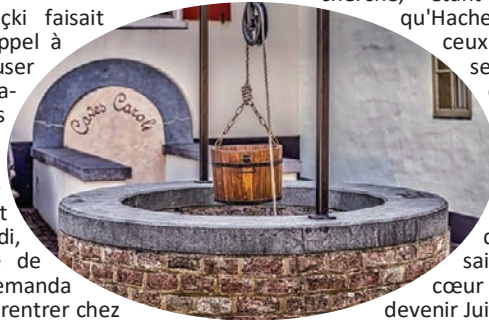
lors de l'étude du 'houmach Vayikra, ils abordèrent les lois de pureté et d'impureté, et notamment celle de la mystérieuse purification par le mikvé. Valentin très étonné et curieux de découvrir cette vertu du mikvé, décida dans d'expérimenter une immersion dans le mikvé. Étant donné la sincérité de sa recherche, étant donné surtout

qu'Hachem vient en aide à ceux qui cherchent à se purifier, il arriva qu'en sortant du mikvé, il ressentit une transformation complète s'opérer en lui. Il fut pris d'une grande sainteté, et son cœur brûla du désir de devenir Juif.

Potocki se rendit alors à Rome, puis à Amsterdam, l'un des rares lieux dans l'Europe de l'époque où les chrétiens pouvaient ouvertement se convertir au judaïsme, après s'être convaincu qu'il ne pouvait plus rester catholique. Là, il prit sur lui d'embrasser la religion d'Abraham, et c'est à Amsterdam, qu'eut lieu la Brit Mila et la conversion du jeune Valentin Potocki. Adoptant le nom d'Abraham ben Abraham.

Devenu un digne converti, se consacrant à l'étude de la Torah et accomplissant les mitsvot avec sincérité et enthousiasme, après avoir séjourné pendant une courte période en Allemagne, un pays qu'il détestait, il retourna en Pologne. Pendant un certain temps, il vécut avec les Juifs du village d'Ilye, où peu de membres de la communauté étaient au courant de sa véritable identité.

Un jour, il vit un jeune homme qui se mit à parler avec un ami pendant la Téfila, alors qu'il portait les Téfiline. Bouleversé de leur comportement, il lui en fit le reproche. Cependant vexé d'avoir été sermonné par un « converti », il décida de se venger en le dénonçant à la police. Il révéla l'identité de Potocki, que l'on recherchait depuis longtemps, ce qui mena à l'arrestation du dévoué Avraham. **À suivre...**



OVDHM Retrouvez-nous sur le www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA

Autour de la table de Shabbat n°384 Béhar-Béhoukotai



Quelquefois poser des questions est déconseillé!

Cette semaine on lira deux Parachas. On s'attardera sur la première, "Béhar", qui traite dans ses débuts d'une Mistsva particulière qui n'a lieu qu'en terre sainte: la Chmitta. On le sait, périodiquement tous les 7 ans, les terres sont mises en jachère. La 7^{ème} année les agriculteurs laissent la clef des tracteurs et des moissonneuses-batteuses au placard. En effet la Thora interdit de labourer, semer et récolter durant toute l'année (c'était l'année passée). De plus, les champs et vergers sont mis à la disposition du grand public. Tout un chacun peut venir dans les champs pour faire la cueillette des fruits car pendant cette année les produits agricoles des terrains perdent leur propriétaire. Et au bout de 7 Chmittots (soit 7 fois 7 années:49) au temps du Temple la 50^{ème} année était aussi chômée. De plus les esclaves hébreux étaient libérés à l'année du Yovel. L'idée sous-jacente de toutes ces lois est d'inculquer aux générations que **le véritable propriétaire** de la terre et de ce qu'elle renferme **c'est Hachem!** Comme la Michna des maximes de nos pères l'enseigne (3.8) : "Rabbi Elhazar disait : Donne de ta part, car toi et ton bien appartiennent à Hachem!" Le Midrash enseigne aussi que les observateurs de la Chmitta s'appellent "des hommes vaillants!". En effet, ils regardent tous les visiteurs qui rentrent dans leur champ, grappillent des raisins et des pommes afin de se délecter de leur bien! Et malgré tout, ils ne prennent pas leur fusil pour faire déguerpir l'intrus. Et au contraire ils ouvrent en grand l'accès à leur champ. Tout cela sans la moindre hésitation ni remord car c'est la Thora qui l'ordonne (Aujourd'hui c'est une prescription des Sages). D'une manière générale un homme est prêt à déboursier son argent pour aider le pauvre car finalement il aide son ami c'est lui le "gentlemen". Durant la Chmitta l'effort est plus grand: voir le produit de son labeur ouvert à tous sans intervenir. Il est aussi intéressant de voir que cette MITSVA touche les couches de la population qui ne fréquentent pas d'une manière assidue le Beth Hamidrach, les paysans. Cela montre que chacun d'entre nous à plus forte raison ceux qui fréquentent déjà le Beth Hamidrach peut atteindre ce niveau de foi et de confiance que Hachem pourvoira à la subsistance durant la Chmitta car Hachem ne laisse pas tomber ces valeureux hommes. En effet, le verset dit: "Et lorsque vous demanderez qu'est-ce que l'on va manger la 7^{ème} année voilà qu'on n'a pas ensemencé ni récolté ? (Alors dit D.ieu) J'ordonne une bénédiction pour la

6^{ème} année qui suffira pour la 6^{ème} et 7^{ème} (l'année de la Chmitta) ainsi que la 8^{ème} année". Les commentateurs demandent pourquoi la Thora s'allonge tellement dans le verset pour dire que Hachem donnera la Bénédiction à la 7^{ème} année? La sainte Thora aurait pu dire directement "Et j'ordonnerais la bénédiction!" sans avoir besoin d'arriver à un jeu de question - réponse! Les livres saints (**Noam Elime'h** écrit par le Rav Elimeleh de Lisensk) répondent que d'une manière générale Hachem a créé toute l'humanité avec sa mesure de subsistance. Cependant parfois l'homme commence à douter et se demande: "Comment vais-je faire dans ma vie, qu'elle sera ma subsistance?" Alors le manque de confiance en Celui qui a dit "Que la terre et tout ce qu'elle renferme soit!" entraîne que la bénédiction originelle sera détournée ou diminuée! Et pour retrouver cette bénédiction originelle Hachem devra créer de nouveaux canaux de subsistances! C'est ce que dit le verset: **"Si tu commences à poser des questions, alors tu perdras la bénédiction originelle, et Hachem devra créer de nouveaux canaux (moins efficaces)!"** Dans le même esprit le commentaire du Sforno explique qu'au départ la récolte de la 6^{ème} année était de si magnifique qualité qu'elle permettait de nourrir la population pour les 3 années suivantes. Or, après que les gens commencèrent à douter, Hachem a multiplié la quantité de récolte de la 6^{ème} année (si on n'avait pas posé de questions on n'aurait pas eu besoin de toute cette quantité. On se serait satisfait de la qualité!). Dans le même ordre d'idées le Talmud de Jérusalem (Dmaï 1.3) rapporte une anecdote édifiante sur Rabbi Pinhas Ben Yaïr qui se rendait au Beth Hamidrach. Seulement à un moment un fleuve qui était sorti de ses berges submergea les voies et empêcha le maître de faire son trajet. Il pria et le fleuve se fendit et il put enfin poursuivre son chemin! Or il était accompagné d'élèves qui lui demandèrent: "Est-ce qu'on peut passer nous-aussi?!" Le Rav dira: **tout celui qui sait qu'il n'a jamais fait de mal à aucun Juif de sa vie pourra passer!** Fin du Talmud. Or, cette anecdote est à comparer avec celle du Talmud Babylone (Houlin 7) où cette fois Rabbi Pinhas Ben Yaïr est accompagné d'un commerçant transportant de la farine pour les Matsots ainsi que de commerçants arabes (peut-être des iraniens, qui sait ?). En tout cas Rabbi Pinhas fera la prière deux autres fois pour les faire traverser à pied sec! Or dans ce passage Rabbi Pinhas **n'a pas demandé** aux autres voyageurs s'ils n'avaient jamais fait rien de mal de leur vie (par exemple de ne pas faire les apprentis sorciers quelques

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

part dans les faubourgs de Téhéran ou à Gaza pour confectionner des ustensiles meurtriers. Que D.ieu nous en préserve)! La réponse que l'on proposera ira dans le même sens que notre développement. Si on commence à douter de Hachem, alors pour mériter le miracle il faudra beaucoup de mérites. Mais si on s'appuie **depuis le départ** sur la grande Main généreuse de Dieu on aura plus facilement droit au prodige! Intéressant, n'est-ce pas ?



Après 120 ans...

On a évoqué dans notre développement la superbe explication du Rav Elimeleh de Lisensk sur la Chmitta. On rapportera une très intéressante anecdote véritable sur ce grand Rav de la Hassidout (cela remonte à plus de 2 siècles). Une fois, ce Rav s'est retrouvé gisant dans sa maison sans connaissance. Tous ses élèves se réunirent pour prendre soin de leur maître et appelèrent un docteur à son chevet. Le médecin leva les bras au ciel et dit qu'il n'y avait plus rien à faire! Les fidèles élèves redoublèrent de piété et prièrent très sincèrement pour la guérison de leur maître. Au bout de quelques jours le miracle se déroula et le Rav reprit le dessus et se releva de sa maladie. Après, le maître réunit ses élèves et racontera ce qu'il a entendu et vu durant son coma." Mon âme est montée dans les sphères supérieures! Quand je suis arrivé là-haut j'ai rencontré le Rav Hessed LéAvraham (le grand père de Maran Hah'ida que son souvenir nous protège) et tous deux nous nous sommes promenés de longues heures. Le Hessed LéAvraham me dira:"J'ai écrit des dizaines de livres de Thora qui sont étudiés dans les Yéchivots des cieux. Hors, toi et ton frère le Rav Zoucha d'Anapoli vous n'avez rien écrit et **pourtant chacune de vos prières, Birkat Hamazon fait un grand bruit dans les cieux** ! Quand tu te prépares avant la prière du matin, tous les anges divins prennent peur! A plus forte raison quand tu pries! Vient avec moi continua le Hessed LéAvraham, nous allons voir un palais... Les deux se dirigeront dans un magnifique verger dégageant une odeur sensationnelle. Les deux hommes (les âmes du Rav Elieleh et du Hessed LéAvraham) continuèrent leur chemin et à un moment entendirent le chant des anges du service lorsqu'ils arrivèrent à une colline. Ils l'escaladèrent et virent au loin un magnifique palais. "Regarde bien ce palais, rajouta le Hessed LéAvraham, là-bas se trouve la Yéchiva du Rabbi Chmelque de Nilkolesbourg. Cela fait déjà quelques semaines qu'il est là et qu'il a construit sa Yéchiva. Rabbi Elimeleh se rendit auprès du Rav de Nikolesbourg. Or, il se trouvait un gardien à la porte du palais/Yéchiva. Rabbi Elimeleh reconnaissait ce juif comme étant "Mordéhaï le réparateur de livre" de la ville de lzensk. Rav Elimeleh lui demanda que fais-tu ici? Il répondit:" Rebbe, si on t'entendait m'interpeler "Mordéhaï" sans rajouter le nom "Rav" de suite **on t'aurait mis en anathème!** Rav Elimeleh s'étonna et lui demanda : "comment-est-ce possible? Or toute ta vie tu faisais partie des gens simples de la ville! En aucune manière tu faisais partie des érudits!!" Reb Mordéhaï répondit: "En effet, je n'étudiais pas à longueur de journée! Seulement quand je suis arrivé dans le monde de la vérité il m'est arrivé quelque chose de très étonnant! On m'a amené devant le Beth Din et **on a commencé à me juger pour chacune de mes actions!** J'ai vu alors des anges amener mes bonnes actions ainsi que mes fautes! Chaque action était placée sur la balance. Or elle penchait du mauvais côté à cause de mes nombreuses

fautes! On a tranché mon jugement pour le Guéhinom, l'enfer!! J'ai accepté mon jugement et je suis sorti la tête basse!! J'ai été conduit très loin, et au fur à mesure que j'arrivais la chaleur devenait de plus en plus intense! Alors que cela devenait insupportable deux émissaires du Beth Din sont arrivés en pleine course! Ils m'ont pris et m'ont amené à nouveau devant le Beth Din. Là-bas, je vis des charrettes remplies de sacs. Tandis que la balance restait penchée en ma défaveur. Or cette fois les émissaires ont défait les sacs et ont renversé tous mes mérites sur les plateaux. Petit à petit la balance est remontée en ma faveur et à un moment donné lorsqu'ils ont ouvert une autre sacoché, la balance s'est équilibrée! Puis un autre sac a été déversé, cette fois le côté positif est monté et j'ai gagné mon jugement! A ce moment on m'a rendu quitte des affres de l'enfer et une voix céleste s'est fait entendre: "Dorénavant vous vous appellerez Rabbi Mordéchai!" J'étais estomaqué de tous ces honneurs et je demandais la signification de ces sacs. Un ange, qui s'appelle "le gardien des pages" est venu intercéder en ma faveur devant le Beth Din en disant: "Cet homme qui ne connaissait pas la Thora faisait particulièrement attention aux honneurs dû aux livres saints! Toute sa vie il reliait des livres et faisait attention à chaque fois de bien les réparer et de remettre à sa place chaque feuille! Même des pages blanches d'un livre saint, il les remplaçait dans le livre ou les mettait à la Gniza. Les pages qui contenaient des versets de Thora étaient soigneusement entreposées et à la fin il les plaçait à la Guéniza! La voix céleste dira: "Celui qui rend honneur à la Thora son corps sera honorable vis-à-vis du monde!" Ce sont donc ces mérites qui m'ont donné droit au monde futur. Après avoir été amené au monde futur j'ai commencé à douter, comment allais-je écouter les cours des Yéchivots car j'étais un parfait ignorant?! Les Talmud Hahamims m'ont appris la Thora afin que j'entre dans une Yéchiva et ainsi j'ai pu entrer à la Yéchiva du Rav Chmélqué. Alors qu'il parlait, la porte de la Yéchiva s'est ouverte et une voix s'est faite entendre: "Rabbi Mordéhaï, relieur de livres, est invité à venir! De suite Reb Mordéhaï est rentré et a laissé Rabbi Elimeleh à la porte. Rabbi Elimeleh a frappé à la porte pour entrer lui aussi...en vain! Entre temps Rabbi Elimeleh s'est réveillé sur son lit de malade à Lisensk entouré de tous ses élèves encore tout transpirant et avec beaucoup de fièvre mais il sortit de son coma... Cette histoire est **une manière de renforcer notre Emouna** (foi) dans ces périodes difficiles où les *petits* gazaouis envoient de grosses bombes dans les villes juives du sud du pays. **Car on apprend que dans la vie, rien ne se perd!** Toutes les petites actions d'un homme sont comptabilisées, répertoriées et sortiront au grand jour au moment du jugement!

Coin Hala'ha: Dans le cas où un homme a oublié ou a un doute s'il a compté le Omer de la veille au soir, il devra compter durant la journée du lendemain sans faire de bénédiction. Par la suite, il devra continuer à faire la Mitsva avec la bénédiction au préalable.

Si on oublie un jour entier le décompte nuit et jour on devra continuer à compter tous les autres jours mais sans faire la bénédiction au préalable. Si on a un doute si on a compté une journée ou non, on devra compter les autres jours par la suite avec bénédiction. (Choulhan Arou'h 489.8)

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut David Gold Sofer écriture ashkénaze et écriture sépharade Prendre contact au 00 972 55 677 87 47 ou à l'adresse mail 9099495s@gmail.com.

Une Bra'ha à Avraham Moshé Ifrah et à son épouse (Kiriath Yohel) pour une bonne éducation des enfants dans la Thora et les Mitsvots et la Parnassah. Une Bénédiction à Yoél Ben Léa Elhadad et à son épouse (Villeurbanne) pour une bonne éducation des enfants dans la Thora et les Mitsvots et la Parnassah

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora



sous la direction
du Rav Israël
Abargel Chlita

Haméir Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Béhar-Béhoukotaï
5783

|206|



Photo de la semaine



Infos :

HISTOIRE
pour les enfants

HISTOIRE DE TSADIKIMES A ECOUTER AVANT DE DORMIR

Recevez chaque semaine
sur votre smartphone
une histoire en français
pour vos enfants

054.943.93.94

La plus grande vertu : la patience

La patience est un traité en soi et nous devons l'apprendre comme tous les autres traités du Talmud, car ce n'est qu'avec de la patience que nous pouvons pleinement accomplir la volonté d'Hachem. Chaque juif sait que la Torah est la source de tout bien, et d'elle, nous recevons toutes les bénédictions du monde, à la fois matérielles, de santé, d'enfants, de moyens de subsistance et une bonne vie, ainsi que spirituelles, de sagesse, de bonheur et de positivité. Et si vous voulez vraiment atteindre la Torah, vous devez vous rappeler d'une chose : «Et j'ai donné vos pluies en temps voulu !»

Chaque juif doit aborder l'étude de la Torah avec enthousiasme. Pourtant, les jours passent, et parfois nous avons l'impression de ne pas avoir encore reçu ce que nous pensions recevoir. Atteindre des niveaux spirituels est encore loin de nous et nous sentons que nous marchons toujours dans l'obscurité. Que se passe-t-il alors ? Beaucoup s'effondrent, et abandonnent. Ils quittent alors tout et commencent à «s'investir» dans ce monde.

Pourtant, à travers tout cela, la Torah rappelle : «Et j'ai donné vos pluies en temps voulu !» - «Vos pluies» symbolisent toutes sortes de bénédictions spirituelles et matérielles. Il faut un peu de patience ! Nous nous sommes habitués à tout obtenir «maintenant!» Nous avons complètement oublié ce que c'est que d'attendre quelque chose. Pourtant, nous devons savoir que lorsqu'il s'agit de quelque chose qui a un sens ou une signification, il n'y a pas de « maintenant! » Le Roi Chlomo a déjà dit : «Il y a un temps et un moment pour tout sous les cieux !» (Koélet 3.1) Chaque juif qui apprend la Torah doit savoir que même s'il a mérité de s'asseoir et d'apprendre la Torah, il y a un «temps et un moment» où il recevra la «pluie» qui descend du ciel. Et ne vous inquiétez pas, Hachem sait exactement combien de temps chaque individu doit travailler dans la Torah jusqu'à ce qu'il reçoive la bénédiction qu'il mérite. Par conséquent, la condition la plus initiale et la plus fondamentale pour atteindre la couronne de la Torah est la patience! C'est l'essence même de la tchéouva.

Il faut avoir la force d'attendre et d'espérer le jour où votre salut viendra. Tout comme dans la rédemption générale, nous devons attendre et

espérer : «Même s'il tarde, attendez-le, car il viendra et ne tardera plus» (Havakouk 3.2), de même dans la rédemption individuelle de chacun de nous. Nous désirons tous nous rapprocher d'Hachem, mais nous n'y parvenons pas toujours et, par conséquent, nous devons faire très attention à ne pas désespérer ou même perdre espoir de quelque manière que ce soit. Au lieu de cela, nous devrions seulement attendre et anticiper jusqu'à la venue de notre rédemption comme il est écrit : «La rédemption est proche de mon cœur» (Téhilimes 69.19). Car c'est exactement à ce moment-là, que

nous attendrons, espérons et anticiperons vraiment Hachem, qu'il nous révélera sa lumière et la fera briller sur nous.

Même les tsadikimes qui ont atteint des sommets extraordinaires dans leur service divin ont traversé exactement ces tribulations et adversités avant de les atteindre. Ils ont persévéré jour et nuit dans leur jeunesse, pendant des mois et des années, et pourtant ils n'ont rien accompli. Mais néanmoins, ils se sont renforcés avec beaucoup

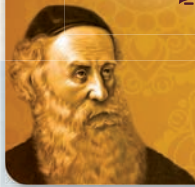
de patience, et c'est ce qui les a

amenés plus tard à ces niveaux de service divin. La patience est ce qui a aidé tous les tsadikimes à réaliser ce qu'ils ont finalement accompli. C'est seulement parce qu'ils attendaient, espéraient et désiraient ardemment Hachem, et avec Son aide, Hachem les a bénis plus tard et leur a ouvert les sources de sagesse.

De même, nous avons besoin de patience avec ceux qui nous entourent. Quelqu'un qui n'a pas de patience peut exploser à tout moment et sans raison. Encore plus, quelqu'un qui n'a pas de patience dans sa maison, c'est comme s'il faisait vivre un enfer à ses proches. Dès qu'il pense qu'une personne dans sa famille a dit quelque chose contre lui, il commence immédiatement à crier et à se battre avec tout le monde. Cependant, c'est exactement le contraire lorsque vous avez de la patience, surtout à la maison. Une maison construite sur la patience est remplie de bonheur et se traduit par une bonne vie. Au lieu de se battre, tout le monde essaie de se comprendre et de se juger favorablement. Les enfants qui sont élevés dans un foyer avec des parents patients grandiront heureux, en bonne santé et s'accrocheront toujours à Hachem et à Sa Torah.



”בִּי קְדוֹב אֱלֹהֵי דַּדְּךָ מֵאֵל בְּכֶךָ וּבְלִבְךָ לַעֲשׂוֹתוֹ”



Connaître la Hassidout



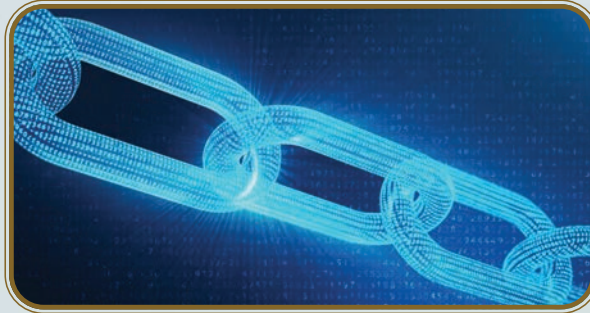
Le moyen pour se relier au divin

Mais si un homme étudie la Torah sans aucune considération de fonction, etc., qu'il ne souhaite rien dans ce monde, mais seulement «Parce qu'elle est votre vie et qu'elle rallonge la durée de vos jours» (Dévarim 30.20) – sa Torah monte au sommet, et une telle Torah devient un vêtement et de la nourriture pour vous nourrir, pas votre corps physique, mais votre âme. Et c'est la vertu d'une Torah à la gloire du ciel, une Torah qui n'a absolument aucun but.

Même si vous avez l'intention d'être un érudit en Torah, votre Torah restera ici-bas, selon l'opinion du Arizal de mémoire bénie rapportée ici par le Baal Atanya, ce qui signifie que vous ne devez même pas avoir l'intention d'être un érudit en Torah. Au contraire, vous devez étudier la Torah, comme Hachem vous l'a ordonné, pour connaître la Torah, afin que pour chaque alakha qui vient au devant de vous, vous sachiez ce qui doit être fait, que l'étude vous amène à l'action et à la vertu d'honnêteté et à la connaissance de la Torah. La Guémara rapporte (Nedarim 62a) : «Aime Hachem ton Dieu, écoute Sa voix et accroche-toi à Lui» (Dévarim 30.20). Que personne ne dise, je vais étudier pour qu'on m'appelle érudit, pour qu'on me nomme Rabbi, pour que dans ma vieillesse je m'assoie dans une yéchiva, mais apprenez avec amour et à la fin l'honneur viendra. Si Hachem veut que vous soyez rabbin dans une communauté, etc., même si vous le fuyez toute votre vie, un jour les gens viendront à vous et vous demanderont d'être le rabbin, même si vous n'avez pas postulé du tout, parce qu'Hachem a décidé que vous seriez Rav.

Il est écrit : «Voici, qu'Hachem a appelé Betsalel ben Ouri ben Hour» (Chémot 33.30), Betsalel n'avait que douze ans et un jour, il y avait beaucoup de vieillards de cent vingt ans, il y avait tout le Sanhédrin, aucun d'entre eux n'en était digne ? Tout le monde était curieux de savoir qui Hachem choisirait pour faire le Tabernacle, parce que pour cela vous avez besoin d'un esprit spécial. Soudain, ils entendent Moché leur dire : «Voici qu'Hachem appelle Betsalel ben Ouri ben Hour de la tribu de Yeoudah et le remplit de lui et de toute la sagesse et de tous les corps de métier». Tout le monde était étonné, après tout, Betsalel est encore un petit garçon, il n'a même pas atteint l'âge de la Bar mitsva, comment va-t-il se débrouiller ? Le Roi Chlomo a également régné à l'âge de douze ans. L'incroyable procès du Roi Chlomo avec

les deux mères qui prétendaient être la mère du bébé avait eu lieu à cette époque. Malgré cela qu'en disaient les gens ? Un enfant à l'âge de douze ans, qu'est-ce qu'il comprend déjà !



Les gens parlent haut, mais le verset dit : «Cessez, cessez vos paroles arrogantes, les énormités qui s'exhalent de votre bouche» (Chmouel 1-2.3). «Enormités» ce sont des mensonges, «Car Hachem dispose de toutes les connaissances» (ibid). Lui seul sait : «Et toute œuvre lui est facile» (ibid). Bien que son corps n'ait que douze ans, son âme a plusieurs milliers d'années, l'âge ou la force du corps n'augmente ni ne diminue le talent, ce qui compte, c'est quelle âme est en lui.

Par conséquent, il faut veiller à ne pas faire entrer de corps étranger dans la Torah que l'on étudie, ne pas étudier pour l'orgueil, ou pour d'autres intérêts ou, qu'Hachem nous en préserve, pour rabaisser les autres. Si l'on investit déjà du temps et on fuit beaucoup d'autres choses, au moins que ce qu'on a dans ses mains soit pur, et soit travaillé avec les treize cantons. Il faut passer au crible les treize cantons, car ils font écho aux treize attributs que la Torah exige. Pourquoi treize ? Parce que treize est en valeur numérique un, et aussi amour.

Il est écrit dans la Guémara (Haguiga 9b) Etudier un chapitre cent fois ne ressemble pas à étudier un chapitre cent une fois. Le Baal Atanya dit qu'ils ont tous deux étudié cent fois, seulement l'un l'a étudié pour lui-même, et l'autre a appris pour l'unique, Akadoch Barouh Ouh qui est l'unique au monde, et donc celui qui a étudié pour l'Unique aura son Talmud dans sa main. Par conséquent, une personne n'est jamais mesurée par son apparence, comme Hachem l'a dit au prophète Chmouel : «Ne regarde pas son apparence et sa stature» (Chmouel 1-16.7). Cela n'est pas perçu dans le ciel, où

l'intérieur et l'extérieur sont égaux.

«Pour la gloire du ciel» signifie étudier avec l'intention d'attacher son âme à Hachem en comprenant la sainte Torah – c'est-à-dire que si une personne étudie pour connecter son âme au rôle qu'elle est sur le point de recevoir, parce qu'elle manque de matière, elle recevra de la matière, des briques et du travail acharné, qui sont des difficultés et des excuses, mais elle ne recevra aucun lien avec Hachem. Pour que vous ayez une connexion avec Hachem, vous devez étudier afin de connecter votre âme à Hachem, c'est-à-dire dans chaque ligne du Talmud que vous étudiez minutieusement, dans la alakha, ou le Zohar, ou la Kabbale, ou dans la hassidout, vous allez créer encore une connexion

forte avec Akadoch Barouh Ouh, et plus vous avez de connexions, plus vous avez de succès. Même dans ce monde, si vous avez des liens avec un certain général, et avec un certain fonctionnaire, les choses semblent aller plus vite. Seulement, ce n'est pas réel, c'est juste une impression. Mais la connexion que vous avez avec Hachem à travers la Torah est réelle, et plus vous avez de connexions avec Hachem, plus vous réussissez. Et ce qui vous lie avec le ciel, c'est l'étude de la Torah pour elle-même, chaque homme selon ses capacités – chacun aussi grand que son esprit est clair que vous avez, de sorte que vous serez connecté à Akadoch Barouh Ouh, comme cela est rapporté dans le Ets Haim (Porte de l'étude).

[Et la nourriture fait référence au niveau de la lumière intérieure – pour l'âme, et les vêtements font référence au niveau de ce qui entoure – la lumière qui entoure l'âme, et donc nos sages de mémoire bénie (Péa 81.4) ont dit que l'étude de la Torah équivaut à l'accomplissement de toutes les mitsvotes. Parce que les mitsvotes sont seulement des « vêtements », alors que la Torah est la nourriture et aussi le vêtement de l'âme intellectuelle – qui traite de la Torah. Exemple : Un homme est vêtu de vêtements coûteux et importants, mais il n'a pas mangé depuis plusieurs jours. A quoi lui serviront ses vêtements coûteux s'il reste affamé ! D'autre part, il y en a un qui est vêtu de vêtements simples, mais chaque fois il trouve quelqu'un d'autre qui lui apporte quelque chose à manger, Barouh Hachem, il est rassasié.

// suite la semaine prochaine //

Extrait tiré du livre : Betsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 5 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous : +972-54-943-9394

Bet Amidrach Haméïr Laarets

www.hameir-laarets.org.il | france@h-l.org.il



hameir laarets



054-943-9394



Un moment de lumière



Bnei Shimshon

Drachotes basées sur les écrits extraordinaires du Zera Shimshon
Le Zera Shimshon, Rav Shimshon Haim ben Rav Naham Michael Nachmani,
est né en 5467 (1706/1707) et quitta ce monde le 6 Eloul 5539 (1779).
Il promet à tout celui qui étudiera ses livres de grandes délivrances et bénédictions



Behar Behoukotai • השפ"ג • Le Zera Shimshon, l'étude qui apporte des délivrances • 81 יין

Pertes du Zera Shimshon

פרשת בהר
אות ג

Nous Sommes Les Uniques Serviteurs D'hashem

כי לי בני ישראל עבדים עבדי הם אשר הוצאתי
אותם מארץ מצרים

Car c'est à moi que les bnei israel appartiennent comme
esclaves ; ce sont mes serfs à moi, qui
les ai tirés du pays d'Egypte, moi,
l'Éternel, votre Dieu!"

Pour bien comprendre la notion de
serviteur exclusif du peuple d'Israel
vis-à-vis d'hashem, le zera shimshon
va apporter une très belle explication
sur le «célèbre» verset suivante de
Jérémie: שובו בנים שובבים
«Shuvu banim shovavim»
«Revenez enfants égarés»

Le Zera Shimshon s'interroge sur
la signification du mot «shovavim».
Etymologiquement, ce mot semble
être associé au mot לשוב «Lashuv»
(revenir). Le mot shovavim désignerait
donc «ceux qui reviennent» (les
baal téchouva). Seulement si cela
désigne à priori les baal téchouva, il
y a un problème sur le sens global
du verset «Revenez (vous, les) enfants
revenants». Si l'on évoque les baalei
téchouva, pourquoi doivent t'ils
revenir à la torah. Si ce sont des
baalei téchouva, c'est qu'ils sont déjà
«revenus» vers Hashem!

Autre option, le mot «shovavim» fait référence aux réchaimes,
aux mécréants. Là aussi, le verset aurait dû être plus précis, plus
explicite «Shuvu banim réchaim» («revenez enfants mécréants»).

Le Zera Shimshon va apporter une définition précise du mot
«shovavim».

Le Talmud dans le traité gittin 38.b nous enseigne qu'un non
juif ne peut acquérir le «corps» d'un juif. La seule chose qu'il
peut acquérir, ce sont les revenus générés par les travaux d'un
juif.

Aussi, le talmud nous enseigne (46,b): «si un homme se vend lui
et ses enfants à un non juif, il ne faut pas le racheter. Rabbi Assi
précise que cet enseignement est vrai
pour un homme qui à l'habitude de se
vendre facilement à un non juif (qui
a répété cela plus de 3 fois). Moins de
trois fois, Rabbi Assi précise que pour
un homme qui le fait vraiment par
urgente nécessité, hashem l'aidera à se
racheter»

Aussi, le Zera Shimshon explique
que lorsque le mauvais penchant
(comparé au goy) fait fauter un Israel,
il s'installe petit à petit (car une avéra
entraîne une autre avéra et ainsi de
suite. Tel est le stratagème du yetser
hara pour rendre définitivement un ben
Israel en mécréant). Aussi, Hashem
souhaite nous reconforter en nous
disant «Quand bien même le yetser
hara est installé en vous, il n'est pas
maître de votre corps» car vous êtes
pour toujours MES serviteurs (et non
celui du yetser hara)/

Aussi, le mot shovavim vient en
fait du mot שבי «shévi» (captif). En
somme, le yetser hara nous prend
en otage, nous prend en captivité

דברי רבינו:

פרשת בהר
אות ג

פסוק (ירמיה ג, יד) 'שובו בנים שובבים'.
מלת 'שובבים', משמע לשון
תשובה, ומשמע לשון רשעים. וכאן
לא יתכן לשון תשובה, שאם כבר
הם 'שובבים', דהינו שעשו תשובה,
מה צורך לומר 'שובו' וכו'. ואם
נאמר שפרושו לשון 'רשעים', גם
זה קשה, למה קרא אותם

הוצאת הגליון והפצתו לזכות

לזכות ולהצלחת

דניאל אורי בן רגינה מלכה

להצלחה וברכה בלי גבול ומדה בעוסקיו בכל העולם

lorsqu'il nous pousse à faire des avérotés.

Aussi, le verset de Jérémie doit se lire ainsi «revenez (mes) enfants captifs (captifs de votre yetser hara)». Hashem tend la main à celui qui «veut» revenir vers lui sincèrement.

A l'instar du juif qui s'est vendu moins de 3 fois, pour un Israel qui n'a pas enchainé trois avérotés successivement, Hashem l'appelle et lui dit «**Je peux t'aider à te racheter de ta captivité (du yetser hara)**». Je peux facilement te libérer de la domination du yetser hara.

Et même si il n'a pas réussi à saisir cette main tendue, il pourra toujours faire téchouva.

Le verset de la parasha mishpatim nous enseigne:

וְכִי יִמְכַר אִישׁ אֶת בְּתוּלָתוֹ לְאִמָּה
לֹא תֵצֵא כְּצֵאת הָעֶבְדִּים

"Si un homme vend sa fille comme esclave, elle ne quittera pas son maître à la façon des esclaves"

Le Zera Shimshon explique que la fille évoquée dans le verset est en fait la néshama. Un homme qui a «vendu» sa néshama et s'est éloigné profondément du chemin de la torah, pourra toujours revenir car le verset précise qu'elle n'est pas considéré comme les esclaves (en référence aux non juifs pour qui le yetser hara domine le corps et le cœur)

Un juif peut faire téchouva jusqu'au dernier jour de sa vie.

Le Zera Shimshon nous enseigne un grand moussar. Un homme n'est jamais dominé physiquement par son mauvais penchant. Le mauvais penchant pousse l'homme à faire des

בְּלִשׁוֹן הַזֶּה, וְלֹא
אָמַר 'רְשָׁעִים'.

אֵלָּא, דְּאָמְרִינוּ בְּפֶרֶק ד' דְּגִטִּין (לז, ב), מִצִּין
לְנִכְרֵי שְׁקוּנָה לְנִכְרֵי לְמַעֲשֵׂה יָדָיו, שְׁנֵאמַר
(וּקְרָא כה, מה) 'וְגַם מִבְּנֵי הַתּוֹשָׁבִים הַגֵּרִים עִמָּכֶם
מִמֶּה תִקְנוּ, אֲתֶם קוֹנִים מֵהֶם, וְלֹא הֵם קוֹנִים
מֵכֶם, וְלֹא הֵם קוֹנִים זֶה לָזֶה לְגוֹפּוֹ. יָכוֹל לֹא
יִקְנוּ זֶה אֶת זֶה לְמַעֲשֵׂה יָדָיו, אֲמַרְתָּ קָל וְחֹמֶר,
נִכְרֵי יִשְׂרָאֵל קוֹנֵה, נִכְרֵי בְּנִכְרֵי לֹא כָּל שָׁכֵן.
וְאִמָּא הֵנִי מְלִי בְּכֶסֶף, אֲבָל בְּחֻזְקָה לֹא. אָמַר
רַב פֶּפֶא, עֲמוּן וּמוֹאֵב טְהִירוּ בְּסִיחּוֹן. אֲשַׁכְּחֹן
נִכְרֵי נִכְרֵי, נִכְרֵי יִשְׂרָאֵל מִצִּין, דְּכָתִיב (במדבר כא,
א) 'וַיֵּשֶׁב מִמֶּנּוּ שְׁבִי, עַד כָּאֵן.

וְנוֹדַע, שֶׁיֵּצֵר הָרַע נִקְרָא נִכְרֵי, שֶׁהָרִי כְּתִיב
(תהלים פא, י) 'לֹא יִהְיֶה בְּךָ אֵל זָר וְלֹא תִשְׁתַּחֲוֶה
לְאֵל נֹכֶר', וְאָמְרוּ ז"ל (שבת קה, ב), אֵיזָהוּ אֵל זָר
שֶׁהוּא בְּגוֹפּוֹ שֶׁל אָדָם, הוּא אֹמֵר זֶה יֵצֵר הָרַע.
וְכֵשֶׁם שֶׁנִּכְרֵי קוֹנֵה יִשְׂרָאֵל לְמַעֲשֵׂה יָדָיו,
כֵּן הַיֵּצֵר הָרַע, שֶׁנִּקְרָא נִכְרֵי, קוֹנֵה יִשְׂרָאֵל
לְמַעֲשֵׂה יָדָיו, בֵּין בְּכֶסֶף בֵּין בְּחֻזְקָה. וְהַפֶּסֶךְ,
הֵינּוּ כָּל תַּאוּוֹת הָעוֹלָם הַזֶּה. וְהַחֲזָקָה, כִּי
שֶׁעֶבֶר אָדָם עֲבָרָה וְשִׁנָּה בָּהּ, הִתְרָה לוֹ (יומא
פו, ב). וְעוֹד אָמְרוּ ז"ל (ברכות סא, ב), רְשָׁעִים יֵצֵר
שׁוֹפֵט, שֶׁמַּחֲזִקִּים הֵם לְחֵטָא. אֲבָל אֵינוּ קוֹנֵה
אוֹתוֹ אֵלָּא לְמַעֲשֵׂה יָדָיו, שֶׁהָאָדָם עַל כִּרְחוּ
צָרוֹ לִתּוֹ דִּין וְחֻשְׁבוֹן לִפְנֵי מֶלֶךְ הַמַּלְאָכִים
הַקְּדוֹשׁ בְּרוּךְ הוּא.

וְזֶה שֶׁאָמַר הַכְּתוּב (וּקְרָא כה, מב) 'כִּי עֶבְדִּי הֵם
וְכוֹ' לֹא יִמְכְּרוּ מִמִּפְּרֵת עֶבֶד', שֶׁהַקְּדוֹשׁ בְּרוּךְ
הוּא אֵינוּ רוֹצֵה שֶׁהַנִּכְרֵי יִקְנֶה יִשְׂרָאֵל לְגוֹפּוֹ,
שֶׁהָרִי עֶבְדוֹ הוּא, וְאֵף הַיֵּצֵר הָרַע אֵינוּ אֵלָּא
כְּמוֹ שְׂפָאִי, כְּדֹכְתִּיב 'וַיֵּשֶׁב מִמֶּנּוּ שְׁבִי'.

וְשִׁפִּיר קָאָמַר הַכְּתוּב 'שׁוּבוּ בָּנִים שׁוֹבְבִים',
כְּלוּמַר, אֵל תִּחְשְׁבוּ לִהְיוֹת קְנוּיִים בִּיד הַיֵּצֵר
הָרַע קִנְיָן עוֹלָם, וְלִהְיוֹת חֵס וְשְׁלוֹם מִטְּמָעִים
בִּידוֹ, שֶׁזֶּה אֵינוּ, אֵלָּא אֲתֶם כְּמוֹ שְׁבִימִים,
מִלִּשׁוֹן 'וַיֵּשֶׁב מִמֶּנּוּ שְׁבִי', וְזֶהוּ לִשׁוֹן
'שׁוֹבְבִים' דִּנְקֻט.

avérotés, et le rend «captif» de son influence. S'il ne persiste pas dans le mauvais chemin (moins de 3 avérotés), il est facile de revenir dans le chemin, hashem lui tend la main pour le racheter de sa captivité. Et même s'il n'arrive pas à se racheter «vite», il pourra, jusqu'au jour de sa mort, utiliser sa propre «force», la force de sa téchouva pour revenir et racheter son âme avant que celle-ci ne rejoigne le ola maba.

פרשת בחוקותי
אות ג

Notre Responsabilité Collective

La parasha de Behoukotai évoque les promesses de paix et d'abondance si le peuple d'Israël se conduit selon les lois de la Torah et à l'inverse une série de malédictions (maladie, guerre, famine...) à celui qui ne se conduit pas selon les lois de la torah.

Au total, **notre parasha dénombre 49 malédictions**.

Le Zera Shimshon s'étonne car dans la parasha Ki Tavo, **la Torah dénombre 98 malédictions** relatifs au fait de ne pas suivre la torah et les commandements, soit le double des malédictions données dans notre parasha.

Pourquoi cette différence? L'exécution de ces malédictions sont pourtant liés aux même origines (non-respect des lois de la torah)

De plus, dans les malédictions de Ki Tavo, Moshé s'adresse au peuple d'Israël en utilisant le singulier et non le pluriel

Afin d'introduire la réponse

du Zera Shimshon, rappelons l'un des principes fondamentales lié à l'union du peuple juif: la ARVOUT, la responsabilité "collective" qui incombe à chaque juif. Comme le talmud Chavouot 39.a le précise:

"Tous les juifs sont responsables les uns des autres" (guémara Chavou'ot 39a, כל "ישראל ערבים זה בזה").

Au sein du peuple juif, il existe une forme de responsabilité collective: L'ENSEMBLE DES JUIFS SONT RESPONSABLES LES UNS DES AUTRES. Cela concerne aussi bien ce que nous faisons ou ce que nous subissons. A ce titre, un homme qui fait une faute au Yemen .. peut avoir des répercussions sur un autre juif au canada. A l'inverse, un homme qui fait une mitsva, le mérite de cette mitsva peut influencer pour le bien d'un autre juif.

A ce titre, on demanda un jour au Ari zal pourquoi il récitait les prières de confession à Yom Kippour alors qu'il savait pertinemment n'avoir pas commis la plupart des péchés mentionnés dans la longue liste des fautes du VIDOUÏ (la confession).

Il répondit: "Je n'ai sans doute pas commis certaines de ces fautes, mais je connais des gens qui ont péché et je ne les ai pas empêchés de fauter et récidiver. Je suis donc, moi aussi, coupable."

Le Zera Shimshon explique que dans notre parasha, les Bnei Israël n'avaient pas encore accepté sur eux le principe de ARVOUT. Aussi, les 49 malédictions sont adressées « au pluriel », c'est-à-dire, à

וְלָכֵן, חֹשֶׁשׁוּ נָא
לְעַצְמָכֶם, לַפְּדוֹת עֲצָמְכֶם מִיָּד
שׁוֹנָא, כִּי הִבָּא לָטָהַר מִסִּיעִין אוֹתָנוּ (שבת קד,
א), וְיִסִּיעוּ אֶתְכֶם מִן הַשָּׁמַיִם, וְתוֹכְלוּ לְהַנְצִיל
מִמָּוֶנוּ וּלְהַגְאֵל.

וְעוֹד כְּתִיב (איוב לג, כט), 'הֵן כָּל אֱלֹהִים יַפְעֵל אֵל
פְּעָמִים שְׁלוֹשׁ עִם גָּבֵר'. וְקָשָׁה, מִהוּ 'יַפְעֵל
אֵל', וְעוֹד, לָמָּה דְּקָא 'פְּעָמִים שְׁלוֹשׁ'.

מִשּׁוֹם דְּאִמְרִינָן בְּפֶרֶק ד' דְּגִטִּין (מז, ב), הַמּוֹכֵר
עֲצָמוֹ וְאֶת בְּנָיו לְגוֹי, אֵין פּוֹדִין אוֹתוֹ. וּבִגְמָרָא
(שם), אָמַר רַב אָסִי, וְהוּא שְׁמַכְר וְשִׁנָּה וְשִׁלַּשׁ.
וְאִם כֵּן, עַד שְׁלוֹשׁ פְּעָמִים, מִן הַשָּׁמַיִם יִסִּיעוּהוּ
לַפְּדוֹת עֲצָמוֹ, אֲבָל לְאַחַר שְׁלוֹשׁ פְּעָמִים, לֹא
יִסִּיעוּהוּ מִן הַשָּׁמַיִם, עַד שֶׁיַּעֲשֶׂה כָּל מַאֲמָצִי
כַּחוֹ לְשׁוּב בְּתִשְׁבּוּבָה שְׁלֵמָה.

וּמִכָּל מְקוֹם 'לֹא תֵצֵא כְּצֵאת הָעֶבְדִּים' וְכו' (שמות כא, ז), זֶה שְׁמַכְר נִשְׁמָתוֹ, כְּמוֹ שֶׁכָּתֹב
הַזֶּה הַקְדוֹשׁ (פרשת משפטים צז, א), 'לֹא תֵצֵא' מִן
הָעוֹלָם נִשְׁמָתוֹ הַזֶּה 'כְּצֵאת הָעֶבְדִּים' שֶׁל אֵל זֶה,
בְּרִי מִיָּנֹן, רַק צָרִיךְ לַפְּדוּתָהּ וּלְהוֹצִיאָהּ לַחֲרוּת.

אֲמָנָם, 'אִם רָעָה בְּעֵינֵי אֲדֹנָיָה אֲשֶׁר לֹא יַעֲדָה
וְהַפְּדָה' (שם פסוק ח), כְּלוּמָר, שֶׁנִּחְשַׁבְתָּ רָעָה
בְּעֵינָיו, שֶׁכָּבֵר חָטָא הִרְבָּה, וְנִפְל בְּדִיּוּטָא
הַתַּחְתּוֹנָה, עַד שֶׁאֵין תְּקוּמָה לְמַפְלָתוֹ, וְחוֹשֵׁב
שֶׁאֲבָד סִבְרוֹ וְתוֹחַלָתוֹ, 'לַעֲם נִכְרִי לֹא יִמְשַׁל
לְמַכְרָה בְּבִגְדוֹ בָּה' (שם), לֹא יוֹסִיף חָטָא עַל
פְּשָׁע, וְדוֹן עַל רָשָׁע, לְהַדְבִּק בְּאִמּוֹת וּלְעִשׂוֹת
כְּמַעֲשֵׂיהֶם, בְּשִׁבְלִי שֶׁבִגְד בָּה שֶׁחָטָא כָּבֵד.

מִשּׁוֹם שֶׁאִם לִבּוֹ יַעֲדָנָה כְּמַשְׁפֵּט הַבְּנוֹת
יַעֲשֶׂה לָהּ (שם פסוק ט), שֶׁאִם יִתְחִיל לְשׁוּב
בְּתִשְׁבּוּבָה אֲפָשָׁר שְׂיִהְיֶה לוֹ בֶּן עוֹסֵק בְּתוֹרָה,
וּבְרָא מִזִּפְי אָבָא (סנהדרין קד, א), 'וְגִיל יְגִיל אֲבִי
צָדִיק' וְכו' (משלי כג, כד), שֶׁלֹּא תִהְיֶה עוֹד כְּמוֹ
אֲמָה רַק כְּמוֹ בֵּת.

'אִם אַחֲרַי יִקַּח לוֹ' (שם פסוק י), וְאִם יִשׁוּב
בְּתִשְׁבּוּבָה שְׁלֵמָה, וְיִקַּח לוֹ נִשְׁמָה אַחֲרַי
קְדוּשָׁה וְטְהוֹרָה, יִזְהַר לְתַקֵּן

l'ensemble du peuple juif. A la différence de l'alliance établie sur le mont Sinai où Hashem livre sa "parole" à travers les deux Tables de la loi, dans la parasha "ki tavo", le am israel va dans les plaines de Moav, témoigner de son engagement collectif à accomplir pleinement la parole divine en l'écrivant sur des pierres de chaux.

Dans les plaines de Moav, à l'issue de quarante ans de pérégrinations dans le désert, Israël accepte de plein gré le joug des commandements de l'Eternel. L'Alliance avec Hashem s'inscrit désormais sur le principe fondamental de la "responsabilité collective". Par ailleurs, le lieu עֲרֵבַת מוֹאָב Arvot Moav, «les plaines de Moav» (Nombres 31: 12) peut également se lire עֲרֵבוּת מוֹאָב «Arvout Moav» «la solidarité de Moav» (le mot arvout se traduit aussi par «solidarité»). Aussi, cet engagement constitue le fondement de la constitution d'Israël en tant que peuple.

Ainsi, dans la parashat ki tavo, le peuple juif avait accepté le principe de ARVOUT, le principe de responsabilité collective, ils devenaient dépendants et responsables les uns des autres.

Dès lors, Moshé s'adresse à eux "au singulier" car ils ne forment plus qu'une seule entité. Aussi, le nombre de malédiction est de 98 (2 fois 49) car pour une malédiction subite, il y a maintenant **deux responsables**. En tant que juif, étant responsable de "mon prochain", ce qui "arrive" à mon prochain m'impacte aussi.

Le Rav Zilberstein raconte

l'histoire suivante: Un jour, une jeune fille de 11 ans avait pris sur elle, suite au décès de sa mère, de ne faire des bénédictions qu'en présence de personne/s pour répondre AMEN à la bénédiction.

Un jour cette dernière rentra de l'école grandement assoiffée. Il n'y avait personne dans la maison et la rue était calme. Elle décide de prendre sur elle et d'attendre de pouvoir interpellé un passant pour que ce dernier puisse répondre AMEN à sa bénédiction. Les minutes passent et la jeune fille manque de ne pas pouvoir tenir mais se ressaisit en se rappelant la promesse qu'elle s'était fixée. Après plus de 30 minutes, un passant pu s'associer à la bénédiction de la jeune fille en répondant AMEN.

Le soir même, la mère de cette jeune fille lui vint en rêve et lui dit

"Ta patience pour pouvoir faire cette bénédiction avec un AMEN a retentit dans les cieux. Tous les anges observaient ton acte... Ton acte a permis d'annuler un décret qui concerne une jeune fille de ta classe. Dans les cieux, on décida d'annuler le décret qui pesait sur elle (cette dernière souffrait de "la maladie"):

«Demain, cette jeune fille guérira grâce à ton action»

Le lendemain, la jeune fille est interloquée de son rêve. Elle connaissait cette jeune fille et ne savait pas que cette dernière était malade. La jeune fille alla alors trouver les parents de cette élève et lui présenta son rêve. Les parents ne manquèrent pas de tomber à la renverse en entendant le rêve de la jeune fille. Ces derniers lui confirmèrent la maladie de leur fille. Ils demandèrent alors au médecin de faire un examen médical à leur fille. A la grande stupeur des médecins, la jeune fille ne présentait plus de séquelles. Nos actions ont un impact car les juifs sont liés entre eux selon le principe de "ARVOUT"

Ce qui s'est passé à Méron l'année dernière, les attentas passés ces dernières semaines en Israël nous interpelle dans notre responsabilité collective.

Chaque malheur du peuple juif appelle à un réveil de la conscience collective. Dès lors, la réparation, la consolation associée à ce malheur ne peut se révéler qu'à travers "une arvout" positive et solidaire représentée par une "AHDOUT" (une union) extraordinaire qui nous amènera BHM à la venue de Mashiah.

אף הראשונה,

'ש'ארה כסותה וענתה לא יגרע'

(שם). 'ש'ארה, הינו מזון הנפש, שהוא תלמוד תורה ומעשים טובים. 'כסותה', הוא הלבוש שמתלבש בו האדם, בסוד חלוקת דרבנן. 'וענתה', לקבע עצמו בקביעות גמור בדרך הטובה, כדי לתקן את המעוות, ולא ישאר בו גריעות וקלקול, ולא יגרע מאלו על כל פנים.

'ואם שלש אלה לא יעשה לה' (שם פסוק יא), שלא היה לו בן תלמיד חכם וצדיק, וגם לא זכה שתבא לו נשמה אחרת קדושה לסייעו, וגם לא קבע עצמו בדרך הטובה בקביעות גמור, והגיעו הסימנים שצריך לצאת מן העולם, שהגיע קצו, או שנת היובל שהוא סוף העולם, ואין בידו אלא תשובה בלבד, עם כל זה תועיל תשובתו שתצא חנם מדין גיהנם, אלא שלא יהיו לו ארבע מאות עלמין דכסופא דירתין צדיקא (עין זוהר פרשת חיי שרה קכד, ב; פרשת נשא קכח, ב), וזהו 'ויצאה חנם אין כסף' (שמות שם).

פרשת בחוקותי אות ג

והטעם שהקללות בתורת כהנים הם מ"ט, ובכי תבוא הם צ"ה, לפי שבכי תבוא נכנסו בכלל הערבות, דהינו להתחייב אחד על חברו. דמטעם זה אמר משה התוכחות בלשון יחיד, ולא בלשון רבים, כאותם של תורת כהנים, כמו שכתבו המפרשים, לומר שקבל על עצמו אף על חברו.

יוצא לאור ע"י זרע שמשון ע"ר * 580624120

(auteur du livre Bnei Shimshon, drachotes commentées du Zera Shimshon, contact Bneishimshon@gmail.com)

et publié à l'aide de l'organisation mondiale du Zera Shimshon

Pour recevoir le feuillet, merci d'envoyer une demande au mail: zera277@gmail.com ou en téléchargement sur le site zerashimshon.com

Contacts, Rav Israel Zylberberg 05271-66450 Rav Paskesz mbpaskesz@gmail.com 347-496-5657

ניתן להפקיד בבנק מורכטיל (17)
סניף 635 מרח. 71713028 ע"ש זרע שמשון
כמו"כ ניתן לתרום בכרטיס אשראי

Pour ceux qui souhaitent
dédier l'étude du feuillet pour l'élévation
de l'âme d'un proche

Merci de contacter
Israël: 05271-66-450
Etats-Unis: 347-496-5657



זכות הצדיק ודברי תורתו הקדושים יגן מכל צרה וצוקה, ויושפע על הלומדים ועל המסייעים בני חיי ומזוני וכל טוב סלה כהבטחתו בהקדמת ספריו

Pour contacter l'auteur de ce feuillet «français»: Bneishimshon@gmail.com



Sur le mont ("Béhar") Sinaï, D.ieu communique à Moché les lois de l'année sabbatique : chaque septième année, tout travail agricole devra cesser, et les produits de la terre seront à la disposition de tous, hommes et animaux. Sept cycles sabbatiques sont suivis de la 50ème année, appelée "Yovel" ("le jubilé"), pendant lequel le travail agricole cesse également, tous les esclaves sont remis en liberté et toutes les propriétés terriennes de la Terre Sainte qui ont été vendues, retournent à leurs propriétaires originaux. Hashem promet des bénédictions et la sécurité à celui qui respectera les lois de la chémita et du yovel

Sur le verset :

וַעֲשִׂיתֶם אֶת חֻקֹּתַי וְאֶת מִשְׁפָּטַי תִּשְׁמְרוּ וַעֲשִׂיתֶם אֹתָם וְיָשַׁבְתֶּם עַל הָאָרֶץ לְבֶטָח.
וְנָתַנָּה הָאָרֶץ פְּרִיָּה וְאִכְלֹתֶם לְשָׂבַע וְיָשַׁבְתֶּם לְבֶטָח עָלֶיהָ.

« Exécutez mes édits, observez et pratiquez mes lois, et vous demeurerez dans le pays en sécurité. **La terre donnera son fruit**, dont vous vous nourrirez abondamment, et vous y résiderez en toute quiétude »

La torah nous précise qui pour celui qui respectera scrupuleusement les lois de la chémita : « La terre donnera son fruit ». Cette bénédiction étonne, la torah aurait dû dire « La terre donnera une abondance de fruits ». Que signifie le fait que la terre donnera SON FRUIT ? Comment comprendre cette expression. Telle est la question posée par le Or Ahaim (dans son commentaire le Or Ahaim sous-entend implicitement cette interrogation)

Pour comprendre la réponse du Or Ahaim, rapportons, un texte du traité ketouvoth qui rappelle l'épisode suivant : Rabbi Yeoshoua ben levi se trouvait dans le golan, il observa un verger qui appartenait à un non-juif. Il s'exclama « je vois des VEAUX dans ce verger ». On lui répondit que ce n'était pas des veaux, mais bien des raisins qui étaient effectivement impressionnant de par leur taille immense. Aussi, Rabbi Yehoshouha s'adressa à la terre en lui demandant de ne pas rendre de tels faveurs à des peuples étrangers (en erets israel). L'année d'après, Rabbi Hiya s'arrêta sur ce même verger. Il observa lui aussi le verger et s'exclama « Je vois des CHEVRES dans ce verger ». On lui répondit que ce n'était pas des chèvres mais bien des raisins. Ils poursuivaient leur réponse à Rabbi Hiya en lui demandant de partir tout de suite. Ils craignaient que lui aussi s'adresse à la terre en voyant de telles bénédictions.

Ci-après le passage en question :

רבי יהושע בן לוי איקלע לגבלא, חזנהו להנהו קטופי דהוו קיימי כי עיגלי, אמר : עגלים בין הגפנים ? אמרו ליה : קטופי ניהו. אמר : ארץ ארץ, הכניסי פירותיך, למי את מוציאה פירותיך, לגוים הללו שעמדו עלינו בחרטאיתנו?

« Une fois, Rabbi Yehoshua ben Levi vint par hasard à Gavla, dans le Golan, et il vit ces grappes de vignes qui se dressaient aussi grosses que des **veaux**. Il dit aux habitants : Des **veaux se tiennent entre les vignes** et vous ne craignez pas qu'ils causent des dégâts ? Ils lui dirent : Ce sont des grappes. Rabbi Yehoshua ben Levi a dit : Ô terre, ô terre ! Rassemblez vos fruits. Pour qui produisez-vous vos fruits ? Pour ces peuples qui se tiennent au-dessus de nous dans nos péchés ? Il serait préférable que vous ne produisiez pas des fruits aussi gros »

לשנה איקלע רבי חייא להתם, חזנהו דהוו קיימי כעיגלי, אמר : עגים בין הגפנים ? אמרו ליה : זיל, לא תעביד לו כי חברך.

« L'année suivante, Rabbi Hiya arriva au même endroit et il vit des grappes qui se tenaient aussi grandes que des **chèvres**. Il a dit : Des chèvres se tiennent entre les vignes. Ils lui dirent : Va-t'en ; ne nous faites pas ce que votre collègue a fait. La malédiction de Rabbi Yehoshua ben Levi était déjà accomplie, car le fruit avait rétréci par rapport à l'année précédente

Le Or Ahaim nous explique la bénédiction de la torah de la façon suivante : Que signifier, la terre donnera son fruit ? Cela signifie que la terre donnera TOUT SON POTENTIEL, elle donnera le maximum de ce qu'elle a la capacité de donner.

De ce passage du talmud (évoqué par le Or Ahaim), nous voyons que nos yeux peuvent être ébahis devant des choses grandioses. Rabbi Hiya s'est exclamé sur des fruits de la taille d'une chèvre. Il ne savait pas que l'année précédente, ses fruits avaient la taille d'un veau !!

Nous pouvons retenir un grand moussar de ce Or Ahaim : Nos jugements sont souvent trompés par ce que nous voyons.

Prenons l'exemple d'un enfant qui obtient un 15/20 à un examen. Cela peut sembler grandiose aux yeux de l'élève et des parents. Seulement, il est possible que ce même élève soit capable de ramener systématiquement un 20/20. Aussi, nous devons prier Hashem pour que nous puissions donner NOTRE FRUIT, c'est-à-dire le maximum de notre potentiel. C'est un principe fondamental dans le service d'Hashem.

Hashem promet la chose suivante à celui qui respecte les lois de la chemita : Ne t'inquiète pas, post chemita, ta terre DONNERA LE MAXIMUM DE SON POTENTIEL !!

Un homme qui sert Hashem avec émouna n'est jamais lésé BHM

Que signifie « dans mes lois, vous marcherez »

Le Or Ahaim nous explique qu'un homme doit constamment être « connecté » à notre sainte torah. Même lorsqu'il marche dans la rue, lorsqu'il est en voiture ou lorsqu'il se rend à un rdv, il se doit de penser à des paroles de torah.

Comment comprendre la possibilité d'atteindre ce niveau de connexion avec la torah ?

Qui est capable de faire ses courses et penser à de la torah ?

Pour répondre à cela, puisque nous sommes dans la semaine de la hiloula de notre saint RABBI SHIMON BAR YOHAI, ramenons des paroles du Or Ahaim en lien avec l'histoire de Rabbi Shimon.

Rabbi Pinchas ben Yair était le beau-père de Rabbi Shimon. Rabbi Shimon alla au bain, en voyant les terribles effets (sur la peau, la chair de notre saint Rabbi shimon) de la vie prolongée dans la grotte sur la santé de son gendre, le rabbin Pinchas ben Yair éclata en sanglots, mais rabbi Shimon le consola en disant qu'il n'aurait jamais pu atteindre un si haut degré d'érudition et de sagesse divine, s'il n'avait pas passé tant d'années dans la grotte.

Une question peut se poser, lorsqu'il fut dans la grotte, Rabbi Shimon s'enterra nu dans la terre pour se cacher et étudier. Il ne sortait de la terre et ne s'habillait que pour les prières.

Aussi, au fil des jours, Rabbi Shimon voyait bien que « son corps s'abîmé ». Les effets de la terre sur le corps nu, les probables insectes, etc.

Comment une personne peut, en étant conscient de son mal, se remettre chaque jour dans la même situation et aggraver de ce fait son état de santé. Une personne dont les chaussures serrent ses pieds à peine 1h l'oblige à rentrer vite chez lui changer immédiatement ses chaussures. Comment rabbi shimon pouvait supporter ce mal et comment pouvait-il se soumettre à aggraver son état consciemment, de jours en jours ?

Il existe un texte célèbre du Or Ahaim sur le verset de "ושמחת בכל הטוב" (devarim 26,11)

« שאם היו בני אדם מרגישין במתיקות ועריבות טוב התורה היו משתגעים ומתלהטים אחריה ולא יחשב בעיניהם « מלא עולם כסף וזהב למאומה כי התורה כוללת כל הטובות שבעולם »

« Si les hommes étaient capables de ressentir la douceur et la beauté de la torah, ils en deviendraient fous (de la torah) et passionnés, et à leurs yeux, l'argent et l'or n'auraient plus de valeur, car la Torah comprend toutes les bontés du monde »

Un homme qui comprend la beauté et la douceur de la torah, devient FOU de la torah.

Si on dit à une personne « cours à tel endroit il y a 1 million d'euros ». Cette personne va filer à une vitesse incroyable. Si en chemin, cette personne trébuche et se blesse gravement (le sang coule à flot). Va-t-il s'arrêter de courir ? il ne sentira même pas la douleur tant il est obnubilé par l'argent qui l'attend à destination. Il va courir sans relâche sans même sentir la douleur... »

C'était cela Rabbi Shimon, il était tellement « fou » de la torah, obnubilé par la torah que lorsqu'il étudié, il était comme sur morphine, il ne pouvait pas voir ou ressentir la douleur physique car sa passion pour la torah le dévorait totalement.

Telle était la grandeur des tsadikimes comme Rabbi Shimon et le Or Ahaim. Ils étaient capables de ressentir la beauté extraordinaire de la torah.

BHM qu'on puisse tous arriver à ce niveau extraordinaire !

Shabbat Shalom



LES PERLES DE LA PARACHA

Extraites des cours du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita



LE JOYAU DANS SON ÉCRIN

Avoir confiance dans notre père

(וַיִּקְרָא כ"ה, כ"א)

Et j'ai ordonné Ma bénédiction (Vayikra, 25:21)

Chacun de nous vit en permanence des jours complexes. La terrible nouvelle, que nous avons tous entendue au sujet de la catastrophe de Méron, a horrifié tous les cœurs, choqué tous ceux qui possèdent une âme juive vibrante. Même si le monde essaie de reprendre son cours normal, les images, les bruits, les souvenirs et les sentiments continuent de nous accompagner et nous recherchons des moyens de faire face à cette situation.

En vérité, les difficultés qu'une personne rencontre lorsqu'elle traverse une terrible catastrophe, ne lui sont pas vraiment inconnues, elles existent constamment, même dans les jours ordinaires, mais la catastrophe les aiguise et amplifie leur impact. C'est la difficulté de faire face à une réalité qui nous est incompréhensible et de l'accepter ; c'est une épreuve que nous affrontons, une situation que nous tentons de comprendre et de gérer, mais nous avons du mal à trouver la force pour y arriver.

Face à ce grand et terrible désastre, notre cœur souffre et pleure la perte de 45 âmes précieuses et pures, qui sont montées au Ciel en vertu d'un décret céleste incompréhensible, mais notre cœur refuse de croire que cela ait pu arriver. De manière similaire, durant notre vie quotidienne, nous vivons tous des moments marqués par diverses crises, dans tous les domaines de notre vie, nous avons du mal à croire que nous vivons une réalité aussi problématique, et nous nous demandons comment nous en sortir.

Lorsqu'une personne reçoit les résultats d'un examen médical indiquant qu'elle est atteinte d'une maladie grave, que Dieu nous en préserve, qu'elle reçoit une convocation urgente par les enseignants de ses enfants pour un comportement inapproprié, lorsque quelqu'un reçoit une lettre de licenciement dans sa boîte aux lettres, lorsqu'un Juif attend impatiemment une joie qui tarde à venir, dans tous ces cas, la même question se pose : pourquoi ? Pourquoi cela m'est-il arrivé ? Que vais-je encore subir ? Comment vais-je gérer ce malheur ? Que puis-je faire pour trouver une issue à ce problème ?

Alors, comment pouvons-nous accepter les décrets du ciel et y faire face avec courage ? Comment pouvons-nous rester sereins et stables face aux vagues de malheurs que nous traversons ? Comment affronter des défis aussi complexes et continuer à maintenir notre tranquillité d'esprit, notre calme et notre progression continue dans la vie ?

Dans la paracha de cette semaine, nous recevons un don précieux, une lumière puissante, qui nous donne la force d'affronter tout cela : nous appuyer sur Hachem.

Croire qu'il y a un Créateur du monde, qu'il est un leader, qui connaît tous les événements ici-bas, qu'il y a une raison à tout ce qui nous arrive, au niveau individuel et collectif, qu'il est le seul propriétaire de Son monde et que tous les événements sont soumis à Son contrôle, à Sa direction et à Ses décisions !

Il est facile de s'exprimer de cette façon, mais traduire cette idée dans la pratique constitue le vrai travail de toute une vie : on a tendance à vouloir que notre vie soit sous notre contrôle. C'est rassurant, peut-être même encourageant, de se donner l'illusion que nous contrôlons tout. Mais c'est une triste illusion, pour deux raisons :

Premièrement, parce que ce n'est pas vrai ! Seul le Créateur du monde détermine tout, dans tous les domaines ! Dans ce qui nous touche au niveau personnel, et dans les événements au niveau du klal Israël. Et deuxièmement, parce qu'il est bien meilleur, agréable, vrai et sûr, de croire en Hachem et de Lui faire confiance, de répondre à toutes les questions et de relever tous les défis avec une seule réponse : *nous sommes entre les mains du Créateur du monde, qui agit au mieux pour nous, c'est pourquoi nous sommes si calmes et paisibles, malgré tout ce que nous traversons !*

Imaginons un homme qui est invité à un mariage organisé par un Juif aisé dans une salle prestigieuse à l'étranger. Il reçoit une invitation et un billet d'avion, et il fait le voyage. Est-ce qu'il va se demander ce qu'il va manger ? Est-ce qu'il va se renseigner s'il existe des transports en commun pour arriver à la salle et pour rentrer à son domicile ? Sûrement pas, il très serein, il a été invité par une personne très riche, qui gère l'événement et qui s'occupe de tous ses besoins : il lui fait entièrement confiance, et est calme et paisible constamment !

C'est de cette façon que nous sommes entre les mains de Hachem. Une personne peut s'inquiéter, lorsqu'elle pense que la responsabilité repose sur elle, que sa vie est sous son propre contrôle, qu'elle gère sa vie ; les divers développements de sa vie peuvent l'inquiéter, la stresser, lui causer des tensions. Mais quand l'homme est confiant qu'il est entre les mains du Créateur du monde, il sait que la charge ne repose pas sur lui et il ne se fait aucun souci. Il est entre de bonnes mains, il ne gère pas les événements de sa vie, c'est le Créateur du monde qui les dirige et qui décide tout, le guide et le conduit en le tenant par la main.

Par conséquent, même si un problème médical survient, si nous sommes confrontés à un problème avec un enfant, si nos moyens de subsistance sont compromis et même si la lumière s'éteint et qu'une obscurité épaisse se crée en des jours ordinaires, à la suite d'une catastrophe comme celle-ci ou une autre, nous nous renforçons néanmoins dans la foi et la confiance que nous sommes entre de bonnes mains et cela nous donne des forces !

Dans la paracha de cette semaine, la Torah nous prescrit la Mitsva de la Chemita, d'interrompre le travail de la terre pendant une année entière. Dans ce sillage, la Torah demande « Et si vous demandez que mangerons-nous la septième année ? »,

elle répond : « Et j'ai ordonné Ma bénédiction », Hachem nous accordera une bénédiction spéciale. Rabbi Elimélekh de Lizensk, dans son livre *Noam Elimélekh*, nous explique que la bénédiction prescrite par Hachem est uniquement la conséquence de la question : « qu'allons-nous manger ? ». Si cette question n'avait pas été posée, la bénédiction aurait été automatique, car notre Père Céleste prend toujours soin de Ses enfants !

Chers frères, c'est vrai, ce n'est pas facile. Nous traversons tous des jours difficiles dans notre vie, et nous avons tous des défis et des épreuves à relever, des difficultés et des combats personnels. Rappelons-nous que nous sommes entre les meilleures mains, entre les mains d'un Père miséricordieux et généreux, Qui prend soin de nous, Qui veut le meilleur pour nous et dirige le monde entier selon Sa volonté. Faisons-Lui confiance de tout notre cœur, sans poser de questions ; croyons en Lui de toute notre âme, même face aux défis, et nous serons bénis : Il nous enverra Sa bénédiction, pour illuminer nos vies avec la lumière de Ses miracles et prodiges, de Ses saluts et consolations !



L'ÉTOFFE TISSÉE D'OR

L'horloge tourne, mais ne bouge pas !

L'histoire se déroule en Sibérie, une terre sombre et gelée, pleine de souffrances et de morts. Dans l'une des prisons les plus notoires à cette époque, était emprisonné le Gaon Rabbi Ye'hezkel Abramsky zatsal, aux côtés d'un Juif adepte du Rabbi de Loubavitch, dont le nom est inconnu. Ce que l'on sait, c'est que Rabbi Abramsky a confié plus tard que ce "hassid lui avait appris un chapitre entier dans le domaine de la foi et de la confiance en Hachem, qui l'avait accompagné toute sa vie et lui avait donné de la force dans toutes les crises qu'il avait traversées au fil des ans. Voici l'histoire telle qu'elle s'est déroulée :

Un jour, un remue-ménage avait été ressenti dans le bureau du directeur de la prison. Des soldats entraient et sortaient, il semblait se passer quelque chose. Certains Juifs, qui avaient un flair très développé, avaient essayé de savoir ce qui se passait et à leur grand malheur et effroi, il s'est avéré qu'un ordre était venu d'un dirigeant haut placé de fermer la prison, et de conduire tous les prisonniers, principalement des Juifs, à la potence, à la mort, que Dieu ne plaise.

La rumeur se répandit comme une traînée de poudre, la terreur et l'anxiété régnaient dans la prison. À chaque heure qui passait, la nouvelle se propageait, et on annonçait presque officiellement que le lendemain, la prison serait littéralement « liquidée », dans les deux sens du terme. Ils fermentaient ses portes en même temps qu'ils « liquideraient » tous les prisonniers, que Dieu nous en préserve.

Tous les détenus tremblaient de peur. En Sibérie, il n'y a nulle part où s'échapper : une décision est une décision, une sentence est une sentence. Il leur restait 24 heures pour se préparer et s'organiser afin d'être prêts pour le moment où ils seraient conduits à la mort...

Rabbi Abramsky marchait dans les rues de la prison, agité et désespéré. Il faisait le point sur lui-même, il faisait les cent pas, tendu, sachant que dans moins d'une journée, il se tiendrait devant le Beth Din céleste. Il rencontra alors le même Juif 'hassid, qui se promenait dans la prison, détendu au possible. Si cela ne suffisait pas, le même 'hassid se tourna également vers lui avec une question : « Rabbi Abramsky, si votre comportement suit les directives de la Torah, il nécessite une explication. Pourquoi êtes-vous si tendu ? Pourquoi la tranquillité et la sérénité qui vous accompagnaient en permanence ont-elles disparu ? Que s'est-il passé ? »

Rabbi Abramsky le regarda, sans comprendre sa question : « Je ne comprends pas », dit-il en montrant la montre à son poignet. « Il nous reste seulement 24 heures à vivre, et l'horloge avance constamment ! Comment puis-je ne pas être tendu quand les heures de ma vie s'écoulent et que l'horloge continue à tourner ? »

« C'est vrai que l'horloge tourne », répondit le 'hassid avec des yeux pétillants, « mais Hachem, Lui, ne bouge pas ! Il est avec nous. Même ici, même en prison, même dans les dernières 24 heures de notre vie, Il est là ! L'horloge peut avancer autant qu'elle veut, le Créateur du monde ne bouge pas, Il est là avec nous et n'a pas l'intention de s'éloigner de nous ! »

Rabbi Abramsky entendit ces mots, qui restèrent profondément gravés dans son cœur, et apaisèrent son âme turbulente. Le lendemain, il s'avéra que le décret avait été aboli, les Juifs de la prison survécurent à leur séjour et quittèrent la prison : ils sortirent des ténèbres pour rejoindre la lumière. Et pourtant, le message de ce Juif 'hassid est resté gravé dans le cœur de Rabbi Abramsky, qui a confié plus tard à Rabbi Moché Hélicson zatsal que cette phrase lui avait donné de la force et l'avait maintenu dans une foi parfaite pendant de longues années !

Cette histoire, qui a été racontée par le célèbre Dayan, Rabbi Haïm Yossef David Weiss Chlita, nous éclaire dans toutes les situations de la vie :

Tout ce qui doit nous arriver adviendra et tout est passer. Seule une réalité est inchangeable, le fait que nous sommes entre de bonnes et miséricordieuses mains, celles du Créateur du monde. À chaque épreuve et difficulté, nous devons prendre conscience et nous renforcer dans la conviction que tout ce qui se passe dans le monde émane de Lui ; Lui seul est le Roi qui fait mourir et vivre, qui donne et prend. Lorsque nous sommes entre les meilleures mains, nous ne sommes pas toujours capables de tout comprendre, mais nous restons calmes et paisibles, nous ne sommes ni stressés, ni inquiets, car nous savons que le Créateur du monde est avec nous !

Chers frères, seul le peuple juif a ce pouvoir et cette foi forte, ferme comme le roc. Parfois, il nous semble que notre salut viendra d'une certaine manière, parfois d'une autre, ou que Dieu nous en préserve, nous ne voyons pas la lumière au bout du tunnel. Dans tous les cas et situations, restons calmes et confiants, appuyons-nous sur notre Père céleste. Et par la puissance de cette foi, nous persévérons, nous en sortons renforcés et nous aurons le privilège d'être sauvés pour toujours !



Un petit miracle, devenu grand !

Cette histoire débute au milieu de l'hiver 2020 tôt le matin, à Borough Park à New-York. Rabbi Its'hak, un père de famille qui trouve sa subsistance par les efforts de son travail dans l'un des bureaux luxueux situé dans le quartier animé de Manhattan, se rend à son travail tout en écoutant en chemin un cours de Torah. Le jour où se déroule notre histoire, Rabbi Its'hak a entendu un cours sur le thème : « la foi et la confiance en Hachem », dans lequel il est expliqué qu'une personne ne sait jamais quand et comment elle sera mise à l'épreuve, et elle doit toujours se renforcer dans la vertu de la foi et de la confiance en Hachem, afin d'être prête le jour où elle sera mise à l'épreuve.

Il n'imaginait pas à quelle vitesse les choses se concrétiseraient, mais voici ce qui se passa. Lorsqu'il arriva au bureau, un accueil nettement désagréable l'attendait. Une lettre avait été placée sur son bureau, dans laquelle il était expliqué, pour diverses raisons, qu'il était licencié. Certes, il travaillait très bien, tout le monde le connaissait et l'admirait, mais la direction avait décidé de réduire le nombre de ses effectifs, d'effectuer des changements dans le personnel, et il était renvoyé.

Juste avant que son cœur ne se brise, il se souvint du cours qu'il avait entendu le matin même, en se rendant sur son lieu de travail : « Vous devez renforcer votre foi et votre confiance », se rappela-t-il, « le Saint, béni soit-Il, prend soin de moi. Le même Père, qui s'est occupé de m'apporter mon salaire le mois dernier, est également à mes côtés ce mois-ci. Il est possible qu'il ait décidé de me tester, afin de vérifier si je suis capable de continuer à avoir confiance en Lui, d'être calme et paisible, malgré cette lettre de licenciement... »

Il retourna dans son quartier, et lorsqu'il entra dans la synagogue locale en milieu de journée où tout le monde le regarda avec un regard perplexe, il déclara à ses amis avec confiance : « J'ai eu un miracle aujourd'hui. Notre Père céleste m'aime tellement et Il me l'a encore prouvé aujourd'hui. J'ai reçu une lettre de licenciement, mais Il s'est assuré de m'envoyer le remède avant la maladie. En chemin vers cette lettre de licenciement, j'ai entendu un cours, qui m'a renforcé dans la vertu de la foi et de la confiance dans le Créateur du monde, qui s'est arrangé pour que je sois capable de supporter cette épreuve ! »

Ses amis ne surent comment réagir. Un Juif est renvoyé de son travail, mais il jubile et est heureux. Il s'avère que le cours qu'il avait entendu le matin même avait effectivement trouvé un chemin vers son cœur. Il s'en est souvenu et a réfléchi au sens des choses, à l'idée que le Père céleste n'abandonne Son fils dans aucune situation, et s'il choisissait de le mettre à l'épreuve, il devait rester fort et ne pas poser de questions, car c'était sûrement pour son bien, même s'il ignorait tous les tenants et aboutissants.

Deux mois passèrent. Rabbi Its'hak n'avait plus de moyens de subsistance, mais il restait confiant et fidèle en Dieu. Il essayait de trouver un emploi adapté à ses compétences et à son professionnalisme. Dans l'intervalle, compte tenu du fait qu'il ne trouvait pas de travail,

il avait du mal à gagner sa vie, mais il supportait cette situation avec une bravoure suprême, persuadé que Dieu le testait, et que c'était sûrement pour son bien.

Un jour, Rabbi Its'hak reçut une offre d'emploi, assez semblable à son précédent emploi, avec le même salaire et des tâches semblables. Même s'il lui fallut s'adapter à un nouveau directeur et à des conditions de travail différentes, dans l'ensemble, le nouveau lieu de travail n'était pas inférieur au précédent.

Puis le virus qui changea la face du monde se répandit partout. Certaines entreprises furent définitivement fermées, des personnes furent renvoyées chez elles, des millions de personnes perdirent leur gagne-pain habituel. Son ancien lieu de travail fit faillite. Tous les employés furent renvoyés chez eux, sans indemnités, à un moment où le marché était inondé de personnes à la recherche d'un emploi, et la plupart d'entre elles restèrent au chômage et sans moyens de subsistance jusqu'à ce jour !

Et Rabbi Its'hak ? Son nouveau lieu de travail était resté très stable et son responsable avait réussi à faire face aux difficultés liées au virus, permettant à son entreprise de continuer à fonctionner. Son salaire continua à arriver chaque mois : tous les effets économiques liés au virus n'avaient tout simplement pas eu d'effet sur lui !

Il était évident que c'était un miracle du ciel. Au bout d'un an à compter de son licenciement de son ancien emploi, lui ainsi qu'un autre salarié, licencié en même temps que lui, étaient les seuls parmi tous les salariés de l'entreprise précédente, à avoir retrouvé un emploi, un salaire, un moyen de subsistance. Tous les autres étaient malheureusement restés sans moyens de subsistance, ils n'avaient même pas reçu d'indemnités de licenciement !

Aujourd'hui, lorsque Rabbi Its'hak raconte son histoire à ses amis, il leur dit d'un air confiant : « Vous souvenez-vous du jour où je vous ai parlé du miracle que le Créateur du monde m'avait envoyé le jour de mon licenciement ? Il s'avère que c'était le petit miracle. Le grand miracle, c'est le fait même d'avoir été licencié, car c'était la seule façon de trouver un emploi avant le début de la crise économique qui a commencé en raison du virus, et aujourd'hui j'ai un emploi stable avec un salaire respectable !

Cette merveilleuse histoire, relatée par le célèbre conférencier Rabbi Chimon Chpitser Chlita, nous interpelle tous : celui qui croit en Hachem ne perd jamais, il ne fait que gagner. Parfois, on peut le constater de nos propres yeux, parfois non. Notre Père céleste ne laisse jamais Ses enfants seuls, Il prend toujours en charge tous leurs besoins !

Chers frères ! Même si nous rencontrons des difficultés et des épreuves, si nous sommes confrontés à des défis et des problèmes, rappelons-nous que nous ne sommes pas seuls. Si quelqu'un nous cause des difficultés, un bon Père céleste se tient derrière l'épreuve, Il examine les reins et le cœur de chacun. Il nous suffit d'être forts et de Lui faire confiance à n'importe quel prix, dans toutes les conditions, de ne pas poser de questions ou de chercher des explications. Plus nous croirons et aurons confiance en Lui, plus nous constaterons qu'Il nous sauve et nous délivre de tous les maux et difficultés, et Il nous accorde une vie d'abondance, de bonheur et de bien-être !

Ce feuillet est extrait
des enseignements du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita
perles2paracha@gmail.com

Afin d'écouter son cours de *daf hayomi* ou d'autres sujets,
veuillez composer le numéro suivant
073-295-1342

Pour faire des dons ou verser une somme en souvenir d'un proche (il est possible de le faire par carte bleue)

afin de soutenir la diffusion de ce feuillet, veuillez nous contacter au **055-677-8160**

Il est également possible de faire un don par Nedarim Plus

PA'HAD DAVID

Behar-Be'houkotai



Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

« L'Eternel parla à Moché au mont Sinaï, en ces termes »
(Vayikra 25:1)

Dans cette *paracha*, sont évoqués plusieurs sujets. Tout d'abord, celui de la *chemita* : après six ans de travail de la terre, il faut la laisser se reposer la septième. Puis, celui du *yovel* : la cinquantième année, qui suit un cycle de sept *chemitot*, il est également interdit de travailler la terre, tandis que tous les terrains sont restitués à leurs propriétaires originels et les esclaves libérés. Ensuite, est mentionné l'interdit du prêt à intérêt. Puis, vient la *mitsva* du Chabbat et le rappel qu'après six jours de travail, on doit se reposer. Tentons de comprendre la profondeur de chacune de ces *mitsvot*, d'en dégager d'importants enseignements et de définir le lien qui les unit.

La nature de l'homme est telle que l'habitude devient une seconde nature. Ainsi, celui qui possède des biens depuis un moment ressent qu'il en est le seul propriétaire. Dès lors, lorsque se présente à lui une *mitsva* exigeant qu'il débourse une partie de son argent ou cède l'une de ses possessions, il lui est très difficile de le faire. Or, l'Eternel, qui désire nous rendre méritants, ancrer en nous la *émouna*, nous détacher de la matière afin qu'il nous soit plus facile d'observer les *mitsvot*, et, au final, nous permettre de réaliser à Qui la richesse appartient, nous a ordonné de nombreux commandements nous le rappelant.

Tel est le sens profond de la *mitsva* de *chemita*. Après avoir travaillé son champ pendant six ans, l'homme a tendance à vouloir travailler une année de plus pour continuer à s'enrichir. Le Créateur l'arrête alors dans sa course à l'argent, lui ordonnant de chômer, même si cela implique a priori des pertes financières. Cette pause offre à l'homme l'opportunité de réfléchir et de réaliser Qui est le réel Propriétaire des biens de ce monde – « car toute la terre est à Moi ! » (Chémot 19:5). De cette manière, l'homme en vient à éprouver un sentiment de reconnaissance envers le Créateur du monde, à Qui tout appartient. La *mitsva* du *yovel* vise elle aussi à lui rappeler qu'il n'est pas le véritable propriétaire de ses biens. Quant à l'interdit du prêt à intérêt, il vise le même objectif. L'homme pourrait effectivement se dire que du fait que son argent lui appartient, il peut l'utiliser comme bon lui semble,

maskil LÉDAVID

Freiner son attrait pour la matière



par exemple en prêtant à intérêt. Or, D.ieu nous l'interdit formellement, afin de sanctifier l'objet le plus matériel qui est entre nos mains – l'argent. Ainsi, nous serons moins attirés par la matière et notre esprit ne sera pas en permanence torturé par l'appât du gain. Cette *mitsva* tient également compte de la personne en détresse, obligée d'avoir recours à un prêt : l'Eternel désire que son prochain l'aide à se tirer d'embarras en lui prêtant la somme dont il a besoin sans gonfler ses dettes d'intérêts supplémentaires.

Cela étant, quel est le rapport entre l'interdit du prêt à intérêt et le sujet de la sortie d'Egypte, mentionné dans la *paracha* ? Je propose l'explication suivante. La Torah souligne qu'avant leur départ de ce pays, nos ancêtres prirent des biens aux Egyptiens sur le mode de l'emprunt, conformément à l'ordre divin. Or, ont-ils dû rembourser des intérêts ? Bien sûr que non !

Aussi doivent-ils s'en souvenir et agir de même envers leurs emprunteurs, en s'abstenant de leur réclamer des intérêts. Car comment prendraient-ils des intérêts sur un prêt d'argent lui-même emprunté ? ! De même, nous devons nous rappeler que tous nos biens appartiennent au Créateur, Qui nous accorde la vie et la prospérité. Mais viendra le jour où Il nous reprendra tout. Aussi, comment vouloir tirer des intérêts de cet argent, dont on n'est que le propriétaire provisoire, plutôt que de l'utiliser pour accomplir des actes charitables envers autrui ?

Nous comprenons, dès lors, pourquoi, arrivé le *yovel*, nous avons l'ordre de libérer nos esclaves et de restituer nos terrains à leur propriétaire originel : afin de réaliser que nous n'en sommes pas les réels propriétaires, et que D.ieu seul décide quand nous les donner et quand nous les reprendre.

Ainsi, un fil conducteur se retrouve tout au long de cette *paracha* : nos biens matériels ne nous appartiennent pas réellement, mais sont au Saint béni soit-Il, alors que nous n'en sommes que les dépositaires, dans ce monde, pour une durée déterminée. Telle est la leçon que les *mitsvot* de la *chemita*, du *yovel*, du Chabbat et l'interdit du prêt à intérêt viennent ancrer en nous.

22 Iyar 5783
13 Mai 2023

1290

HORAIRES DE CHABBAT



	Jérusalem	Tel-Aviv	Haïfa	Paris
Allumage des bougies	6:51	7:07	7:01	9:03
Clôture du Chabbat	8:07	8:10	8:11	10:21
Rabbénou Tam	8:49	8:51	8:53	11:31



HILLOULOT

Le 24 Iyar, Rabbi Eliezer Tsvi Safran, l'Admour de Kamarna

Le 25 Iyar, Rabbi 'Haïm Houri

Le 25 Iyar, Rabbi Chelomo Amsellem

Le 26 Iyar, Rabbi Moché 'Haïm Luzzatto

Le 27 Iyar, Rabbi Its'hak, fils de Rabbi Issakhar Aboulafia

Le 28 Iyar, Chmouel Hanavi

Le 29 Iyar, Rabbi Méir de Premishlan





DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre
Maître le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto chelita

Quand l'attention n'est pas détournée

Tentons de définir le lien existant entre les sections de Behar et Be'houkotaï. Afin de mériter la Torah donnée sur le mont Sinaï, l'homme doit se rabaisser, briser sa fierté intérieure, à l'instar de cette modeste montagne choisie par D.ieu de préférence à toutes les autres, plus hautes et plus belles.

Pourquoi donc ? Car l'humilité est la condition nécessaire pour recevoir la Torah. Mais comment parvenir à effacer ainsi son ego ? C'est la *paracha* de Be'houkotaï qui nous en livre le secret : « Si vous vous conduisez selon Mes lois ».

Autrement dit, comme l'explique Rachi, il s'agit de s'adonner pleinement à l'étude de la Torah. Ceci permettra en effet à l'homme d'annuler son ego et d'acquérir la vertu de la modestie, puisqu'il sera tant et si bien plongé dans cette tâche sacrée qu'il ne prêterait pas attention aux petites choses anodines. Tel est bien le lien entre nos deux sections.

Je rendis une fois visite, à l'hôpital, à une femme qui avait miraculeusement survécu à un violent tremblement de terre qui avait sévi dans sa région. Sa maison entière avait tremblé, et un énorme tableau accroché au mur était tombé sur sa tête, lui faisant perdre connaissance. Grâce à D.ieu, elle avait ensuite repris connaissance.

Je lui demandai pourquoi elle n'avait pas appliqué les mesures de précaution à suivre en cas de tremblement de terre – s'abriter en-dessous d'une table, par exemple. Elle me répondit qu'à ce moment-là, elle était en train de trier, selon leurs calibres respectifs, un lot de diamants qu'elle venait de recevoir de Belgique, et qu'elle était si plongée dans ce travail qu'elle n'avait pas perçu le tremblement de terre.

J'en retirai une leçon édifiante : lorsqu'un homme est plongé dans quelque chose qui est important à ses yeux, il ne prête pas attention à ce qui se passe autour de lui.

Ce principe s'applique également concernant l'étude de la Torah : celui qui y place toutes ses aspirations et s'y implique pleinement, rien d'extérieur ne pourra l'en détourner. Il parviendra à effacer son ego au point qu'il ne prêterait pas la moindre attention au manque de respect ou à une conduite inadéquate adoptée à son égard. Car, il sera totalement plongé dans l'étude de la Torah, cette « biche d'amour, gazelle pleine de charme, [dont les] charmes enivrent en tout temps » (*Michlé* 5:19).



GUIDÉS PAR LA Émouna

Étincelles de émouna et de bita'hon
consignées par le Gaon et Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Six ans et la boucle est bouclée

Un généreux donateur voulait transmettre à nos institutions un don de 8500 francs. Il nous les fit passer dans une enveloppe fermée. Au moment où celle-ci me parvint, je dus quitter la maison d'urgence, et c'est pourquoi je la déposai entre les pages d'un livre que, sans y prendre garde, je rangeai dans ma bibliothèque. C'est ainsi que j'oubliai complètement cette précieuse enveloppe.

Après un certain temps, je rencontrai le donateur, qui me demanda si j'avais bien reçu son don. Je lui répondis par l'affirmative, sans lui avouer, pour ne pas le peiner, que je ne me souvenais pas où je l'avais déposé.

Six années passèrent et un jour, ma bibliothèque fut transférée de chez moi à mon bureau de la *Yéchiva*. Le jour de ce « déménagement », les installations électriques de la *Yéchiva* devaient également être réparées et, en soirée, l'électricien vint me réclamer son salaire : 8500 francs. Je me trouvais alors à la *Yéchiva*, le secrétaire étant sorti, et n'avais pas une telle somme sur moi. Que faire ? Je proposai au technicien de revenir le lendemain pour que je lui remette son dû, mais il m'expliqua qu'il ne pouvait attendre du fait qu'il s'apprêtait à voyager.

Mon cerveau se mit à fonctionner à toute vitesse pour trouver une solution à ce problème. Où pourrais-je trouver une telle somme ? Soudain, de façon providentielle, Rav Yéhoua Haddad entra dans mon bureau, visiblement ébranlé. Il me révéla qu'en faisant de l'ordre, ils avaient fait tomber un livre. En le ramassant, ils s'étaient aperçus qu'une enveloppe pleine de billets de banque en était tombée. Certain que cet argent m'appartenait, il était venu me le restituer au plus vite.

En voyant l'enveloppe qu'il me tendait, je me souvins subitement de ce don arrivé six ans plus tôt. Mais mon émerveillement fut sans bornes lorsqu'en l'ouvrant, je comptai... 8500 francs ! La somme exacte dont j'avais besoin pour payer l'électricien !

Un frisson me parcourut le corps, en réalisant l'extraordinaire concours de circonstances qui avait permis la trouvaille de cette enveloppe dans ma nouvelle bibliothèque de la *Yéchiva*, au moment exact où j'en avais besoin pour rémunérer les services d'un professionnel.

Je compris alors pourquoi j'avais perdu cette importante enveloppe de façon si insolite et contraire à mon habitude. « Les choses cachées appartiennent au Seigneur, notre D.ieu, mais les choses révélées nous appartiennent »...



PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table de nos Maîtres

Qui apposera sa signature sur la lettre de licenciement ?

« Ne vous lésez point l'un l'autre » (Vayikra 25:17)

Rachi, citant le *Torat Cohanim*, commente : « Ici, on interdit le préjudice par des paroles : qu'il ne blesse pas son prochain », interprétation corroborée par la Guémara.

Nos Sages nous mettent par ailleurs en garde en affirmant (*Baba Métsia* 59a) que toutes les portes [de la prière] sont fermées, à l'exclusion de celles du préjudice, et Rachi d'expliquer : « Celui qui crie parce qu'il a été lésé, la porte ne se ferme pas devant lui. »

Pourquoi en est-il ainsi et qu'est-ce que cela implique ?

Rabbénou Be'hayé explique que du fait que la personne lésée éprouve beaucoup de peine et de désespoir, cette détresse le pousse à se soumettre au Créateur, et sa prière, qui jaillit d'un cœur chagriné, est prononcée avec ferveur et exaucée.

Dans son ouvrage *Lev Eliahou* (première partie), le *Machguia'h* Rav Eliahou Lopian *zatsal* souligne à quel point l'homme peut se sanctifier en veillant à ne pas causer de dommage ni de peine à son prochain. Par exemple, lorsqu'un étudiant de *Yéchiva* rentre dans sa chambre et voit que son camarade dort déjà, il se gardera de faire du bruit ou d'allumer, de sorte à ne pas perturber son sommeil. Une telle conduite découle d'un amour pour autrui et d'une foi dans le fait qu'il a été créé à l'image de D.ieu.

Combien de sainteté et de lumière divine se déversent-elles sur ce jeune homme ! Combien a-t-il de raisons d'être heureux, lui qui, par sa conduite attentionnée, trouve grâce aux yeux de l'Eternel ! On ne sait à quel point ce comportement peut lui apporter la réussite et la progression, d'échelon en échelon, dans les degrés de la Torah et du service divin.

Dans la *Yéchiva Béer Yaakov*, une veuve travailla de longues années en tant que cuisinière. Lorsqu'elle devint âgée, cela se ressentit sensiblement dans son travail, si bien que les responsables se virent contraints de la licencier. Cependant, le *Roch Yéchiva*, Rabbi Moché Chemouel Shapira *zatsal*, appréhendait de le faire, étant donné la sévère mise en garde de la Torah contre le fait de causer de la peine à une veuve.

Aussi prit-il conseil auprès du Rav Soloveitchik *zatsal*. Ce dernier lui répondit que s'il n'y avait pas le choix, il fallait la licencier. Néanmoins, il lui conseilla de demander à tous les autres directeurs de la *Yéchiva* d'apposer eux aussi leur signature sur la lettre de licenciement, afin que tous prennent une part égale dans la dure sentence qui risquait d'être prononcée contre eux – que D.ieu préserve.

Et d'ajouter le conseil suivant : donner à cette femme tout l'argent qu'elle réclamerait, l'argent étant la chose la moins chère par laquelle on peut se racheter de la peine causée à autrui. Il montra, à l'appui, les paroles du Rambam dans *Hilkhot Déot* (6:10).

Le Rav Soloveitchik expliqua que le Rambam ne voulait certainement pas signifier qu'il est obligatoire, d'après la loi, d'adopter une telle attitude, mais uniquement nous donner ce conseil qui nous permettra de respecter la sévère mise en garde de la Torah de ne pas causer de peine à une veuve.



à méditer

Notre patriarche Yaakov fut le premier qui dit : « Amen, yéhé chémé raba mévorakh léolam ouléalmé almaya ».

Nos Sages affirment (*Pessa'him* 56a) que lorsqu'il ressentit que ses jours approchaient de leur fin, il rassembla ses enfants et voulut leur révéler ce qui arriverait à la fin des temps (cf. *Béréchit* 49:1). Mais le Saint béni soit-Il s'y opposant, Il lui retira l'inspiration divine afin de l'en empêcher.

Yaakov craignait alors que sa couche ne fût pas parfaite, comme celle d'Avraham qui donna naissance à Ichmaël, ou celle d'Its'hak qui engendra Essav. Ses fils le rassurèrent en lui répondant, d'une seule voix : « Ecoute Israël, l'Eternel est notre D.ieu, l'Eternel est un ». Autrement dit, de même que dans ton cœur, Il est unique, ainsi l'est-Il dans le nôtre. Yaakov répondit : « Que le Nom de la gloire de Son royaume soit béni à jamais ! »

Ce dialogue entre le patriarche et ses fils apparaît également dans le Targoum Yerouchalmi, avec une petite différence : au lieu de la phrase précitée, Yaakov répond : « yéhé chémé raba mévorakh léolam ouléalmé almaya ».

Mais laquelle de ces deux phrases le patriarche prononça-t-il ?

En réalité, si on s'y penche de plus près, on constatera qu'elles sont sémantiquement équivalentes, l'une étant la traduction araméenne de l'autre. D'ailleurs, c'est la formule araméenne qui se trouve reprise dans le *Kaddich*. Pour quelle raison ?

Le Midrach rapporte (*Dévarim Rabba* 2:35) que lorsque Moché monta au ciel pour recevoir la Torah, il entendit les anges dire : « Que le Nom de la gloire de Son royaume soit béni à jamais ! » Il retint ces merveilleux mots d'éloge pour les enseigner aux enfants d'Israël. Toutefois, afin d'éviter d'éveiller la jalousie des anges, ils veillèrent à les prononcer en araméen, langue que les créatures célestes ne comprennent pas. Lorsque nous les disons en hébreu, dans la récitation du *Chéma*, nous les prononçons silencieusement.

Rav Assi compare ceci à un homme ayant dérobé des diamants du palais royal. Lorsqu'il les offre à sa femme, il la prévient de ne les porter qu'à l'intérieur de leur maison.

Une seule fois par an, lors du jour le plus saint de l'année, Yom Kippour, nous nous permettons de clamer à voix haute « Que le Nom de la gloire de Son royaume soit béni à jamais ! », car alors, nous ressemblons à des anges.



DES HOMMES DE FOI

Tranches de vie – extraits de l'ouvrage *Des hommes de foi*,
biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

C'était une année difficile pour le Maroc, une année de sécheresse, de famine et de misère. Durant cette même période, arrivèrent des envoyés de Marrakech et d'Erets Israël venus ramasser de l'argent pour des orphelins et des *talmidé 'hakhamim*.

Les *gabbaim* de la ville étaient perplexes : d'un côté, ils ne pouvaient renvoyer les délégués les mains vides ; mais, par ailleurs, compte tenu de la mauvaise passe dans laquelle se trouvait le pays, ils ne pouvaient donner à tous. Alors qui devaient-ils privilégier : les envoyés de Marrakech ou ceux d'Erets Israël ?

Ils allèrent demander conseil à Rabbi 'Haïm Pinto.

Après les avoir écoutés attentivement, Rabbi 'Haïm leur dit de rentrer chez eux et de revenir le lendemain. En attendant, il leur ordonna d'offrir aux envoyés le gîte et le couvert.

Le lendemain matin, comme prévu, les *gabbaim* revinrent chez le Rav.

Quand ils entrèrent, Rabbi 'Haïm leur demanda :

« Dites-moi, est-ce qu'un pauvre dénommé untel est décédé ? »

Les *gabbaim* allèrent vérifier les registres de la *'hebra kadicha* et y trouvèrent effectivement ce nom.

« C'est juste, répondirent-ils au Rav, il a rendu l'âme hier. »

Rabbi 'Haïm leur demanda alors :

« Allez chez lui et fouillez sous son lit. Et apportez-moi tout ce que vous y trouverez. »

Les *gabbaim* s'étonnèrent de cette requête. Il était connu que cet homme avait vécu dans la solitude et le dénuement le plus total durant toute sa vie. Qu'allaient-ils donc pouvoir découvrir ?

Mais comme ils croyaient en l'obligation d'accomplir les ordres du *Tsaddik*, ils s'empressèrent de s'y rendre. Ils cherchèrent à l'endroit indiqué et y découvrirent un fabuleux trésor de pièces d'or, d'argent et de pierres précieuses.

Ils emportèrent leur trouvaille et allèrent la déposer sur la table de Rabbi 'Haïm.

Rabbi 'Haïm la prit et la partagea équitablement entre les envoyés de Marrakech et ceux d'Erets Israël. Il restait même largement de quoi nourrir les pauvres de Mogador. Il se permit d'utiliser ce trésor, car ce pauvre n'avait pas de proches auxquels il pouvait léguer sa fortune.

Nombreux étaient ceux, Juifs comme non-juifs, qui témoignaient beaucoup de respect à Rabbi 'Haïm, et qui lui apportaient des cadeaux afin de recevoir sa bénédiction. Parmi eux, on pouvait compter un grand nombre de personnes qui traversaient les mers et lui ramenaient toutes sortes de présents du Portugal, de l'Angleterre ou de l'Espagne, où ils devaient se rendre pour leurs affaires.



en PERSPECTIVE

Encore quatre jours de patience !

A un homme gravement malade, les médecins annoncèrent qu'il ne lui restait plus que quatre jours à vivre.

Désespéré, le malade se rendit auprès du 'Hazon Ich, lui faisant part de ces sombres prévisions.

Après avoir écouté son récit, le juste lui répondit : « J'aimerais te poser une question : qu'est-ce que le Saint béni soit-Il a créé le premier jour ? »

L'autre lui répondit ce qui était écrit dans le livre de Béréchit concernant les créations du premier jour.

Et le juste de poursuivre : « Et qu'a-t-Il créé le deuxième jour ? »

C'est ainsi qu'il l'interrogea sur les créations divines des quatre premiers jours, question auxquelles le malade répondit tour à tour.

C'est alors que le 'Hazon Ich conclut : « Si D.ieu est capable de créer tant de choses en quatre jours, penses-tu qu'Il ne pourrait pas créer un moyen de guérison en ce laps de temps ? ! »

Exactement quatre jours plus tard, une grande nouvelle fit beaucoup de bruit dans les journaux : on avait découvert la pénicilline ! Les proches parents du malade s'empressèrent de lui faire parvenir ce remède d'Angleterre, et grâce à D.ieu, il échappa ainsi à la mort.

**Désirez-vous donner du mérite au grand nombre
en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire
Pa'had David dans votre quartier ?**

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui,
à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Pour recevoir quotidiennement
des paroles de Torah**

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître
l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé
des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour
le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et
des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme
revivra !